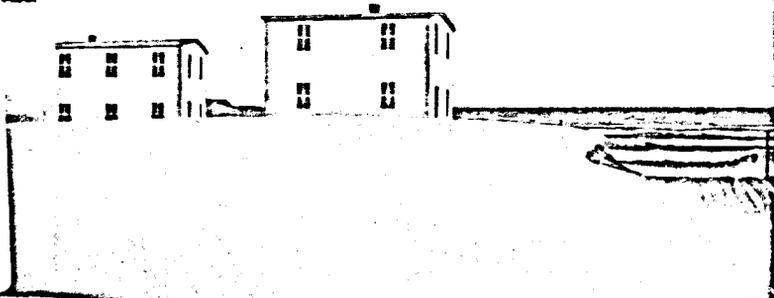


doc
CA1
EA
75N26
FRE



TERRE-NEUVE EN ROUTE VERS LA CONFEDERATION

Wilfrid Eggleston

M
. b 16 04144

43-205-225



CANADA

TERRE-NEUVE EN ROUTE VERS LA CONFÉDÉRATION

par

Wilfrid Eggleston



TERRE-NEUVE

LIBRARY / BIBLIOTHÈQUE

DEPT. OF EXTERNAL AFFAIRS /

MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

125 SUSSEX

OTTAWA K1A 0G2

© Droits de la Couronne réservés
Disponible gratuitement à Information Canada
Ottawa, K1A 0S9, et aux bibliothèques suivantes d'Information Canada

ST. JOHN'S
216, rue Water
A1C 1A9

CHARLOTTETOWN
160A, rue Kent
C1A 1N9

HALIFAX
1683, rue Barrington
B3J 1Z9

MONCTON
981, rue Main
E1C 1G9

MONTRÉAL
Pièce 805
1255, rue de l'Université
H3B 3W3

OTTAWA
171, rue Stater
K1A 0S9

TORONTO
étage 12-A
2 ouest, avenue St. Clair
M4V 1L5

WINNIPEG
300-960, avenue Portage
R3G 0R4

SASKATOON
273, avenue Second
S7K 1K8

EDMONTON
Place MacDonald
9929, avenue Jasper
T5J 2X4

VANCOUVER
800, rue Granville
V6Z 1K4

N° de cat.: E2-74/1974F

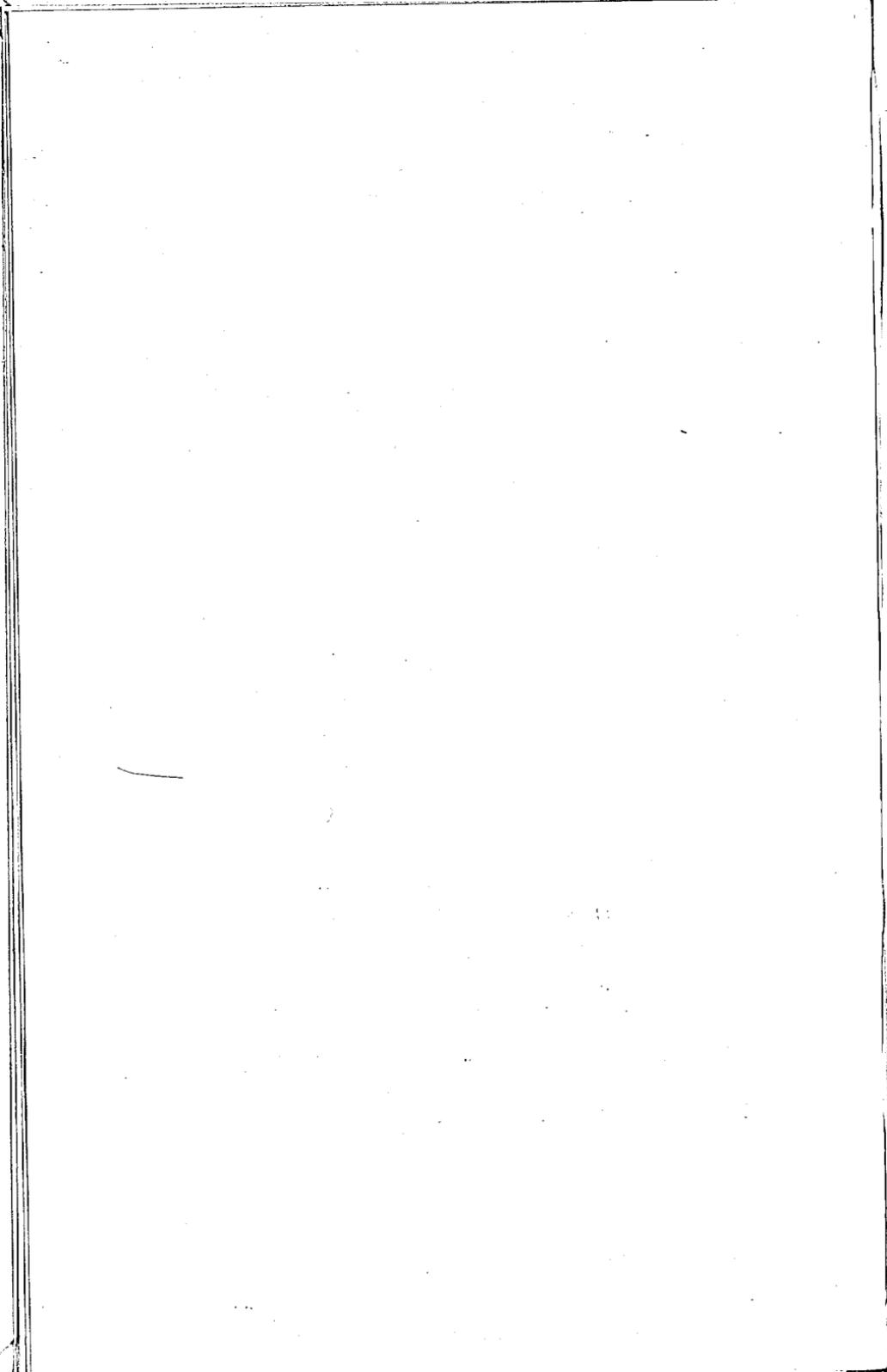
Information Canada
Ottawa, 1974

La sérigraphie intitulée *Two Houses in the Spring* reproduite sur la couverture est l'œuvre de Christopher Pratt et fait partie de la collection permanente de l'Université Memorial de Terre-Neuve. La reproduction photographique est de John Evans, A.R.P.S., d'Ottawa.

Les photographies en noir et blanc qui paraissent dans la brochure proviennent de diverses sources, comme l'indiquent les légendes. La qualité de la reproduction n'est pas uniforme parce que certaines ont été reproduites à partir de publications précédentes.

Les éditeurs remercient la Galerie d'art de l'Université Memorial de leur avoir prêté la sérigraphie *Two Houses in the Spring*, M. J. R. Smallwood et la maison d'édition Newfoundland Book Publishers Limited de leur avoir permis d'utiliser certaines photographies tirées de *The Book of Newfoundland*, volumes III et IV, les Archives provinciales de Terre-Neuve et la Société historique de Terre-Neuve pour les photographies provenant de leurs collections; de même que le *Daily News* et le *Evening Telegram* de St. John's de les avoir autorisés à utiliser des photographies publiées dans leurs pages.

La présente brochure est publiée au Canada sous la direction de l'honorable Allan J. MacEachen, secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

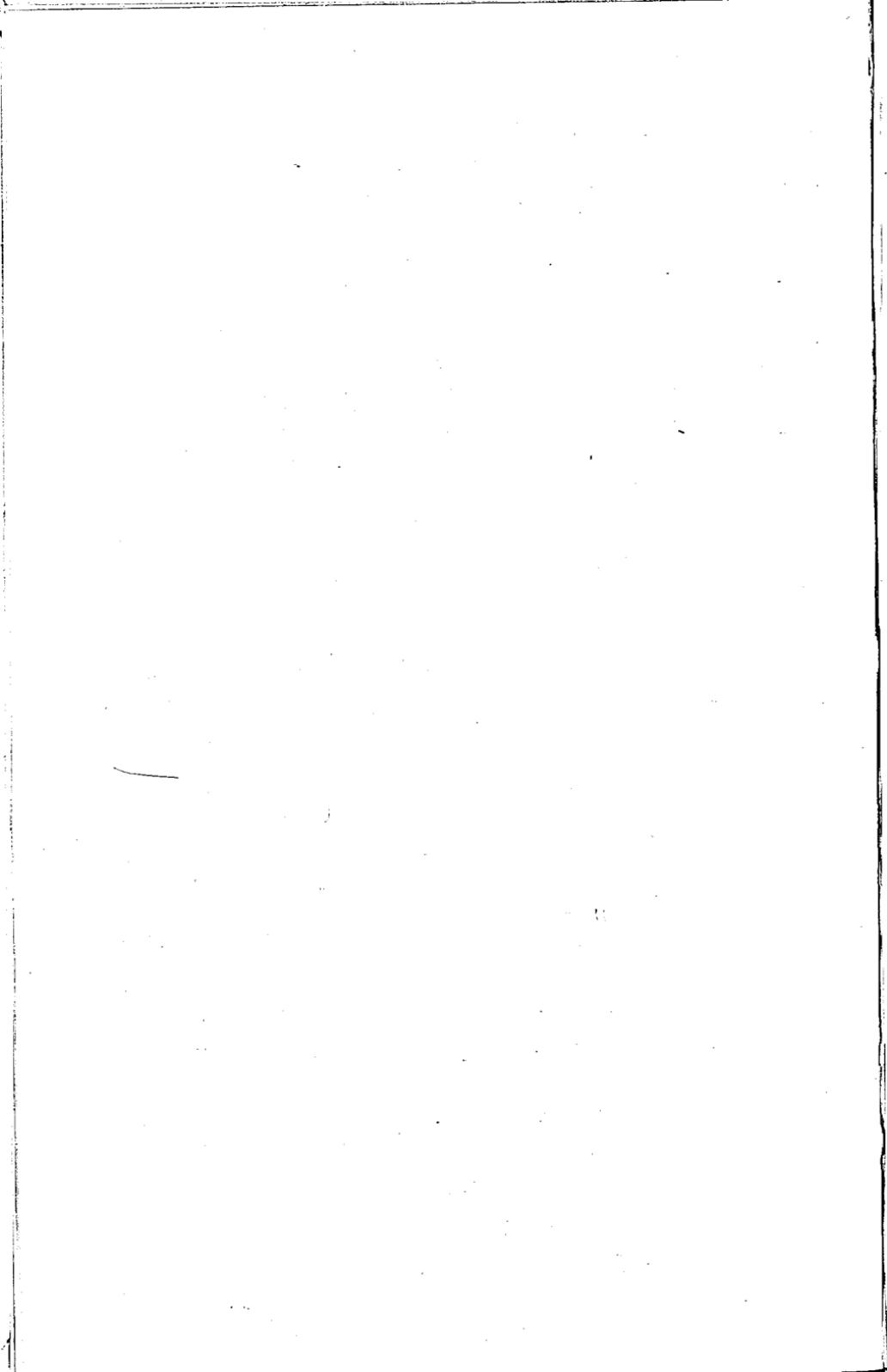


Wilfrid Eggleston

Wilfrid Eggleston fut membre de la galerie de la presse parlementaire pendant quinze ans. Il rédigea des articles sur les affaires nationales pour le *Toronto Star*, l'agence *Reuters*, le *Saturday Night*, le *Manchester Guardian* et d'autres publications et agences. Il faisait partie de la galerie de 1945 à 1949, pendant l'étude, puis la négociation, des termes de l'union entre Terre-Neuve et le Canada.

M. Eggleston fit partie du personnel de secrétariat et de recherche de la Commission royale d'enquête sur les relations fédérales-provinciales, de 1937 à 1939.

Il est entre autres l'auteur des ouvrages suivants: *The Road to Nationhood*, chronique sur les relations fédérales-provinciales publiée par les Presses de l'Université d'Oxford en 1946; *Choix de la Reine*, histoire de la capitale du Canada, publiée par l'Imprimeur de la Reine en 1961, et *Canada's Nuclear Story*, publiée par Clarke, Irwin en 1965. Il fut le premier directeur de l'école de journalisme de l'Université Carleton, de 1947 à 1966.



AVANT-PROPOS DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX AFFAIRES EXTÉRIEURES

Depuis que Terre-Neuve s'est jointe au Canada il y a vingt-cinq ans, la nouvelle province s'est taillé une place de choix dans le cœur des Canadiens. En effet, il pourrait presque sembler aux jeunes de nombreuses régions que Terre-Neuve fait partie du Canada depuis toujours. Évidemment, les jeunes Terre-Neuviens ont une plus juste perception des choses, imbus qu'ils sont de leur longue et riche histoire. Et pourtant, comme tous les citoyens de Terre-Neuve ou d'ailleurs, eux aussi souhaiteront sans doute se renseigner davantage sur les événements qui ont précédé la fédération en 1949.

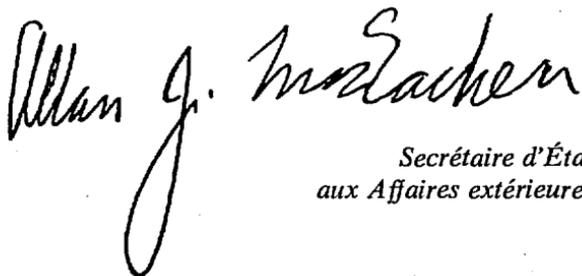
La présente brochure devrait permettre de répondre à ce besoin. Les faits essentiels appartiennent déjà au domaine public, mais la brochure y ajoute une dimension nouvelle, car elle s'appuie sur des documents inédits des archives du ministère des Affaires extérieures à Ottawa. Ces documents montrent le rôle joué par le Gouvernement canadien dans la question de Terre-Neuve au cours de la période 1945-1949 et le film des événements qui se déroulaient à Terre-Neuve selon le témoignage du haut-commissaire du Canada alors en exercice. Rédigée par un auteur et journaliste indépendant de réputation, la brochure possède également un haut degré d'objectivité.

Le ministère des Affaires extérieures a aussi publié un recueil de documents sur les relations de Terre-Neuve avec le Canada pour la période 1935-1949; un second recueil sur le cheminement vers la Confédération paraîtra prochainement. Ce second recueil présentera en détail les événements racontés plus sommairement dans la présente brochure.

Ces initiatives ayant pour but de rendre hommage à Terre-Neuve et à sa population en cette année qui marque le vingt-cinquième anniversaire de son union au Canada sont dues à mon prédécesseur, l'honorable Mitchell Sharp, qui participa activement aux négociations conduisant à l'union. Comme le signalait le Premier ministre le premier avril dernier, l'union a non seulement étendu les frontières du Canada, mais elle a également permis aux

Terre-Neuviens, «avec leurs riches traditions, leur culture séculaire, leur vigoureux esprit d'indépendance et leurs nombreux talents», de faire «un apport très important dans presque toutes les sphères de la vie canadienne».

J'aimerais rendre hommage à ceux qui ont joué un rôle dans la vie politique de cette période, qu'ils aient été ou non favorables à l'union. Ils participèrent tous à un événement dominant de l'histoire canadienne et terre-neuvienne. J'aimerais également rendre hommage à la mémoire de feu Louis St. Laurent qui s'est signalé pour avoir résolument pressenti l'importance capitale que présentait Terre-Neuve pour le Canada et J. R. Smallwood qui, pour Terre-Neuve, a été l'architecte véritable de cette union.



*Secrétaire d'État
aux Affaires extérieures*

Ottawa,
septembre 1974

CHRONOLOGIE DES PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS

- 11 décembre 1945 Le Gouvernement Attlee annonce à Londres son intention d'autoriser la tenue d'une Convention nationale.
- 21 juin 1946 Élection de la Convention nationale.
- 11 septembre 1946 La Convention nationale se réunit pour la première fois.
- 24 avril 1947 Une délégation de la Convention nationale part pour Londres.
- 25 juin 1947 Les pourparlers s'amorcent à Ottawa entre une délégation de Terre-Neuve et le Gouvernement canadien.
- 29 octobre 1947 Le Canada envoie à St. John's les *Arrangements proposés en vue de l'entrée de Terre-Neuve dans la Confédération*.
- 3 juin 1948 Premier référendum.
- 22 juillet 1948 Second référendum.
- 30 juillet 1948 Le Premier ministre Mackenzie King accepte les résultats du second référendum comme base des négociations officielles.
- 6 octobre 1948 Les négociations visant à définir les conditions finales de l'union débutent à Ottawa.
- 11 décembre 1948 Signature conjointe des *Termes de l'Union* à la salle du Sénat à Ottawa.
- 18 février 1949 L'assentiment royal est accordé au bill ratifiant les *Termes de l'Union*.
- 23 mars 1949 L'amendement de l'*Acte de l'Amérique du Nord britannique* reçoit l'assentiment royal à Westminster.
- 31 mars 1949 Terre-Neuve devient la dixième province du Canada.
- 1^{er} avril 1949 Des cérémonies en l'honneur de la Confédération se déroulent à Ottawa et à St. John's.



Archives publiques du Canada

La cérémonie du 1er avril 1949 sur la Colline parlementaire. Le Premier ministre St. Laurent commence à tailler les armoiries de Terre-Neuve sur l'Arc de la Confédération. Cléophas Soucy, sculpteur de l'arc, et Gordon Bradley assistent à la scène.

TERRE-NEUVE EN MARCHÉ VERS LA CONFÉDÉRATION

L'ARC DE LA CONFÉDÉRATION

La magnifique Tour de la Paix, œuvre de John Pearson, constitue le point de mire de la colline du Parlement canadien et, comme la feuille d'érable, elle symbolise le Canada dans le monde entier. L'entrée principale de l'immeuble central se trouve sous un arc gothique aigu à la base de la Tour. La partie sculptée de l'arc, à la fois simple et ornée, a été conçue en 1936 par Cléophas Soucy, qui y avait prévu une série de blasons représentant les armoiries des neuf provinces enchassées dans un motif de flore et de faune canadiennes.

Il était facile de placer neuf blasons en bordure d'un arc gothique, soit un au sommet et quatre de chaque côté. Cela posait tout de même une difficulté. Laquelle des neuf provinces allait coiffer l'arc? L'Ontario ou le Québec? Les deux constituaient à l'origine la Province du Canada, mais elles formaient alors une entité. On a donc résolu de placer des blasons semblables côte à côte au sommet. Puis, en suivant l'ordre géographique, on superposa les armoiries des quatre provinces de l'Ouest, sur le flanc occidental de l'arc et celles des trois provinces maritimes sur le flanc oriental. Il restait donc un blason à pourvoir à la base du segment oriental. C'était un vide qui pouvait cependant aussi faire figure de présage.¹ Il faut avouer qu'une fois la sculpture terminée, rien ne laissait prévoir que le blason de pierre non attribué contiendrait bientôt les armoiries d'une autre province.

Cependant, au fil des ans, nombreux étaient les Terre-Neuviens et, il va sans dire, les Canadiens qui, s'arrêtant à l'entrée des édifices du Parlement, remarquaient le blason vide et réfléchissaient... Et sous l'arcade, chacun pouvait lire les vers émouvants de John Almon Ritchie, poète et dramaturge outaouais:

*La mer entière frappe à sa porte
À l'est comme à l'ouest*

¹ On dit aussi que l'architecte, John Pearson (oncle de Walter Marshall qui fut secrétaire aux Finances dans le Gouvernement de Terre-Neuve au moment de l'adhésion de cette province au Canada et pendant de nombreuses années subséquentes), est l'auteur du projet. En fait, la déclaration du 1er avril 1949 du Premier ministre canadien (voir p. 116) en attribue plutôt l'idée au Gouvernement canadien.



INTERNATIONAL CONVENTION AT QUEBEC.
 OF DELEGATES OF THE LEGISLATURES OF CANADA, NOVA SCOTIA, NEW BRUNSWICK, PRINCE EDWARD'S ISLAND AND NEWFOUNDLAND,
 TO SETTLE THE BASIS OF A UNION OF THE BRITISH NORTH AMERICAN PROVINCES, OCTOBER 27th, 1864.

27 8 24 5 17 2 14 20 9 7 11 13 26 25 18 22 21 30 28
 24 6 1 23 10 1 15 3 12 16 19

A mari usque ad mare: telle est la devise des armoiries canadiennes. Ce n'était pas tout à fait vrai en 1867, mais cela allait le devenir progressivement par la suite, soit en 1871 et en 1873. Le symbole aurait été beaucoup plus saisissant si Terre-Neuve (qui constituait, comme l'a déclaré sir John A. Macdonald, la porte d'entrée orientale du Canada) avait choisi de s'unir au Canada en 1867, année de la Confédération.

Le verrou semblait tiré et l'entrée illuminée au cours de cette période mémorable qui a abouti à la Confédération canadienne en 1867. Les délégués terre-neuviens à la Conférence de Québec de 1864, F. B. T. Carter et Ambrose Shea, jouissaient d'un mandat de délégué en bonne et due forme; ils avaient cependant été envoyés à titre d'observateurs et ils s'imposaient par conséquent une prudente réserve. L'*Acte de l'Amérique du Nord britannique* de 1867 prévoyait expressément l'admission de Terre-Neuve; en outre, un éditeur canadien était tellement certain de l'issue des événements que, dans le premier numéro de l'*Annuaire du Canada*, en 1867, il inclut les données relatives à Terre-Neuve.

La cause de la Confédération était en effet chère au cœur de quelques dirigeants terre-neuviens vers la fin de la décennie de 1860, mais la majorité de la population y était indifférente. En 1865, R. J. Pinsent exprimait une opinion largement répandue lorsqu'il déclarait (à la salle de l'Assemblée législative de Terre-Neuve) «qu'il n'existe guère de communauté d'intérêt entre Terre-Neuve et les Canadas. Nous ne formons pas une colonie conti-

Parmi les délégués à la Conférence de Québec on retrouve: (2)¹ J. A. Macdonald, procureur général du Canada-Ouest²; (3) George E. Cartier, procureur général du Canada-Est; (4) George Brown, président du Conseil exécutif du Canada; (5) Oliver Mowat, ministre des Postes du Canada; (6) A. J. Galt, ministre des Finances du Canada; (8) H. L. Langevin, solliciteur général du Canada-Est; C. Tupper, secrétaire provincial de la Nouvelle-Ecosse; S. L. Tilley, secrétaire provincial et des Finances du Nouveau-Brunswick; (21) F. T. B. Carter, orateur de la Chambre d'Assemblée de Terre-Neuve; (22) J. A. Shea, chef de l'Opposition à Terre-Neuve; et (23) J. H. Gray, chef du gouvernement de l'Île-du-Prince-Edouard.

¹ Les numéros se réfèrent à ceux inscrits au bas de la photographie.

² En 1864, le Haut et le Bas-Canada (correspondant actuellement aux provinces de l'Ontario et du Québec) furent réunis en une seule province, celle du Canada. Cependant on conserva pour certaines raisons, comme l'administration de la justice, les deux entités administratives qui reçurent le nom de Canada-Ouest et de Canada-Est.

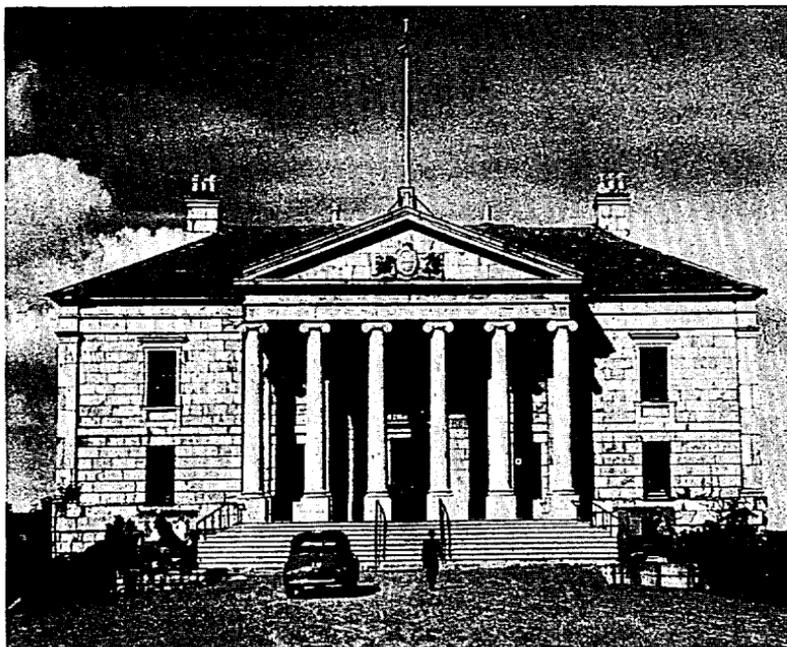
mentale.» Il semblait plutôt s'agir, en effet, «du prolongement de l'Ouest de l'Ancien Monde bien plus que de la percée orientale du Nouveau.» Le lieutenant-gouverneur, Anthony Musgrave, (se faisant sans doute l'écho de la politique du Gouvernement britannique) s'employait à répandre l'idée de l'union, mais Carter et Shea devaient se tenir à l'écart¹ pendant que se constituait l'union fédérale canadienne.

En 1869, l'administration Carter décida de tenter sa chance de nouveau et elle réussit à recueillir l'appui de la législature pour envoyer à Ottawa une délégation chargée de négocier les conditions de l'union. Sir John A. Macdonald se montra accueillant, et on parvint à un accord. Le Parlement canadien siégea suffisamment longtemps pour pouvoir incorporer l'accord à un message à la Reine Victoria demandant l'admission de Terre-Neuve dans le Dominion en vertu de l'article 146 de l'*Acte de l'Amérique du Nord britannique*. Il ne fallait donc plus qu'une intervention semblable de la part de St. John's. Cependant, à l'automne 1869, au terme d'une campagne enlevante où les périls de l'union au Canada furent singulièrement montés en épingle, l'administration Carter essuya un cuisant revers à l'élection générale, et le thème de la Confédération demeura inabordable pendant de nombreuses années.

En 1895, après une kyrielle de désastres matériels et économiques, le Gouvernement de Terre-Neuve sonda Ottawa pour savoir si l'union fédérale permettrait d'échapper à une situation financière désespérée. L'occasion n'était pas propice. Le Canada subissait lui-même les effets cumulatifs de la «grande crise» (qui avait débuté en 1873), et le gouvernement au pouvoir s'écroulait. Les négociations achoppèrent sur les conditions financières. Un commentateur déclara plus tard que, pour cent mille dollars à peine, l'union avait été bousillée. Toutefois, si l'union s'était réalisée en 1895, il semble peu probable qu'elle aurait recueilli l'appui général à Terre-Neuve.

Au fur et à mesure que s'améliorait la situation, la question à nouveau redevint lettre morte. Au cours de l'allocution qu'il prononça à Toronto le 8 décembre 1913 sur le thème «Pourquoi

¹ En 1865, l'idée de la Confédération était suffisamment acceptée pour permettre au parti favorable à la Confédération, que dirigeait Carter, de remporter l'élection générale de novembre; par la suite, toutefois, l'opposition à l'union, surtout de la part de la législature, donna lieu à l'adoption d'une politique prudente de non-engagement.



Montreal Standard

Le siège de l'Assemblée législative à St. John's. L'Assemblée législative de Terre-Neuve s'y réunit de 1855 à 1934, la Convention nationale de 1946 à 1948 et l'Assemblée législative provinciale de 1949 à 1960.

Terre-Neuve n'a pas joint la Confédération», P. T. McGrath, journaliste terre-neuvien éminent, déclara ce qui suit: «Il est difficile d'escompter un quelconque avantage de l'union. En outre, chacun de nous croit que la Confédération ne compromette son avancement propre.» On se trouvait alors au faîte de la prospérité d'avant-guerre. Vingt ans plus tard, au cœur de la terrible crise des années 1930, la plupart des Terre-Neuviens demeuraient sceptiques quant aux avantages d'une union plus étroite avec le Canada. En 1933, les membres de la Commission royale Amulree affirmaient dans leur rapport: «La population de Terre-Neuve préférerait de loin être maître chez elle, même pauvre, plutôt que de faire figure de Cendrillon dans le château canadien.» Quoi qu'il en soit, le Canada pouvait difficilement faire une offre attrayante à Terre-Neuve en 1933. Cette année-là, en effet, plusieurs pro-



The Book of Newfoundland, Vol. III

Les membres de la dernière Assemblée législative avant que ne soit instauré le régime de la Commission. Parmi ceux qui jouèrent ultérieurement un rôle important sur la scène politique, on retrouve John Puddester, Gordon F. Bradley, Edward Emerson, Harry A. Winter (4ème, 5ème, 8ème et 11ème en partant de la gauche, première rangée) et H. W. Quinton (4ème en partant de la droite, seconde rangée).

vinces canadiennes étaient menacées de faillite, et certains critiques entrevoyaient l'effondrement de tout le régime fédéral.

Même en 1943, un historien¹ canadien aurait encore volontiers soutenu que, en dépit de ses difficultés et de ses revers, «Terre-Neuve aurait été en bien plus mauvaise posture dans les années 1930 en tant que province du Canada ou d'État partie à l'Union qu'elle ne l'avait été sous le régime de la Commission gouvernementale, car sa situation aurait alors été pire que si elle avait été laissée à ses propres moyens.» De plus, dans un texte sur Terre-Neuve publié en 1947, l'auteur, Ludovic Kennedy, disposa de l'idée de Confédération en ces termes peu flatteurs: «Un groupuscule favorise l'union avec le Canada comme moyen d'assurer la sécurité sociale. Toutefois, la majorité de la population est trop attachée à ses traditions et trop fière de son indépendance pour considérer le projet sérieusement.»

L'union du Canada et de Terre-Neuve demeurait impossible aussi longtemps que le Canada y était indifférent et que Terre-Neuve se montrait récalcitrante. La Deuxième Guerre mondiale contribua largement à modifier l'attitude des Canadiens à l'égard de cette perspective. Plus d'un leader politique et éditorialiste déclarèrent un peu cyniquement que le Canada commença à s'intéresser à Terre-Neuve lors de la découverte des immenses gisements de minerai de fer du Labrador septentrional et de l'établissement du potentiel en énergie électrique de la rivière Hamilton (maintenant Churchill). Sans doute sont-ce là des facteurs qui ont par la suite modifié l'attitude canadienne, mais, de façon plus concrète, le Canada redécouvrit véritablement l'Île et la partie terre-neuvienne du Labrador lorsque la guerre éclata en septembre 1939.

Le 8 septembre 1939, avant même que le Canada ne se déclare en guerre, le Premier ministre Mackenzie King avait souligné (à la Chambre des Communes) que, pour sa sécurité, le Canada devait bien protéger ses régions côtières «et les grandes artères qui mènent au cœur du pays». Terre-Neuve commandait à la fois le golfe Saint-Laurent et l'embouchure du fleuve du même nom. «L'intégrité de Terre-Neuve et du Labrador est essentielle à la sécurité du Canada» ajouta le Premier ministre.

De septembre 1939, au mois d'avril 1940, soit la période connue sous le nom de «drôle de guerre», la défense de Terre-

¹ S. A. Saunders.

Neuve était assurée grâce à la suprématie de la Marine royale dans l'Atlantique Nord. L'effondrement successif et effroyablement rapide du Danemark, de la Norvège, de la Hollande, de la Belgique et de la France au printemps 1940 et la menace de siège et d'invasion qui planait sur le Royaume-Uni fit surgir d'autres possibilités terrifiantes. Le 14 juin 1940, Ottawa expédia au gouverneur de Terre-Neuve un télégramme proposant de dépêcher à Gander des forces aériennes et terrestres. Un groupe d'avions de reconnaissance du CARC se posa à Gander le 17 juin, et un bataillon d'infanterie débarqua le 22 juin à Botwood en route pour Gander. Au cours des deux mois suivants, les divers pays intéressés conclurent des accords qui devaient transformer Terre-Neuve de l'extension britannique qu'elle était en avant-poste de la défense de l'Amérique du Nord et, progressivement, en une base navale de premier plan protégeant la route vitale de l'Amérique du Nord vers la Grande-Bretagne. Au nombre de ces accords, mentionnons: (a) l'entente sur la défense entre le Canada et Terre-Neuve, (b) la Déclaration d'Ogdensburg du Canada et des États-Unis et (c) l'Accord entre les États-Unis et la Grande-Bretagne sur les bases cédées à bail.

L'importance stratégique de Terre-Neuve fut reconnue dès la mise sur pied de la Commission permanente canado-américaine de défense en août 1940. Les membres de la Commission signalèrent que Terre-Neuve occupait une position dominante sur la voie qui menait au cœur même du Canada, soit le Saint-Laurent et les Grands lacs; qu'elle se trouvait sur la route aérienne directe entre la côte orientale des États-Unis et l'Europe septentrionale; et qu'elle constituait, en Amérique du Nord, le point le plus rapproché de l'Europe. Advenant son occupation par l'ennemi, elle servirait de base utile au lancement d'opérations ultérieures dirigées contre le continent nord-américain.

L'Accord sur les bases cédées à bail de 1941 accordait des droits aux États-Unis (pour une durée de 99 ans) en vue des installations suivantes: une base de garnison militaire adjacente à St. John's (Fort Pepperell); une base navale et militaire située à Argentia; et une base navale à Stephenville.

Dès le début de la guerre, la Commission gouvernementale signala la nécessité d'une base aérienne adjacente à St. John's à la suite de quoi le Canada construisit la base de Torbay qui fut ouverte avant la fin de 1941.

En 1941 et 1942, le Canada et les États-Unis multiplièrent leurs opérations à Terre-Neuve. Outre l'installation de Torbay, le Canada construisit le vaste aéroport de Goose Bay; il ajouta aussi des pistes et des habitations à ceux de Gander et de Botwood vu le nombre croissant de patrouilles aériennes et l'accélération du service transocéanique. Le Canada construisit à St. John's une base navale qui fut utilisée à plein rendement à la fin de 1942. Les États-Unis commencèrent la construction de leurs bases d'Argentia et de Stephenville et ils les mirent en service en 1943. En juillet 1943, l'effectif des Forces armées américaines à Terre-Neuve s'élevait à 11 000 hommes tandis que l'Armée canadienne en comptait 5 700 ce à quoi il faut ajouter plusieurs milliers de Canadiens appartenant à l'aviation et à la marine; ces derniers effectuaient un mouvement constant d'arrivées et de départs au fur et à mesure que progressait la Bataille de l'Atlantique.

Le Service transocéanique de la RAF, qui utilisait les installations de Goose Bay et de Gander, débuta à l'automne de 1940 et fut un facteur important pour gagner la guerre. Ce service assurait l'acheminement, par la voie des airs vers l'Europe et l'Afrique du Nord, d'avions construits en Amérique du Nord. Peut-être plus important fut l'apport des bases navales et aériennes de Terre-Neuve relativement à la victoire de la Bataille de l'Atlantique. Il est certain que le renforcement des installations de défense terre-neuviennes marqua un point tournant dans le déroulement de la guerre. Voici comment G. N. Tucker, premier historien officiel de la Marine royale canadienne, décrit le rôle de St. John's au cours de cette épopée: «On ne saurait exagérer l'importance de St. John's comme base navale militaire. C'était essentiellement la principale base occidentale et le port où les navires (surtout canadiens) faisaient demi-tour. Ces navires escortaient, sur le parcours entre Terre-Neuve et les Îles britanniques, les grands convois transatlantiques qui constituaient la principale voie d'acheminement grâce à laquelle l'Amérique du Nord pouvait déverser en Europe ses forces armées et ses ressources considérables. Pour les sous-marins allemands sillonnant l'Atlantique-Nord, ce petit hâvre était un guêpier, et les opérations navales qui s'y sont déroulées furent d'une contribution inestimable pour remporter la guerre.»

Au moment où Terre-Neuve devenait précipitamment un facteur aussi décisif pour la défense de l'Amérique du Nord, sa situation et ses relations politiques avec le Canada devaient fatalement faire l'objet d'un nouvel examen. C'est dans ces circonstances

que, en 1940, le sénateur canadien William Duff (originaire de Carbonear) déclara que le Canada devait «étudier la possibilité d'attirer Terre-Neuve dans la Confédération.» Dans son journal, Mackenzie King consigna en 1941 la rencontre qu'il eut cette année-là à Hyde Park avec le Président des États-Unis, Franklin D. Roosevelt, notamment: «Il m'a dit qu'il croyait que le Canada devait prendre Terre-Neuve en charge . . . cela devrait arriver une fois la guerre terminée. J'ai répondu que j'étais d'accord; j'ai ajouté que Terre-Neuve ne faisait pas partie de la Confédération parce qu'elle constituait un fardeau, mais que nous devrions en faire un atout.»

Les six années de la Deuxième Guerre mondiale marquèrent et influencèrent les deux pays de façon permanente. La guerre se termina avec la défaite des puissances de l'axe, mais elle ne dissipa pas la crainte d'une menace militaire éventuelle. La défense de Terre-Neuve comme avant-poste de la défense nord-américaine demeura un sujet d'inquiétude important pour le Canada et les États-Unis.

Mil neuf cent quarante-six était déjà bien avancée et, sans savoir exactement si Terre-Neuve adhérerait jamais au Canada, le Gouvernement canadien élaborait soigneusement des arrangements de défense d'après-guerre pour protéger ses intérêts vitaux à Terre-Neuve. Néanmoins, l'idée de Confédération planait, faisant à la fois figure d'aimant politique et d'expédient capable de résoudre de nombreuses questions de défense. Cela ressort dans le mémorandum daté du 18 décembre 1944 et adressé par John E. Read, conseiller juridique auprès du ministère des Affaires extérieures à R. A. MacKay, alors conseiller spécial auprès du sous-secrétaire d'État aux Affaires extérieures.¹

Selon J. E. Read, quoi qu'il advienne, le Labrador, Terre-Neuve et la Nouvelle-Écosse constituent les frontières stratégiques du Canada; il soutenait aussi que le Canada ne pouvait repousser une attaque terrestre, maritime et aérienne combinée sans ces territoires et que, tout comme les États-Unis s'interdisaient de laisser le Canada constituer une base prenable pour un

¹ Robert Alexander MacKay fut nommé conseiller spécial auprès du sous-secrétaire d'État aux Affaires extérieures en août 1943 et fut provisoirement maintenu en fonction à titre de conseiller spécial lorsqu'il retourna à l'Université de Dalhousie en 1946. On lui confia la Direction du Commonwealth en octobre 1947, et c'est à ce titre qu'il continua à diriger les affaires terre-neuviennes à l'échelon officiel jusqu'au moment de l'union en 1949.

agresseur de taille, le Canada ne pouvait abandonner ces bases avancées à l'ennemi. J. E. Read reconnaissait cependant que Terre-Neuve exprimerait probablement, à l'égard des bases de défense canadiennes permanentes sur son sol, les mêmes réserves que faisait le Canada au sujet d'activités américaines analogues dans les régions arctiques et sub-arctiques. J. E. Read estimait peu probable la conclusion d'accords durables avec Terre-Neuve aussi longtemps que le Canada demeurerait un «étranger». Bref, le problème de la défense à l'est et au nord serait grandement simplifié si Terre-Neuve et le Labrador adhéraient à l'union fédérale.

Au même moment, comme le confirmaient de plus en plus les déclarations publiques des dirigeants canadiens, au cours des cinq années qui devaient s'écouler avant l'adhésion de Terre-Neuve à la Confédération, des facteurs humains et politiques jouaient aussi un rôle déterminant dans l'esprit des Canadiens qui s'intéressaient à Terre-Neuve. Les dirigeants canadiens étaient de plus en plus gagnés à l'idée de faire du Canada une entité géographique naturelle et d'y ajouter 300 000 ressortissants.

Quant à savoir si l'expérience des années de guerre avait modifié l'attitude de nombreux Terre-Neuviens à l'égard de l'union, on en est réduit aux conjectures. Cependant, la guerre a certes hâté l'heure où Terre-Neuve a pu envisager la possibilité de se doter d'un nouveau mode de gouvernement. Depuis le 16 février 1934, Terre-Neuve était gouvernée par une commission de six membres désignés, dont trois Terre-Neuviens, le gouverneur assumant la charge de la présidence. La suspension du gouvernement autonome avait fait suite à une demande d'aide financière adressée par Terre-Neuve au Royaume-Uni face à la faillite inévitable au plus fort de la crise. D'une certaine façon, Terre-Neuve était devenue un «dominion en attente». Toutefois, le Gouvernement du Royaume-Uni s'était engagé «à rétablir le gouvernement autonome suite à une demande en ce sens de la population terre-neuvienne dès que seraient surmontées les difficultés de l'Île et que le territoire serait en mesure de se suffire à lui-même.»

À la fin de la Deuxième Guerre mondiale, les conditions financières dont était assorti le rétablissement du gouvernement autonome semblaient exister de fait. L'assainissement fiscal était considérable puisque, comparativement au déficit budgétaire de 18 millions de dollars accumulé pendant les six années se terminant le 30 juin 1940, on notait alors un surplus cumulé de

\$32 500 000 pour les années de guerre. Terre-Neuve avait même pu prêter, sans intérêt, plus de 12 millions de dollars au Royaume-Uni. Les activités de défense sur le territoire terre-neuvien et au large de ses côtes avaient rapidement réduit le chômage «à des proportions relativement négligeables», et les frais d'assistance sociale avaient grandement diminué. L'essor attribuable à la guerre avait au moins doublé le revenu national de Terre-Neuve. Une fois contrée la menace des sous-marins, la demande mondiale pour le poisson de Terre-Neuve avait permis aux prix d'atteindre des niveaux intéressants. La durée des bonnes années demeurait aléatoire, mais le jour de la Victoire, tout au moins, les perspectives à court terme s'annonçaient encourageantes.

Bien que la guerre ait suscité la création de nouveaux emplois et la prospérité pour de nombreux Terre-Neuviens, comme pour nombre de Canadiens, les pertes maritimes et les dégâts étaient lourds. Environ 7 000 volontaires terre-neuviens participèrent à la Deuxième Guerre mondiale, soit dans l'Aviation royale canadienne, dans l'artillerie et la marine royales et au sein des forces armées canadiennes. Ils ont servi en Allemagne et dans la guerre contre le Japon aussi bien que sur les sept mers et chez eux. Un certain nombre de Terre-Neuviennes firent partie du Service des Auxiliaires canadiennes. Une unité forestière comptant 3 600 hommes au départ rendit des services inestimables au Royaume-Uni. Nombre de Terre-Neuviens joignirent les rangs de l'Aviation royale canadienne et de la Marine marchande et ils se sont acquis une réputation enviable par leur savoir-faire. Près de 900 Terre-Neuviens tombèrent au champ d'honneur et, au terme de la guerre, 63 pour cent du tonnage enregistré à Terre-Neuve en 1939 avait coulé sous le feu de l'ennemi.

ATTITUDES MITIGÉES AU COURS DE LA GUERRE

La nomination du premier haut commissaire canadien, en juillet 1941, révéla sans doute l'intérêt croissant que portait le Canada à la situation et à l'avenir de Terre-Neuve. Toutefois, la nouvelle collaboration des deux pays pendant la guerre, en soi, justifiait pleinement cette évolution; les sujets de discussion ne manquaient pas à St. John's, non plus que les difficultés à aplanir. Il ne faut pas s'étonner alors de ce que le haut commissaire, C. J. Burchell, originaire de Sydney (Nouvelle-Écosse) et diplômé de l'Université de Dalhousie, qui s'intéressait depuis toujours aux

affaires des Maritimes ainsi qu'aux lois de l'amirauté et au droit maritime, manifeste un intérêt réel pour les liens entre le Canada et Terre-Neuve et pour l'avenir politique de la population terre-neuvienne. Les dépêches de C. J. Burchell à son ministre à Ottawa ne tardèrent pas à refléter les sentiments politiques des Terre-Neuviens. Le moindre changement d'opinion ou tout événement susceptible d'expliquer l'attitude de la population se glissaient habituellement dans ses rapports.

Si répandue était l'opposition à la Confédération lorsque C. J. Burchell commença la rédaction de ses dépêches qu'on jugeait intéressant de signaler la déclaration, même faite à titre privé, de tout personnage important qui se prononçait en faveur de l'union de Terre-Neuve au Canada. Par discrétion, le haut-commissaire s'interdisait de prendre part aux conversations même privées. Il ne convenait même pas de souscrire chaleureusement au sentiment d'union exprimé, et il aurait été fort imprudent d'ouvrir ainsi le feu de la discussion pour mettre l'interlocuteur en confiance.

Ainsi, le 21 février 1942, C. J. Burchell fit état d'une allocution prononcée par Cyril J. Fox, conseiller du Roi, lors d'un banquet de l'Institut littéraire de l'Église méthodiste, allocution où C. J. Fox avait eu quelques paroles bienveillantes à l'égard du Canada sans pour autant faire allusion à la possibilité de l'union. C. J. Burchell avait félicité le conférencier à la suite de son allocution, et ce dernier avait alors « confié qu'il était profondément convaincu que tout l'avenir de Terre-Neuve se trouvait lié au Canada dans la Confédération. » Afin de ne pas le gêner, C. J. Burchell « a simplement répondu que cela n'était pas pour demain, ou quelque chose de semblable. »

Néanmoins, d'autres partageaient cette opinion. Dans la même dépêche, C. J. Burchell signala que le juge Dunfield était un ardent défenseur de la Confédération. De plus, peut-être est-il davantage révélateur de souligner que, lors d'un dîner offert par le haut-commissaire, P. D. H. Dunn, fonctionnaire britannique et commissaire aux Ressources naturelles, « a tenté de me faire comprendre que le Canada devait se préparer à admettre Terre-Neuve dans la Confédération. » Ce sur quoi C. J. Burchell avait répondu, comme toujours, que cela n'était pas pour le lendemain et que, advenant que le Canada accepte d'intégrer Terre-Neuve à la Confédération, « cela constituerait pour nous pendant longtemps une

pierre d'achoppement.» En effet, poursuivait C. J. Burchell, il n'était «pas lui-même convaincu de la sagesse d'une telle initiative de la part du Canada . . . en raison des nombreux problèmes auxquels nous aurions à faire face.» L'initiative devait venir de Terre-Neuve et non pas du Canada.

Cela pouvait passer dans les conversations privées, mais l'idée même de l'union déplaisait encore à l'ensemble de la population, comme on devait bientôt le découvrir. En mai 1942, le *Financial Post* de Toronto expédia à un certain nombre de Terre-Neuviens éminents une lettre leur demandant de se prononcer sur l'union avec le Canada. L'officier commandant les troupes canadiennes à Terre-Neuve, le major-général L. F. Page, se présenta au bureau de C. J. Burchell désarmé suite au sondage d'opinion et demanda instamment une intervention, — la censure, peut-être? C. J. Burchell convint de la maladresse du *Post*: «Il est très malheureux que cette question de la Confédération soit soulevée au moment où nous sommes en pleine guerre. Elle ne fera rien avancer; au contraire, elle pourrait causer un tort considérable.»

C. J. Burchell poursuivit en ces termes: «Ici, le courant défavorable à la Confédération est très fort, parce que, depuis soixante ans, les hommes politiques exhortent la population locale à s'opposer à la Confédération.» Le sondage d'opinion du *Financial Post* pouvait envenimer les choses parce qu'il allait fatalement provoquer un sentiment anticanadien et «rendre plus difficiles encore les négociations canadiennes portant sur les installations navales.» L'enquête de l'hebdomadaire financier torontois recueillit une seule réponse favorable, à savoir celle du révérend Barr (un Canadien!). Le *Post* ne manqua cependant pas de publier «les réponses nettement opposées à la Confédération de plusieurs citoyens éminents, les enfermant ainsi dans une position dont ils ne s'écarteront jamais», devait déplorer C. J. Burchell. «Comme je l'ai mentionné dans des dépêches antérieures, un pourcentage extrêmement élevé de la population terre-neuvienne s'oppose à la Confédération parce qu'une telle opposition lui a été inculquée depuis l'enfance.»

Même les articles favorables au Canada qui étaient publiés dans les journaux de St. John's semblaient peu encourageants. Sir Alfred Morine, d'origine canadienne, rédigeait de tels articles dans la presse locale, mais cela avait dans l'ensemble pour effet, selon C. J. Burchell, «de cimenter l'opinion publique terre-

neuvième contre le Canada et les Canadiens.» Peu de temps après, il signalait que «les marchands de Water Street constituent encore à ce jour les adversaires les plus acharnés de la Confédération». Le 19 mars 1943, C. J. Burchell avouait que, «après un séjour d'un an et demi, je crains de ne devenir un anti-fédéraliste plus ardent qu'aucun Terre-Neuvien, mais je considère la question du point de vue canadien, et non pas terre-neuvien.» Son raisonnement reflétait celui de l'ensemble des Terre-Neuviens; «les marchands de Water Street» en particulier, s'opposait tellement à la fédération avec le Canada que le Gouvernement canadien préféra abandonner toute idée d'union politique pour s'employer à mettre en œuvre une politique de bon voisinage susceptible de se transformer en un quelconque mode d'union économique réciproquement avantageux.

Lorsque la Deuxième Guerre mondiale permit d'entrevoir la possibilité d'une victoire, soit en 1943, les Terre-Neuviens réouvrirent le débat public et animé de leur avenir politique. Le 8 mars 1943, la Chambre de commerce de Terre-Neuve adopta une résolution demandant l'institution d'une commission royale «chargée d'établir quelle était la volonté du peuple quant à la forme que devait prendre l'autodétermination.» La nécessité d'une forme de gouvernement représentatif s'impose», ajoutait la résolution.» Peu après, les dirigeants syndicaux se réunirent et ils adoptèrent une résolution contraire à la motion de la Chambre de commerce. «Nous favorisons la restauration de notre constitution antérieure de gouvernement autonome» affirmèrent-ils. (Le point litigieux résidait dans le fait que, dans un régime de gouvernement *représentatif*, l'aide fiscale, demeurait accessible, tandis qu'à titre de dominion pleinement *autonome* doté d'un gouvernement, Terre-Neuve serait tenue d'assumer ses charges financières.)

Entre-temps, les lettres en provenance d'Ottawa et la correspondance entre Ottawa et Londres faisaient la lumière sur l'opinion qui avait alors cours ailleurs. La position adoptée par Whitehall était de gagner du temps en attendant la fin des hostilités, et, dans l'intervalle, de se prononcer le moins possible sur les projets éventuels. Cependant, le 5 mai 1943, Clément Attlee annonça «qu'une petite mission», composée de trois députés de la Chambre des Communes britannique, se rendrait à Terre-Neuve. Cette mission s'inscrivait sous le signe de la bonne volonté; elle ne rédigerait aucun rapport au retour, et ses membres communiqueraient oralement leurs impressions à la Chambre. Au nombre des

membres de la mission, mentionnons notamment C. G. (devenu lord) Ammon, sir Derrick Gunston et A. P. (plus tard sir Alan) Herbert. Arrivés à St. John's le 21 juin 1943, ils rentrèrent à Londres à la fin d'août.

Pendant ce temps, Vincent Massey, haut commissaire du Canada à Londres, et Norman A. Robertson, sous-secrétaire d'État aux Affaires extérieures à Ottawa échangeaient des lettres. Vincent Massey avait discuté de l'avenir de Terre-Neuve avec Emrys-Evans, sous-secrétaire parlementaire au Bureau des Dominions, au début de 1943. Emrys-Evans soutenait que le moment venu, Terre-Neuve réintégrerait son statut antérieur. Il disait aussi que les difficultés politiques et financières surgiraient à nouveau et que le pays «se retrouverait dans une situation précaire». Le sous-secrétaire parlementaire avait alors demandé quelle était la position du Canada face à ce problème. Vincent Massey répondit qu'il n'en savait rien. Convaincu que Terre-Neuve s'opposait à l'union, il s'agissait probablement, selon lui, d'une question oiseuse. Emrys-Evans avait alors voulu savoir si le Canada pouvait s'associer Terre-Neuve d'une quelque autre façon. Vincent Massey répondit «qu'il n'avait aucune raison de croire que le Gouvernement canadien serait disposé à prendre Terre-Neuve en charge.» Vincent Massey convint que la question revêtait pour le Canada une importance capitale en raison de l'avenir des bases américaines et de la défense du continent nord-américain.

Norman Robertson mit six mois avant de répondre à cette lettre. Puis, le 16 juillet 1943, il communiqua à Vincent Massey l'existence de nouvelles spéculations politiques à Terre-Neuve et ajouta que, jusqu'alors, les Terre-Neuviens semblaient toujours ignorer les conséquences des liens et des engagements nouveaux qu'exigerait la défense continentale dans le monde de l'après-guerre. Il poursuivit en disant «qu'il semblait probable que, contrainte par des pressions économiques, Terre-Neuve devait, tôt ou tard, se joindre à la Confédération canadienne... Toutefois, l'initiative devait venir de Terre-Neuve.» N. A. Robertson fit alors état d'une nouvelle attribution de compétences. Il laissa entendre que le Royaume-Uni n'était plus autant disposé (mise à part sa capacité financière) à aider Terre-Neuve à éviter la faillite. Le Canada et les États-Unis avaient assumé la tâche de renforcer la défense terre-neuvienne dans le cadre d'un programme de défense continentale. Dans ces conditions, il semblait alors peu logique pour les contribuables britanniques de devoir sans cesse

absorber les déficits budgétaires de Terre-Neuve, lesquels se gonfleraient considérablement si jamais on devait mettre en œuvre une politique de sécurité sociale comme celle que proposaient les rapports Beveridge et Marsh.

Ottawa commençait alors à se demander ce qu'il adviendrait de sa présence et de ses installations à Terre-Neuve et au Labrador à la fin de la guerre. Les études tenaient maintenant compte de la présence de vastes gisements de minerai de fer et d'un énorme potentiel en énergie électrique au Labrador. Un mémorandum des Affaires extérieures daté du 7 août 1943 signale qu'advenant l'union avec le Canada, «les mesures de défense en seraient simplifiées et l'exploitation des richesses naturelles de Terre-Neuve, surtout au Labrador, en seraient facilitée.» Évidemment, il faudrait y mettre le prix. Terre-Neuve «soulèverait des problèmes sociaux et politiques nouveaux d'une grande envergure. Du point de vue économique, le pays serait probablement un fardeau.»

Dans un mémorandum rédigé le 18 août 1943 à l'intention du Premier ministre Mackenzie King, Norman Robertson précisa certaines de ses réactions et réflexions personnelles. Après avoir mentionné la "mission de bonne volonté" Ammon, il poursuivit en ces termes: «Pour ma part, j'estime qu'un jour, je ne sais trop comment, Terre-Neuve devra faire partie de la fédération canadienne. Je crois que, à longue échéance, des considérations à la fois politiques et stratégiques rendent cette évolution inévitable.» Les difficultés étaient cependant nombreuses. «Il me semble que si Terre-Neuve était une province du Canada, elle ferait rapidement siens tous les griefs traditionnels des Maritimes contre les structures du tarif douanier et du taux de fret canadiens...»

Norman Robertson ajouta que «Terre-Neuve avait joui de trois années d'essor à la suite du volume important des dépenses des États-Unis, du Canada et du Royaume-Uni dans l'Île aux fins de la guerre. Les revenus avaient monté en flèche, bien que le barème fiscal soit demeuré relativement peu élevé. Les salaires avaient doublé au cours des deux dernières années, et les prix avaient augmenté parallèlement, sans qu'on ait tenté sérieusement d'intervenir. De toute évidence, Terre-Neuve devait s'attendre à une période d'adaptation économique subite et difficile dès que cesseraient les hostilités.»

Avant que C. J. Burchell ne quitte St. John's pour assumer sa nouvelle charge de haut commissaire du Canada en Afrique

du Sud (en février 1944), il avait tempéré ses sentiments anti-fédéralistes, comme il l'avait consigné quelques mois plus tôt; il avait dorénavant la conviction que, malgré certains problèmes particuliers, Terre-Neuve pourrait se tailler une place confortable dans la communauté canadienne. Écrivant à Ottawa, en novembre 1943, il attribua en partie l'opposition de Terre-Neuve à l'union à l'ignorance du fonctionnement du régime fédéral. Il nota que la population ne se rendait pas compte que de nombreuses questions essentielles, comme l'éducation, constitueraient une juridiction qui leur appartiendrait en propre advenant l'union. «Mon plan de campagne actuel, ajouta-t-il, (et c'est là la première mention d'un engagement dans une campagne) est de renseigner le plus possible, mais discrètement.»¹

Le successeur de C. J. Burchell, J. Scott Macdonald, était un diplomate de carrière qui, comme son prédécesseur, était originaire de la Nouvelle-Écosse. Dès le début, il analysa l'opinion politique terre-neuvienne et fit parvenir à Ottawa une série de rapports exhaustifs et réalistes sur la question. Ce n'est toutefois que le 5 mars 1945 qu'il perçut certains nouveaux remous plus favorables à l'union. Cela soulevait dès lors la question de savoir quelle attitude devaient prendre ses collègues et lui-même à Terre-Neuve dans l'exercice de leur charge.

Dans sa dépêche du 5 mars, le haut commissaire du Canada se demandait «s'il était judicieux de prendre l'initiative». Si le Canada attendait la manifestation d'une éventuelle dépression d'après-guerre et la faillite, ce qui pourrait conduire Terre-Neuve à rechercher l'union comme planche de salut, le Canada lui-même pourrait être alors aux prises avec des difficultés semblables et l'opinion publique canadienne refuserait d'assumer un nouveau fardeau. Le Canada aurait tout avantage à réaliser l'union l'année suivante ou au cours des deux prochaines années plutôt que dans une décennie, ajouta-t-il. «Cela réglerait du même coup la question litigieuse des droits militaires et commerciaux d'après-guerre . . . bien que, par la même occasion, cela présenterait l'épineux problème de régler le sort des bases américaines dans l'Île.» Il inclinait alors à penser que si le Canada offrait des conditions vraiment avantageuses et que les avantages réels étaient connus,

¹ C. J. Burchell était favorable à l'union de Terre-Neuve au Canada mais, bien qu'il ait été étranger aux affaires de Terre-Neuve lorsque les décisions constitutionnelles furent prises, les documents de l'époque nous laissent voir qu'il était sympathique à l'idée de la restauration du gouvernement autonome à Terre-Neuve.

«une portion importante de l'opinion publique voterait en faveur de l'union.» Quant au mode de sondage de l'opinion publique terre-neuvienne, il estimait que l'union «recueillerait un verdict beaucoup plus favorable et éloquent grâce à un plébiscite que celui que nous obtiendrions en attendant le retour du gouvernement autonome et la mise aux voix de la question à l'Assemblée.»

À Ottawa, R. A. MacKay et d'autres avaient, en douce, commencé à soupeser et à analyser les éléments susceptibles de servir advenant que la Confédération revienne à l'étude. Scott Macdonald recommanda à Ottawa d'entreprendre immédiatement une étude fouillée des effets et des conséquences de l'union pour que le Canada soit prêt, advenant l'arrivée d'une délégation terre-neuvienne. Il estimait souhaitable de s'assurer que le Royaume-Uni «cédant à la sentimentalité», ne puise pas dans son trésor pour rendre Terre-Neuve indifférente aux avantages de l'union. Il exposa ce qu'il fallait mettre en œuvre pour «organiser une campagne en faveur de l'union». Il était évident que cette campagne devait être dirigée par des Terre-Neuviens.

ÉLECTION D'UNE CONVENTION NATIONALE

Une fois la guerre terminée, l'opinion publique se tourna vers les problèmes courants en temps de paix. Quant à l'avenir politique de Terre-Neuve, le pas suivant devait être franchi par Whitehall, Ottawa jouant le rôle de spectateur intéressé, et plus tard celui de participant. Entre-temps, les élections générales étaient imminentes à la fois en Grande-Bretagne et au Canada. Le 11 juin 1945, le gouvernement libéral de Mackenzie King gagna de justesse (125 sièges sur 245). En juillet le parti travailliste de Clement Attlee battit nettement le gouvernement de coalition de Winston Churchill.

Au début de septembre, le nouveau gouvernement britannique s'enquit auprès d'Ottawa afin de savoir si le Canada était disposé à accueillir sir Alexander Clutterbuck, du Bureau des Dominions, qui participerait à des entretiens secrets à Ottawa sur l'avenir des relations canado-terre-neuviennes. On demanda à Scott Macdonald de faire coïncider son propre voyage à Ottawa avec ses rencontres.

Dans sa réponse, le haut commissaire du Canada à St. John's fit état d'événements qui appelaient un réexamen. Par exemple, comment l'ensemble de la stratégie de défense de l'Amérique du

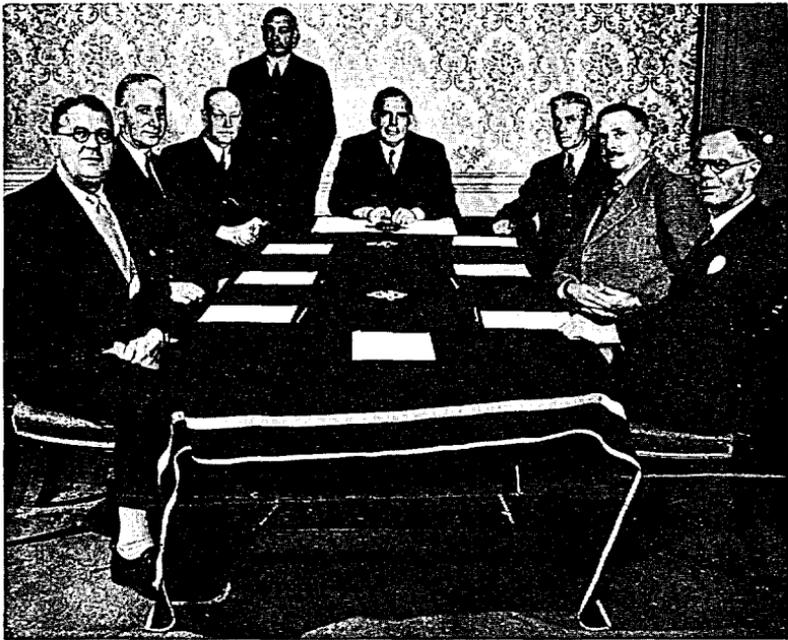
Nord allait-il être modifié par la bombe atomique? Quel rôle allait jouer Terre-Neuve dans cette stratégie? Il rappelait que le Canada avait investi de 25 à 28 millions de dollars pour construire l'aéroport de Gander, et il fallait y ajouter encore 10 millions de dollars pour que l'aéroport réponde aux besoins de l'après-guerre, ce qui dépassait de loin la capacité financière de Terre-Neuve.

Ses réflexions sur l'union l'avaient amené à changer d'avis; il estimait maintenant que si le Canada devait décider de faire la cour à Terre-Neuve, il fallait en différer l'initiative le plus longtemps possible. La population terre-neuvienne devait pouvoir déterminer librement son avenir. L'argument le plus ancien et, en quelque sorte, le plus puissant contre l'union à Terre-Neuve était la perspective de l'imposition directe. L'attrait de l'union avec le Canada aurait beaucoup à gagner si le projet d'expansion des services de sécurité sociale au Canada, lié à l'issue des négociations courantes entre le Dominion et les provinces à Ottawa, devait progresser et aboutir.

Au cours de ses pourparlers à Ottawa, sir Alexander Clutterbuck cherchait à jauger l'intérêt du Canada à l'égard de la fédération avec Terre-Neuve; ce faisant, il laissa entendre que si la Convention nationale de Terre-Neuve, une fois élue, s'intéressait à la fédération avec le Canada, le Gouvernement britannique encouragerait une telle attitude pourvu qu'il sache d'avance que le Canada était disposé à souscrire à une telle évolution. Un peu paradoxalement, sir Alexander proposa, par la même occasion, au Gouvernement canadien de verser, en dollars, sa quote-part du fonds de développement de 100 millions de dollars que le Gouvernement britannique envisageait de créer à Terre-Neuve. Le Gouvernement canadien ne s'engagea pas quand au premier volet et il opposa un refus au second.

À la fin de novembre, Ottawa eut vent du projet imminent de Londres en vue de déclencher le mécanisme de décision quant à l'avenir politique de Terre-Neuve. Un exemplaire de la déclaration que le secrétaire d'État aux Affaires des Dominions (le vicomte Addison) se proposait de faire à la Chambre des Lords fut transmis au secrétaire d'État aux Affaires extérieures à Ottawa. Le 7 décembre, les autorités canadiennes à Ottawa apprirent que le vicomte Addison allait faire sa déclaration le 11 décembre.

Dans sa déclaration, Lord Addison rappelait l'engagement pris envers la population terre-neuvienne en 1933, à savoir que



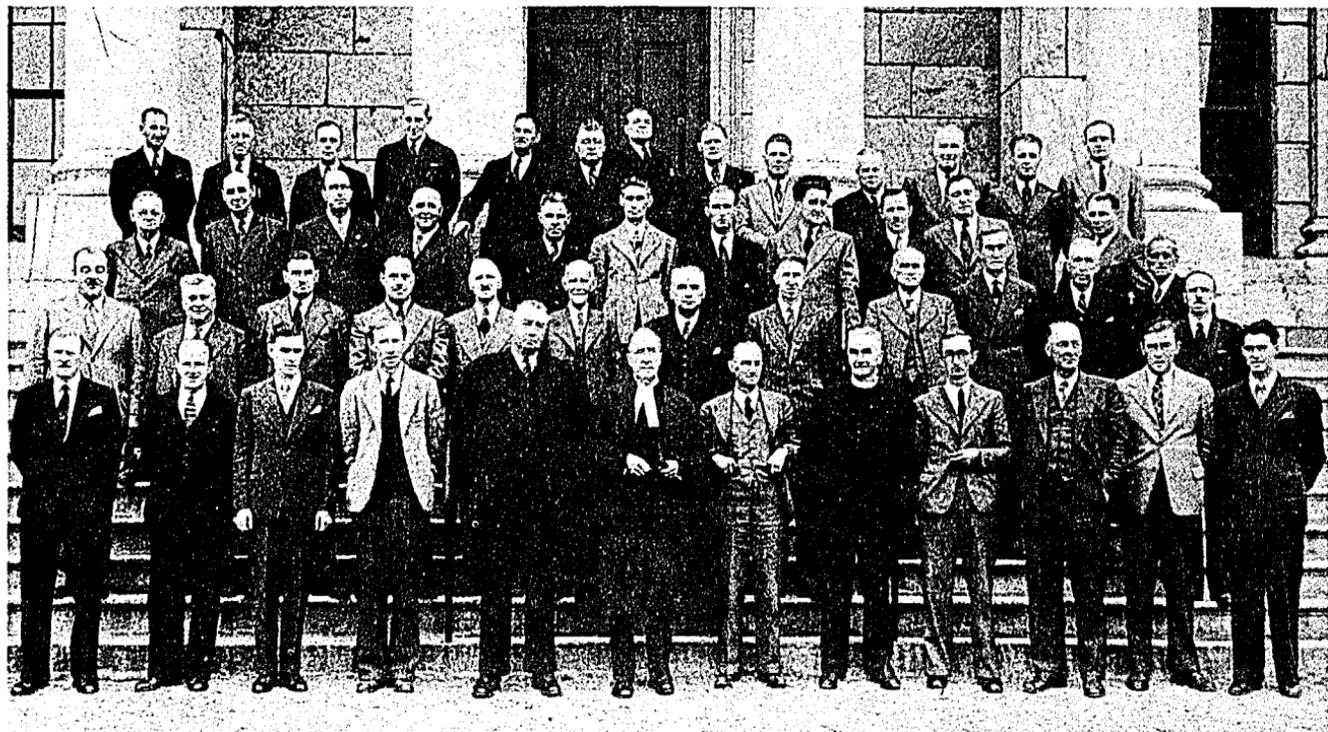
Montreal Standard

En 1946, la Commission pour Terre-Neuve se composait des membres suivants: de g. à d.: J. S. Neill¹, commissaire aux Services publics et aux Approvisionnements; A. J. Walsh², commissaire aux Affaires intérieures et à l'Éducation; sir John Puddester², commissaire à la Santé publique et au Bien-être social; sir Gordon Macdonald¹, gouverneur de Terre-Neuve et président de la Commission; Harry A. Winter², commissaire à la Justice et à la Défense; W. H. Finn¹, commissaire aux Ressources naturelles; et R. L. M. James¹, commissaire aux Finances. Debout, W. J. Carew² secrétaire de la Commission.

¹ De Grande-Bretagne

² Terre-Neuvien

«dès que s'aplaniraient les difficultés de l'Île et que le pays se suffirait à lui-même, le gouvernement autonome serait rétabli à la demande de la population terre-neuvienne.» En décembre 1943, le gouvernement de coalition du Royaume-Uni précisa que la ligne de conduite qu'il avait adoptée relativement à Terre-Neuve découlait de cet engagement. Le nouveau gouvernement Attlee "entérine sans réserve la déclaration de principes faite au nom du gouvernement de coalition en 1943 et, à cette fin, il entend prendre les dispositions nécessaires le plus tôt possible.»



Les membres de la Convention nationale*

Selon lord Addison, le Gouvernement britannique avait consulté les membres de la Commission gouvernementale à St. John's et il croyait que la meilleure façon était d'élire une convention nationale composée de Terre-Neuviens. La suite de la déclaration précisait que le projet avait pour but «de permettre à la population terre-neuvienne de choisir son futur mode de gouvernement librement, en connaissance de cause et le plus tôt possible.»

La Convention nationale avait pour mandat «d'étudier la situation du pays et de recommander au Gouvernement de Sa Majesté les modes de gouvernement éventuels à présenter à la population lors d'un référendum.»

Le texte ne faisait aucune mention du Canada. La déclaration fit néanmoins la manchette des journaux, au Canada et à Terre-Neuve. Dans son autobiographie intitulée *I Chose Canada*, Joseph R. Smallwood nous livre sa réaction dans une description pittoresque. Descendu du train de nuit Toronto-Montréal pour se rendre à l'hôtel Ford, il acheta le numéro du 12 décembre du

▪ PREMIERE RANGEE — Gordon Warren, secrétaire de la Convention nationale; Joseph Fowler, Port de Grave; Francis Ryan, secrétaire adjoint de la Convention nationale; le professeur Wheare, conseiller politique; K. M. Brown, Bonavista South; le juge Fox, président de la Convention nationale; J. R. Smallwood, Bonavista Centre; le révérend Lester Burry, Labrador; Alfred Watton, Fogo; Gordon Bradley, Bonavista East; Isaac Newell, White Bay; Michael Harrington, St. John's West.

DEUXIEME RANGEE — C. A. Crosbie, St. John's West; Edmund C. Cranford, Trinity Centre; Charles H. Bollam, Humber; Edgar L. Hickman, St. John's East; Thomas Ashbourne, Twillingate; R. B. Job, St. John's East; Roland G. Starkes, Green Bay; Michael J. McCarthy, Port au Port; Wellington Crummey, Bay de Verde; Colin G. Jones, Harbour Grace; Albert F. Penney, Carbonear; J. Hamman, Harbour Main; A. B. Butt, St. John's West Extern.

TROISIEME RANGEE — Kenneth M. MacDonald, Grand Falls; Malcolm Hollett, Grand Falls; Reuben T. Vardy, Trinity North; Charles L. Bailey, Trinity South; John T. Spencer, Hermitage; John J. MacCormick, St. Mary's; Francis L. Ryan, Placentia West; William J. Keough, St. George's; Frank D. Fogwill, St. John's East Extern; Edmund P. Reddy, Burin East; Leonard J. Miller, Placentia East.

QUATRIEME RANGEE — Edgar Roberts, St. Barbe; Percy Figary, Burgeo West; D. J. Jackman, Bell Island; Gordon F. Higgins, St. John's East; Daniel Hillier, Burin West; William J. Banfield, Fortune Bay; Wilfred Dawe, Bay Roberts; Pierce Fudge, Humber; Archibald Northcott, Lewisporte; Frederick Goodyear, Ferryland; Peter J. Cashin, St. John's West; Samuel F. Vincent, Bonavista North; Thomas Kennedy, Harbour Main.

quotidien montréalais *The Gazette* à un kiosque à journaux et y lut en manchette la déclaration du vicomte Addison; l'article l'enthousiasma à tel point qu'il en avala de justesse son petit déjeuner pour ensuite passer des heures à marcher dans les rues de Montréal, absorbé par l'avenir politique de sa terre natale. Il ne pouvait pas encore se fixer sur l'idée de l'union avec le Canada, mais la déclaration permettait d'escompter une campagne à sa mesure à laquelle il se promit de participer corps et âme.

À St. John's, les réactions étaient tout autres. D'une part, on estimait que le mécanisme prévu permettrait aux Terre-Neuviens d'obtenir promptement le rétablissement du gouvernement autonome. D'autre part, on jugeait avec aigreur que le Royaume-Uni ait manqué à l'engagement solennel de rétablir le gouvernement autonome à la demande de la population (même si aucune demande n'avait été présentée.) De toute évidence, ce dernier groupe estimait inconditionnel l'engagement originel, c'est-à-dire qu'il ne tenait pas compte de la condition économique.

Dans sa dépêche du 12 décembre où il faisait état des réactions à St. John's, Scott Macdonald releva une phrase de la déclaration britannique où il était dit que «les difficultés particulières de notre situation financière au cours des quelques prochaines années pourraient bien nous interdire de prendre de nouveaux engagements.» Selon le haut commissaire, cette affirmation était lourde de sens. Dans le monde difficile de l'après-guerre, Terre-Neuve allait presque certainement devoir compter sur l'aide de l'extérieur. Advenant l'incapacité ou le refus du Royaume-Uni de la lui accorder, cela encouragerait-il les éléments qui cherchaient de l'aide ailleurs, notamment au Canada? Il ajouta toutefois que Terre-Neuve profitait de la vague de prospérité d'après-guerre et que la réaction immédiate semblait favoriser le rétablissement du gouvernement autonome. Il précisa que les adversaires de l'union craignaient entre autres choses, que l'élimination des entraves à l'immigration qui accompagnerait l'union puisse entraîner le départ de nombreux Terre-Neuviens pour d'autres régions du Canada.

Le major Peter Cashin, ancien ministre des Finances prit la parole à la radio en janvier 1946 pour appuyer l'indépendance de Terre-Neuve; à cette occasion, il accusa le Royaume-Uni d'avoir manqué à son engagement de rétablir le gouvernement autonome une fois les difficultés financières de Terre-Neuve aplanies (sans

pour autant reconnaître, une fois de plus, que la population de Terre-Neuve devait en faire la demande.)

Au début de 1946, le haut commissariat souligna l'orientation légèrement différente que prenait le débat dans la presse et le public. Tout au moins, la Confédération n'était-elle plus un sujet de discussion à éviter absolument. Le 28 février, Scott Macdonald nota que l'Institut littéraire de l'Église méthodiste de St. John's avait organisé, à titre expérimental, une convention modèle. À la troisième séance, on avait mis aux voix les quatre principaux modes de gouvernement étudiés. Les résultats avaient été les suivants:

Fédération avec le Canada	80
Gouvernement autonome	79
Commission gouvernementale	38
Régime parlementaire	9

Le haut commissaire renseignait toujours Ottawa sur les courants de l'opinion publique à l'égard de la prochaine convention. Il signala une remarquable série de lettres publiées dans la presse par J. R. Smallwood, «historien bien connu et journaliste de renom». Il fit aussi état d'une allocution prononcée par J. B. McEvoy et des émissions radiodiffusées du major Cashin. Il estimait que Terre-Neuve ne semblait guère empressée de s'unir au Canada. On reconnaissait cependant de plus en plus que Terre-Neuve jouirait d'une plus grande sécurité financière si elle s'unissait au Canada. Notant toutes les influences favorables ou contraires à l'union, le haut commissaire regrettait l'échec apparent de la conférence fédérale-provinciale à Ottawa. Cela portait un dur coup aux espoirs de ceux qui considéraient le programme canadien de sécurité sociale (qui dépendait, d'une certaine façon, de la conclusion d'accord fiscaux entre les gouvernements fédéral et provinciaux) comme un atout pour les éléments terre-neuviens favorables à l'union. La rupture des négociations pouvait se révéler un recul incalculable pour les tenants de la Confédération.

S'entretenant avec le gouverneur de Terre-Neuve nouvellement arrivé, sir Gordon Macdonald, Scott Macdonald recueillit quelques précisions quant à la position du Gouvernement du Royaume-Uni sur l'avenir de Terre-Neuve. Dans son message du 8 mai 1946, le haut-commissaire du Canada écrivit entre autres choses: «[Le nouveau gouverneur] m'a dit que le Premier ministre M. Attlee, et le secrétaire d'État aux Affaires des Dominions, lord



Archives publiques du Canada

Un vieux pêcheur



Montreal Standard

L'épouse d'un pêcheur

Addison, lui avaient confié avant son départ, à titre confidentiel, qu'ils estimaient l'union avec le Canada être la meilleure chose qui puisse arriver à Terre-Neuve et qu'ils seraient heureux si l'union pouvait se réaliser avec l'appui d'une vaste majorité de la population.» Il avait répondu au gouverneur «qu'il faudrait une autorité politique singulièrement forte pour que la population canadienne accepte Terre-Neuve, car il en coûterait entre cinq et huit millions de dollars par an pour offrir à Terre-Neuve les mêmes avantages et les mêmes services dont jouissent les provinces canadiennes actuelles.»

Dans une dépêche datée du 1^{er} juin 1946, le haut commissariat fit état des candidatures à la Convention nationale dans 35 des 38 circonscriptions. Le scrutin eut lieu le 21 juin. Seuls pouvaient se présenter les résidents de «bonne foi» de chaque circonscription (c'est-à-dire, les personnes qui habitaient dans la circonscription depuis au moins deux ans avant la date de mise en candidature, bien que le service militaire n'ait pas constitué un changement de résidence). Cela eut pour effet de réduire quelque peu l'influence de St. John's à la Convention nationale. «En effet, la plupart des hommes publics bien connus de Terre-Neuve résidaient dans la capitale et, sans la restriction visant le lieu de résidence, le nombre de représentants à la Convention aurait injustement favorisé cette région.»

Dans sa lettre du 15 juillet adressée à Hume Wrong, devenu sous-secrétaire d'État associé aux Affaires extérieures, Scott Macdonald nota un événement prochain dont il a déjà été question. Scott Macdonald annonçait que J. R. Smallwood était fort impatient de se rendre à Ottawa afin de savoir quelle était la nature exacte des services offerts par le gouvernement fédéral aux provinces maritimes et, par là même, ce que Terre-Neuve était en droit d'escompter si elle décidait de s'unir au Canada. Scott Macdonald estimait que J. R. Smallwood devait être muni d'une lettre à l'intention de R. A. MacKay, qui dirigeait les affaires terre-neuviennes au ministère des Affaires extérieures et qui, en outre, à titre d'éditeur des *Newfoundland Studies*, pourrait peut-être intéresser un écrivain et radiodiffuseur terre-neuvien à des questions semblables. On espérait ainsi que J. R. Smallwood aurait ensuite ses entrées auprès des hauts fonctionnaires du ministère. En l'occurrence, selon son propre récit, ce dernier décida d'arranger lui-même la plupart de ses rendez-vous et de s'adresser directement aux ministres canadiens. Bien que les hauts fonctionnaires

canadiens aient été disposés à s'entretenir avec J. R. Smallwood, à l'échelon ministériel, on éprouvait une certaine hésitation à traiter avec un défenseur ardent de la Confédération qui agissait alors strictement à titre personnel. C'est à cette occasion que J. R. Smallwood rencontra J. W. Pickersgill et Louis St. Laurent pour la première fois; il les jugea tous deux sympathiques.

Un mémorandum du 7 septembre 1946 résume la conversation de Paul Bridle (troisième secrétaire à St. John's) et du gouverneur. Sir Gordon Macdonald avait procédé à des sondages de l'opinion publique dans tout le territoire terre-neuvien et il estimait que le maintien de la Commission gouvernementale, le rétablissement du gouvernement autonome et la fédération avec le Canada s'inscrivaient alors dans cet ordre, l'union arrivant troisième et dernière.

La presse et la radio firent largement état des séances de la Convention nationale qui débutèrent le 12 septembre, de sorte que les dépêches diplomatiques de cette période révèlent peu de questions confidentielles ou inédites.

Le jour de l'ouverture de la Convention, nous livre J. R. Smallwood, de nombreuses personnes s'étonnèrent de voir une batterie de microphones. Lui-même se dit «profondément heureux» de la chose. La radiodiffusion des séances se révéla une innovation d'une importance inestimable. Chaque mot prononcé au cours des débats de la Convention se propageait jusqu'aux confins les plus éloignés de Terre-Neuve. Cela se révéla un moyen progressif et décisif de renseigner les adultes en politique, en économique, en finances publiques et sur les divers modes de gouvernements qui s'offraient. J. R. Smallwood fit état de l'avidité avec laquelle les Terre-Neuviens, dans les ports les plus isolés comme dans les centres urbains, buvaient chaque parole du déroulement des séances et des débats de la Convention. Radiodiffuseur habile et averti lui-même il sut exploiter à fond ce moyen de diffusion.

La première réunion du comité de direction, où fut soulevée la question d'envoyer une délégation à Ottawa, semble s'être tenue le 2 octobre, soit trois semaines après la première séance de la Convention.

Le 22 octobre 1946, L. B. Pearson, alors sous-secrétaire d'État aux Affaires extérieures, adressa une lettre à Norman Robertson, haut-commissaire du Canada au Royaume-Uni; il y signalait que l'orientation de l'opinion terre-neuvienne semblait

encore favoriser le maintien du mode de gouvernement de la Commission, pourvu, bien entendu, que le Royaume-Uni veuille bien continuer à absorber les déficits budgétaires de Terre-Neuve. L. B. Pearson estimait possible que la Convention nationale demande au Royaume-Uni si Terre-Neuve pouvait compter sur une telle aide financière. Advenant une réponse négative, l'opinion changerait d'orientation, et on s'intéresserait davantage à l'union avec le Canada. Il n'enjoignit cependant pas à N. A. Robertson de chercher à influencer de quelque façon le Gouvernement du Royaume-Uni.

Le 29 octobre 1946, Scott Macdonald signala à Ottawa la motion présentée par J. R. Smallwood à la Convention nationale; cette motion visait à s'assurer de la position d'Ottawa quant à l'union fédérale de Terre-Neuve avec le Canada. Le haut commissaire du Canada nota que cette motion n'avait pas été bien accueillie. Les membres de la Convention nationale croyaient qu'à tout le moins la motion était prématurée. Il ajouta qu'on reprochait à J. R. Smallwood les pressions qu'il exerçait. On se demandait même si J. R. Smallwood n'était pas une sorte d'agent secret, s'il n'agissait pas pour le compte du Gouvernement canadien. Quoiqu'il en soit, sa motion fut battue.

Le 16 novembre, les membres de la Convention nationale apprirent avec stupeur le décès, survenu le jour même, de leur président, le juge Cyril Fox. Comme le savaient depuis longtemps les hauts fonctionnaires canadiens, à titre privé, le juge Fox favorisait l'union avec le Canada comme solution la plus favorable à Terre-Neuve. Certains de ces hauts fonctionnaires étaient lentement gagnés par la crainte que son successeur soit contre la fédération. Les tenants de l'union devaient cependant être agréablement surpris. Quelques jours après le décès du juge Fox, Scott Macdonald décrivit «un événement d'une importance capitale». Il s'agissait d'une décision unanime de la Convention nationale pressant Gordon Bradley, député à la Convention, de prendre la relève. Autrement, un membre de la Cour Suprême de Terre-Neuve aurait automatiquement été prié de remplir cette charge. Cela aurait été long et, de toute évidence, personne à la Convention ne souhaitait un juge à la présidence, sauf lors des cérémonies officielles, comme à l'ouverture et à la clôture des sessions. Gordon Bradley était le plus ancien député de la Convention et le seul rompu à la procédure parlementaire. Il accepta la charge à la condition qu'on ne lui retire pas le droit de s'exprimer et de voter.

Le haut commissaire du Canada estima que le vent tournait. «Il est ainsi acquis que M. Bradley dirigera la délégation qui se rendra à Ottawa pour étudier la possibilité d'établir une base d'union juste et équitable.» Advenant qu'on y parvienne, «cela lui donnera, à titre de président de la délégation, le rôle de chef du mouvement fédératif au sein de la Convention et dans le pays, ce qui permettra au mouvement de s'organiser pour la première fois.» Le haut commissaire conseilla en outre à Ottawa que «si favorables les conditions de l'union soient-elles, il est fort improbable qu'elles soient entérinées à moins qu'un mouvement fort, bien organisé et habilement dirigé ne se constitue pour les présenter à la population, surtout dans les ports isolés où se trouvent la majorité des électeurs et ceux qui sont susceptibles d'être les mieux disposés. . . Ceux qui connaissent à fond la situation, les habitudes et le mode de penser de la population locale doivent absolument lancer une campagne d'éducation populaire. Là se trouve l'importance d'une campagne bien organisée, et M. Bradley est de loin l'homme tout indiqué pour la diriger.» Il semble évident que Gordon Bradley faisait déjà figure de collaborateur dans les cercles officiels canadiens.

Des comités s'étaient constitués peu après la première séance de la Convention. Ils étaient spécialement chargés d'étudier la situation économique de Terre-Neuve et les perspectives à escompter au cours des années suivantes, notamment si le pays se suffisait alors à lui-même et s'il était susceptible de continuer dans cette voie. Le 25 novembre 1946, Scott Macdonald signala que les rapports du comité, alors à l'état de projet, renforceraient la position des tenants de l'union avec le Canada. Les rapports mentionnaient l'épuisement des gisements miniers, la menace des déficits ferroviaires, l'aéroport de Gander qui exigerait sans doute l'affectation de plusieurs milliers de dollars à même les fonds publics. On prévoyait que le coût de la sécurité sociale, de la santé publique et de l'éducation se gonflerait considérablement.

Au début de décembre, le haut commissaire était en mesure de signaler à Ottawa que Gordon Bradley avait été nommé président de la Convention nationale sitôt adoptés les projets de loi pertinents. Suite à cette mutation, une vacance s'était créée au sein du comité de direction, et il y fut pourvu grâce à la désignation de Joseph R. Smallwood.

Entre-temps, à Ottawa, les événements contraignaient de plus en plus le Gouvernement canadien à se prononcer publiquement

sur la possibilité d'une union avec Terre-Neuve. Cela faisait suite à l'initiative d'un député libéral de la Nouvelle-Écosse, L. E. Baker de Yarmouth; ce dernier avait présenté aux Communes une résolution qui demandait au gouvernement d'Ottawa de se tenir prêt à agir advenant le désir exprimé par la Convention nationale à St. John's d'engager les négociations avec le Canada quant aux conditions éventuelles. Dans un mémorandum daté du 2 février 1947 et rédigé pour le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, Louis St. Laurent, L. B. Pearson note que, si la résolution de L. E. Baker était débattue, le Gouvernement «ne souhaiterait probablement pas s'y opposer, car il fermerait ainsi la porte aux démarches préliminaires de Terre-Neuve.»

L. B. Pearson rappela les assurances données par Mackenzie King le 12 juillet 1943, soit que «si jamais la population de Terre-Neuve décide de faire partie de la Confédération et que cette décision ne fasse pas l'ombre d'un doute, le Canada accueillera fort chaleureusement le projet.» L. B. Pearson rappela également la déclaration faite le 24 juin 1946 à la Chambre des Communes par Louis St. Laurent, à savoir: «Si la population de Terre-Neuve décidait de lier son sort à celui du Canada, ses représentants seront accueillis avec empressement et beaucoup de sympathie . . . Nous accueillerons ses délégués ou représentants avec la plus grande cordialité.» (Répondant à une question sur le Labrador, Louis St. Laurent précisa dans le cours du débat, que la population de Terre-Neuve venait tout juste d'élire une Convention nationale chargée de son avenir politique.)

Le Gouvernement avait pris position et il en avait fait part au Gouvernement du Royaume-Uni vers la fin de 1946. Il souhaitait que Terre-Neuve s'unisse à la Confédération en temps opportun. Il déplorerait toute intervention susceptible de torpiller cette réalisation. Vu l'état précaire des négociations qui se poursuivaient avec les provinces, le Gouvernement jugeait nuisible à la réalisation éventuelle de l'union toute démarche officielle auprès de Terre-Neuve sur les termes et ce, jusqu'à ce que les gouvernements provinciaux s'entendent sur un régime fiscal.

VOYAGES À LONDRES ET À OTTAWA

En février 1947, la Convention nationale siégeait déjà depuis cinq mois. Pendant ce temps, elle avait recueilli, grâce à ses neuf comités et autrement, une somme considérable de renseignements

sur la situation courante et les perspectives d'avenir de l'économie terre-neuvienne. La Convention estimait qu'elle devait savoir où en étaient ses relations avec le Royaume-Uni, le Canada et les États-Unis, avant de pouvoir aborder sa seconde tâche principale, soit les recommandations portant sur le futur mode de gouvernement. Au sein de la Convention, une fraction appréciable de l'opinion, dirigée par l'un des marchands les plus respectés de St. John's, R. B. Job, croyait que Terre-Neuve se trouvait bien placée pour négocier avec les États-Unis, car ce pays accepterait peut-être (en retour de l'occupation de bases de défense importantes) de faire des concessions intéressantes concernant ses échanges avec Terre-Neuve. Le 4 février, R. B. Job proposa à la Convention nationale de demander à la Commission gouvernementale par quel moyen on pouvait savoir ce que les États-Unis étaient disposés à consentir en retour des bases américaines et de l'entrée en franchise de leurs importations à Terre-Neuve.

Pour donner plus de poids à sa motion, R. B. Job convint d'y ajouter deux autres articles. Le premier demandait comment obtenir l'aide souhaitée du Royaume-Uni sous le régime des différents modes de gouvernement; le second (qui ouvrait la voie menant à Ottawa) concernait le meilleur moyen de se renseigner sur «Ce qui pouvait constituer une base juste et équitable en vue de l'union fédérale du Dominion du Canada et de Terre-Neuve, ou encore sur les autres arrangements fiscaux, politiques et économiques à escompter.»

La résolution de R. B. Job fut adoptée par trente voix contre huit.

Un comité de la Convention rencontra alors les membres de la Commission gouvernementale. Sur le premier volet de la résolution, le comité apprit que toute intervention auprès des États-Unis devrait se faire par l'intermédiaire du Royaume-Uni. Quant aux deux autres propositions, le seul moyen de savoir était de s'adresser aux deux gouvernements intéressés. La Commission gouvernementale serait heureuse de faire les arrangements nécessaires.

Le 28 février, la Convention nationale adopta deux résolutions: la première, adoptée à l'unanimité, prévoyait d'envoyer une délégation à Londres, et la seconde, d'en envoyer une autre à Ottawa, «afin de chercher à établir une base juste et équitable en vue de l'union fédérale du Canada et de Terre-Neuve.» Au cours

du débat qui suivit on décida que la seconde délégation ne se rendrait pas à Ottawa avant que la première ne soit rentrée de Londres.

Le 20 mars, Scott Macdonald signala à Ottawa ce que le gouverneur de Terre-Neuve avait appris de Londres: le Gouvernement du Royaume-Uni était disposé à recevoir une délégation de la Convention nationale et proposait la date du 29 avril. Le même jour, le gouverneur confia au haut commissaire du Canada qu'il expédiait un message par lequel il pria le Gouvernement du Canada de bien vouloir accueillir une délégation de la Convention.

Le message du gouverneur disait encore: «Je vous serais reconnaissant de bien vouloir me dire si le Gouvernement canadien est disposé à accueillir la délégation et, dans l'affirmative, à quelle date.»

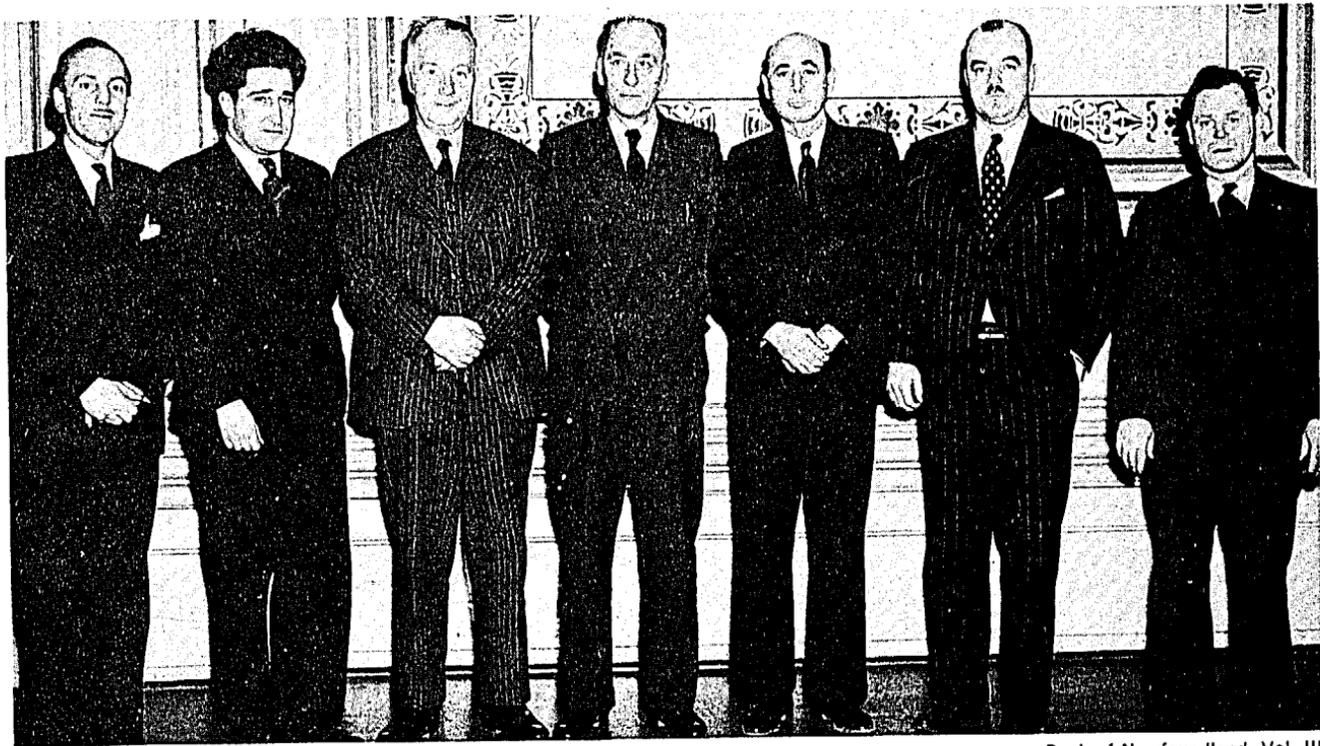
À Ottawa, on s'inquiéta presque tout de suite de la possibilité que les pourparlers auxquels participerait la délégation de la Convention nationale prennent progressivement l'allure de négociations officielles. Néanmoins, estimait-on, il serait maladroit de souligner publiquement le mandat restreint de la délégation. À St. John's, le haut-commissaire reconnut que la délégation pouvait tout au plus se renseigner, explorer et faire rapport, mais que le fait de préciser ces limitations publiquement aurait peut-être pour effet de convaincre la Convention nationale de l'inutilité du voyage.

L'annonce que le gouverneur de Terre-Neuve et A.J. Walsh, commissaire à la Justice et à la Défense, accompagnaient la première délégation à Londres suscita une certaine appréhension à St. John's; Gordon Bradley et J. R. Smallwood s'adressèrent même au haut-commissaire et le supplièrent de signaler ce fait à Ottawa dans l'espoir qu'Ottawa intervienne. Ils craignaient que le gouverneur et son collègue ne se proposent de persuader le Gouvernement britannique de maintenir pour cinq ans le mode de gouvernement par commission et que, dans l'intervalle, le gouverneur cherche à ranimer la Commission gouvernementale. Le haut commissaire du Canada était d'accord, car il avait la conviction que si le Royaume-Uni consentait à aider Terre-Neuve financièrement, «il serait dorénavant inutile de vouloir encourager le pays à adhérer au Dominion ou même de permettre l'inscription de la question de la fédération sur le bulletin [du référendum]». Inutile d'ajouter, cependant, que le Gouvernement canadien se garda bien d'intervenir.

Toutefois, dès le printemps de 1946, le Gouvernement canadien commença à recueillir des renseignements susceptibles de servir si Terre-Neuve décidait de s'adresser à Ottawa. En octobre 1946, on remplaça alors le comité interministériel officieux composé de fonctionnaires par le Comité interministériel officiel sur les relations Canada-Terre-Neuve relevant d'un comité spécial du Cabinet mis sur pied au même moment.

À l'égard des relations avec Terre-Neuve, la position du Gouvernement se trouve résumée de façon impromptue dans un mémorandum rédigé en mars 1947: le Gouvernement consent à accueillir une délégation de Terre-Neuve même s'il «ne souhaite pas engager de négociations susceptibles de gêner les relations du Dominion avec les provinces». L'opportunité de la démarche était difficile à juger. Il aurait été préférable de différer la visite jusqu'à la fin de la session parlementaire. Cependant, ajoutait le mémorandum, «tout attermoiement pourrait entraîner un retard prolongé que pourraient refuser les représentants terre-neuviens et qu'ils pourraient interpréter comme une hésitation ou, à toute fin pratique, comme le refus d'accueillir la délégation». À ce sujet, L. B. Pearson confia au secrétaire d'État aux Affaires extérieures sa conviction que la rencontre devait avoir lieu au plus tard au début de juin, «sans quoi nous risquons de donner à Terre-Neuve l'impression que nous refusons carrément d'accueillir la délégation.» À Terre-Neuve, la Convention nationale espérait toujours obtenir les résultats des démarches auprès de Londres et d'Ottawa suffisamment tôt pour organiser le référendum prévu pour le début de l'automne 1947.

Au fur et à mesure qu'approchait la date du départ de la délégation pour Londres, on discutait toujours de la liste des questions à présenter. On proposait, d'une part, de demander au Royaume-Uni s'il était maintenant disposé à verser l'intérêt sur les sommes (plus de 12 millions de dollars) avancées à la Grande-Bretagne sans intérêt pendant la guerre. Scott Macdonald avoua à son ministre à Ottawa que cette idée répugnait au Gouvernement de Terre-Neuve: «La Commission gouvernementale, dont ses membres terre-neuviens, estime absolument inconvenant que Terre-Neuve demande à la Grande-Bretagne de l'aider au moment où cette dernière se trouve en difficulté. Je me permets d'ajouter, strictement à titre confidentiel, que le président de la délégation (Gordon Bradley) partage cette opinion.»



Book of Newfoundland, Vol. III

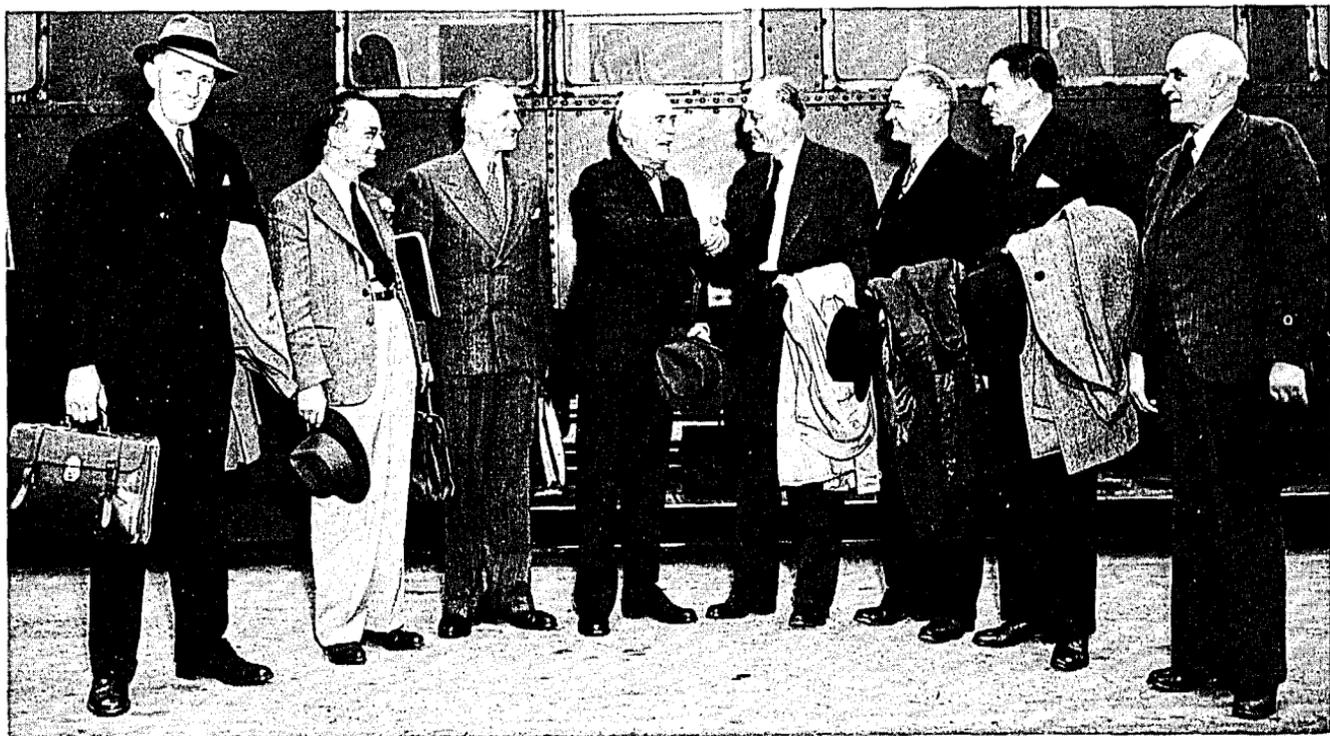
La délégation de la Convention nationale qui se rendit à Londres en mai 1947*

La réaction officielle de Londres suite aux questions posées par la délégation de la Convention nationale semble avoir rassuré quelques personnes pour en alarmer de nombreuses autres. L'essentiel de la réponse du vicomte Addison est tiré du rapport qu'il présenta à la Chambre des Lords le 16 mai 1947: «J'ai dit à la délégation que si la population de Terre-Neuve décidait, par voie de référendum, de maintenir la Commission gouvernementale, le Royaume-Uni continuerait à assurer la stabilité financière de Terre-Neuve. Si, par contre, la population se décidait en faveur du gouvernement autonome, cela signifierait que le Gouvernement de Terre-Neuve et sa population assumeraient l'entière responsabilité des finances terre-neuviennes et que prendrait fin la compétence exercée par le Gouvernement du Royaume-Uni depuis 1934.»

Il est difficile de juger si, en ce dernier cas, l'inquiétude partagée par les tenants du gouvernement autonome à la suite du refus était plus grande que ne l'était, dans le second cas, la consternation que faisait naître cette promesse chez les tenants de l'union avec le Canada. Dans le premier récit qu'il donna de la réaction perçue à Terre-Neuve, Scott Macdonald dit que le refus opposé à la délégation et la "rudesse" de l'accueil qu'on lui réserva «ont fait courir une vague d'indignation dans les cercles terre-neuviens favorables au gouvernement autonome. Ces personnes estiment que le Gouvernement du Royaume-Uni s'emploie délibérément à semer d'embûches l'évolution vers le gouvernement autonome» et que «les concessions faites... sont à vrai dire fort négligeables.»

Toutefois, poursuivit le haut commissaire, «pour ce qui est de la fédération avec le Canada, la réponse du Royaume-Uni est encore plus inquiétante.» Le gouverneur lui avait fait part de la «volonté arrêtée» de la Grande-Bretagne de «continuer à assurer la stabilité financière de Terre-Neuve.» Il ajouta que le gouverneur interprétait cela comme signifiant «qu'ils étaient disposés à consentir les prêts de mise en valeur nécessaires et à absorber les déficits éventuels. Si cela est exact, — ce qui semble être la conclusion plausible à tirer des termes de la réponse — cela mettra fin à tout espoir de fédération avec le Canada.» Il

* A. B. Butt, William Keough, Peter Cashin, Gordon Bradley, Malcolm Hollett, Chesley A. Crosbie, Pierce Fudge. (Tous sauf Keough et Bradley appuyèrent ultérieurement le Gouvernement autonome).



L'arrivée à Ottawa de la délégation de la Convention nationale en juin 1947*

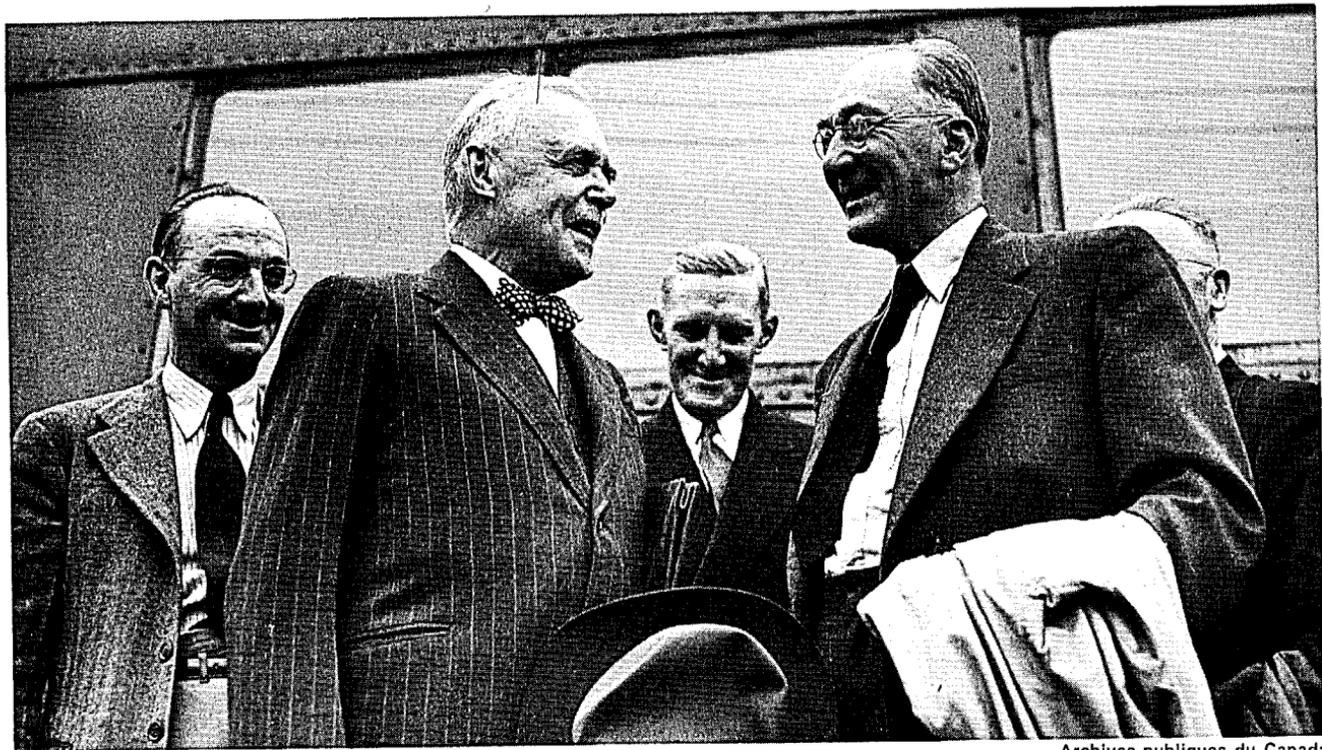
Office national du film

du changement? À combien de députés, combien de sénateurs, Terre-Neuve aurait-elle droit? Quels services agricoles lui offrirait-on? Terre-Neuve aurait-elle droit à un parc national? Qu'advierait-il de l'aéroport de Gander? Qu'en était-il de la radiodiffusion? De l'Office national du film? Quand les Terre-Neuviens seraient-ils assujettis à l'impôt fédéral? Que faire de la fabrication et de la vente de la margarine, toutes deux interdites au Canada? Question capitale: en quoi les pêcheries terre-neuviennes seraient-elles touchées? Autre question capitale, quelle aide financière et quelles subventions Terre-Neuve pouvait-elle escompter de la Confédération?

L'union avec le Canada signifierait que Terre-Neuve serait soulagée de services gouvernementaux coûteux. Cela signifiait aussi, toutefois, que les sources de revenu les plus avantageuses seraient abandonnées au profit de l'autorité fiscale centrale à Ottawa. Le nouveau partage des coûts et des revenus permettait invariablement et malheureusement de prévoir que les revenus laissés à Terre-Neuve en sa qualité de province ne suffiraient pas à absorber les coûts qu'elle devait assumer à ce même titre. Un sérieux écart budgétaire s'annonçait. Il fallait le combler au moyen d'une quelconque aide financière ou de subventions spéciales généreuses. À combien cela se chiffrait-il et par quel moyen entendait-on y parvenir, c'était là des questions capitales et épineuses. La Conférence de Québec de 1864 avait failli échouer sur cette question de «comblar l'écart fiscal». Comme on devait le constater, ce fut aussi une question cruciale en 1947 et 1948.

Les pourparlers d'Ottawa débutèrent bien. Les délégués reçurent un accueil chaleureux lorsqu'ils débarquèrent en sol canadien à Sydney (Nouvelle-Écosse), puis à Montréal et à Ottawa. Le Premier ministre Mackenzie King offrit un dîner le jour de leur arrivée à Ottawa le 24 juin. La réception eut lieu dans le cadre charmant du Country Club situé sur le Chemin Aylmer. Au nombre des invités se trouvaient les ministres du Cabinet désignés au comité Canada-Terre-Neuve, les chefs de l'opposition, les hauts-commissaires des pays du Commonwealth et de hauts fonctionnaires du gouvernement.

* Gordon Higgins, J. R. Smallwood, T. G. W. Ashbourne, Louis St. Laurent (secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures du Canada), Gordon Bradley, le révérend Lester Burry, Charles H. Ballam, Wellington Crummey. (Tous sauf Higgins et Crummey appuyèrent ultérieurement la Confédération).



Archives publiques du Canada

Première rencontre

Au cours des premières années de la guerre, Mackenzie King aimait dire, pendant les séances du Cabinet, que dans la conduite des affaires de la défense à Terre-Neuve, le Canada doit toujours avoir présent à l'esprit la possibilité que Terre-Neuve puisse éventuellement se joindre au Canada. Néanmoins, il confia à son journal que lorsque cette possibilité sembla vouloir se concrétiser, il était moins enthousiaste que certains de ses collègues à l'idée de recevoir des offres de Terre-Neuve. Les difficultés et les problèmes de l'union étaient parfois plus évidents que les avantages. Le 25 mars 1947, il faisait part de sa conviction à Louis St. Laurent, à savoir «que nous devrions nous exprimer avec prudence de crainte de soulever des questions avec les provinces quant à leur droit de regard sur ce qu'il faut faire; de crainte aussi que les autres partis à la Chambre n'exigent d'être consultés. Nous ne pouvons pas considérer la question comme ressortissant au seul parti, mais bien comme une question nationale...» Il estimait que les relations avec les provinces, question qui occupait alors toute l'actualité, devaient d'abord se préciser. «Il est certain que Terre-Neuve sera un lourd fardeau financier.»

Quelques jours avant l'arrivée des délégués terre-neuviens à Ottawa, le Cabinet avait décidé de leur déclarer que, dans l'éventualité où la population de Terre-Neuve se prononcerait en faveur de l'union avec le Canada, le Gouvernement canadien serait disposé à lui offrir le statut de province et à lui accorder le même traitement qu'aux autres provinces. Le Gouvernement canadien était même prêt à aller plus loin; il négocierait avec les représentants autorisés de Terre-Neuve les moyens par lesquels le gouvernement insulaire pourrait, grâce à l'aide d'Ottawa, maintenir un nombre raisonnable de services provinciaux et équilibrer son budget. Plusieurs jours plus tard, le Conseil des ministres ajouta une clause stipulant que, en vertu de ce qui précédait, le Canada ne s'engageait nullement à accorder à Terre-Neuve un traitement de faveur.

Lors du dîner offert au Country Club, Mackenzie King fut favorablement impressionné par Gordon Bradley et, pris au jeu de l'atmosphère historique de la rencontre, il déclara à ses invités, au moment où il portait un toast à Terre-Neuve, qu'il croyait qu'un jour l'union du Canada et de Terre-Neuve deviendrait réalité. «À savoir si le moment était venu ou non, nul n'aurait pu se prononcer.» Il confia à son journal, ce soir-là: «Je suis conscient que nous sommes tous en train d'écrire une page d'histoire.»



Archives publiques du Canada

Les délégations du Canada et de Terre-Neuve — Assis, de g. à d.: J. R. Smallwood, Gordon Bradley, W. L. Mackenzie King, Louis St. Laurent, J. L. Isley, (ministre de la Justice du Canada). Debout, de g. à d.: Wellington Crummey, le révérend Lester Burry, T. G. W. Ashbourne, Douglas Abbott (ministre des Finances du Canada), J. J. McCann (ministre du Revenu national du Canada), Charles H. Ballam et Frank Bridges (ministre des Pêcheries du Canada).

La session s'ouvrit par une séance plénière dans la salle du Comité sur les chemins de fer de la Chambre des Communes, le lendemain matin à 10 hres 30; la presse et les photographes, y avaient été conviés. Les représentants de Terre-Neuve et du Canada avaient pris place sous un tableau des Pères de la Confédération. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures Louis St. Laurent suggéra à Mackenzie King et à Gordon Bradley (président de la délégation terre-neuvienne) de se faire photographier devant le tableau. Mackenzie King jugea que c'était aller un peu loin. De toute façon, le tableau était fixé trop haut sur le mur pour faire une photographie réussie, ce qui permit à King de dire aux photographes «que M. St. Laurent était un homme qui voyait grand.»

Ottawa succombait sous une vague de chaleur et d'humidité, et le président de la délégation terre-neuvienne s'en ressentait fortement. Cependant, une fois les cérémonies terminées, les membres s'attaquèrent à une longue et grave étude d'une centaine de problèmes et de questions. Dix sous-comités furent créés, et de multiples rencontres eurent lieu entre les petits groupes et les fonctionnaires ministériels.

Il fallut multiplier et prolonger les séances pour étudier tous les domaines et pouvoir répondre de façon satisfaisante aux questions de Terre-Neuve; la partie canadienne était réellement à court de temps. Au début, cela convenait parfaitement aux tenants de l'union. Lorsqu'ils avaient quitté St. John's l'impression régnait selon laquelle la délégation reviendrait dans environ un mois munie de tous les renseignements nécessaires et que, dans ce cas, il serait possible de rappeler la Convention nationale sur-le-champ, d'établir les possibilités dont on recommanderait l'inscription sur le bulletin de référendum et d'organiser un scrutin vers la fin de l'été ou au début de l'automne 1947. Cependant, la plupart des tenants de la fédération craignaient que l'union n'essuie un revers certain à moins d'organiser une campagne massive en sa faveur. Cela prendrait beaucoup de temps. De ce point de vue, il serait de loin préférable de différer le référendum jusqu'au printemps 1948.

Cette tendance à prolonger les pourparlers d'Ottawa, indûment peut-être, n'échappait pas aux membres de la Convention opposés à la fédération, à Ottawa comme à St. John's, non plus qu'à cette partie du public terre-neuvien opposé à l'union.

Le 16 juillet, deux membres de la délégation de Terre-Neuve, J. G. Higgins et W. Crummy, se renseignèrent auprès du secrétariat

pour savoir s'il était possible d'ajourner les séances immédiatement et de les reprendre au cours de l'été. Gordon Higgins avait appris de son principal collègue à son bureau d'avocats de St. John's que les éléments hostiles à l'union enjoignaient à la délégation à Ottawa «de cesser de trafiquer et de rentrer chez eux, sans quoi ils s'exposaient à beaucoup de colère.» On rapporte également que J. G. Higgins et W. Crummy estimaient que J. R. Smallwood et Gordon Bradley manœuvraient pour obtenir un ensemble de conditions alléchantes qu'ils feraient ensuite adopter en vitesse par la Convention.

Le même jour, un groupe de membres de la Convention à St. John's, se réclamant de l'appui de plus de la moitié des membres de la Convention, télégraphièrent à Gordon Bradley qu'il était dès lors évident que les plans de la délégation n'avançaient pas. «Il semble à nombre d'entre nous... que des efforts sont déployés pour interdire au pays de se prononcer par référendum l'automne prochain,» poursuit le message.

Le télégramme laissait entendre que le gouverneur de Terre-Neuve avait lu et approuvé le texte et qu'il souscrivait à l'ordre donné à la délégation de mettre fin à ses travaux au plus tôt et de rentrer à St. John's. Le gouverneur Gordon Macdonald dissipa le malentendu le 18 juillet au moyen d'un télégramme personnel où il déclarait: «Je ne vois pas pourquoi la délégation devrait mettre fin au travail dont l'a chargée la Convention. Toutefois, c'est là une question qu'il appartient à la Convention nationale elle-même de trancher, et non pas à moi.» Les recherches se poursuivirent à Ottawa. Le mécontentement de l'élément de St. John's opposé à la fédération allait éclater plus vivement encore avant la fin de l'été.

Derrière le faste de la scène outaouaise, deux graves menaces venaient ternir les espoirs des tenants de l'union. Après les deux premières semaines, la partie canadienne dut prendre une décision: à savoir si elle devait donner à la délégation terre-neuvienne une idée générale, en termes vagues, de ce que serait la Confédération ou si elle devait élaborer, pour en faire part à la Convention nationale, la meilleure base possible d'union en termes concrets. Vers la mi-juillet environ, le Gouvernement canadien décida qu'il ne pouvait faire autrement que de suivre la seconde voie.

Cela ne devait cependant pas aller sans difficultés. À la mi-juillet, il semblait que Louis St. Laurent ait vraiment décidé de

se retirer prochainement de la vie publique pour retourner à la pratique du droit à son bureau de Québec. Si Louis St. Laurent avait alors donné suite à sa décision de prendre sa retraite, apprend-on en lisant le journal de Mackenzie King, cela aurait créé précipitamment une grave crise au sein du parti libéral. «Si vous partez, dit Mackenzie King, en somme, le fardeau devient trop lourd pour moi. Je dois m'appuyer sur un solide collègue québécois: je partirai également.» Pour envenimer les choses, le ministre-clé des Maritimes, J. L. Ilsley, épuisé par ses fonctions du temps de guerre au poste de ministre des Finances, demandait instamment l'autorisation de pouvoir se consacrer à une vie moins captivante. L. B. Pearson, n'étant pas encore entré en politique, mais pressenti tout de même comme ministre, et même comme premier ministre, étudiait une offre très alléchante de l'étranger. Lorsqu'ils discutèrent de l'avenir, Louis St. Laurent admit à Mackenzie King: «Je sais que si vous quittez le parti, et que j'en fais autant, tout s'écroulera». Ce n'est que tard en juillet que Louis St. Laurent consentit à contre-cœur à demeurer à son poste. S'il l'avait abandonné, il est presque certain que l'union du Canada et de Terre-Neuve aurait été différée, peut-être à jamais.

De la mi-juillet à la mi-août, les pourparlers Canada-Terre-Neuve se poursuivirent. Le Gouvernement canadien reconnut qu'il fallait tenter de réaliser l'union; à cette fin, il fallait poursuivre les négociations avec la délégation terre-neuvienne. Le 31 juillet, lors d'une séance plénière réunissant les membres canadiens et terre-neuviens, le travail des sous-comités semblait à peu près terminé; on créa alors un sous-comité d'orientation clé composé de J. L. Ilsley et J. J. McCann du Cabinet canadien et de J. R. Smallwood, J. G. Higgins et T. W. G. Ashbourne de Terre-Neuve, et chargé de rédiger un rapport sur ce qui semblait être «une base d'union juste et équitable.» Une déclaration remise à la presse disait que les pourparlers étaient maintenant suffisamment avancés pour qu'on prenne une telle mesure. Contredisant en apparence les décisions antérieures du Gouvernement, le communiqué de presse soutenait que le sous-comité «n'avait aucunement entamé les négociations». Le 11 août, on signala une rencontre «fort satisfaisante» du sous-comité d'orientation; on y entrevoyait une solution. Les négociations semblaient devoir aboutir à un accord prochain. La délégation terre-neuvienne pourrait bientôt rentrer à St. John's munie d'un projet d'arrangements qui pourrait bien plaire à la majorité des Terre-Neuviens.

Cependant, tout cela n'était qu'illusion. Une autre difficulté se présentait. Le 10 août, une personnalité clé qui assurait l'équilibre politique précaire de la scène canadienne décédait soudainement; il s'agissait de Frank Bridges, ministre des Pêcheries et ministre du Nouveau-Brunswick dans le Cabinet. Le 14 août, le Cabinet canadien se réunit, et L. St. Laurent révéla où en étaient les pourparlers avec la délégation de Terre-Neuve, puis il énuméra les engagements que devrait prendre le Canada. La délégation terre-neuvienne voulait être en mesure d'annoncer publiquement les conditions proposées, le plus tôt possible, dans les deux semaines au plus tard. Cependant, Mackenzie King, comme en fait foi son journal, s'y opposa fortement. Le décès de Frank Bridges avait radicalement modifié la situation. Le Nouveau-Brunswick n'avait plus de représentant au sein du Cabinet. Il fallait organiser une élection complémentaire le plus tôt possible. Une fois les conditions proposées à Terre-Neuve rendues publiques, les différentes provinces y trouveraient à redire. Ottawa serait accusé de faire des offres plus généreuses à Terre-Neuve qu'au Nouveau-Brunswick, par exemple. «Nous créerions le chaos le plus complet au Canada, et le Gouvernement serait battu, ce qui nous éloignerait plus que jamais de la fédération avec Terre-Neuve» avança Mackenzie King, taciturne. Ce dernier estimait qu'à moins que les libéraux n'aient la certitude absolue de remporter la victoire à l'élection complémentaire, «il serait de loin préférable de laisser partir la délégation actuelle pour qu'elle dise à ses commettants que nous n'avons pas pu accéder à ses demandes.»

Il fallait transmettre la mauvaise nouvelle à la délégation terre-neuvienne. Il n'y avait guère autre chose à faire que de gagner du temps et d'attendre que passe l'orage au Nouveau-Brunswick. Entre-temps, jusqu'à ce que la délégation terre-neuvienne rentrât chez elle à la fin de septembre, les pourparlers d'Ottawa traînaient, sans garantie aucune avant l'élection au Nouveau-Brunswick que le Cabinet de Mackenzie King entérinerait les arrangements proposés. Le 8 septembre, on confia à Louis St. Laurent que les membres de la délégation terre-neuvienne «s'impatientsaient» et «s'inquiétaient quelque peu» de l'horaire. La plupart d'entre eux «n'avaient presque plus rien à faire dorénavant», certains s'inquiétant de négliger leurs affaires et leurs occupations. L'opinion publique de Terre-Neuve ne savait pas pourquoi les séances traînaient, et le retard commençait à agir contre l'union.

Des rumeurs parvenaient au haut commissariat à St. John's: «lors de la réouverture de la Convention, on ferait en sorte d'expulser M. Bradley de la présidence et de mettre aux voix la recommandation visant à mettre un terme aux travaux de la Convention. On organiserait un référendum immédiatement, posant carrément aux électeurs la question de savoir si oui ou non la population de Terre-Neuve était favorable à la restauration du gouvernement autonome.»

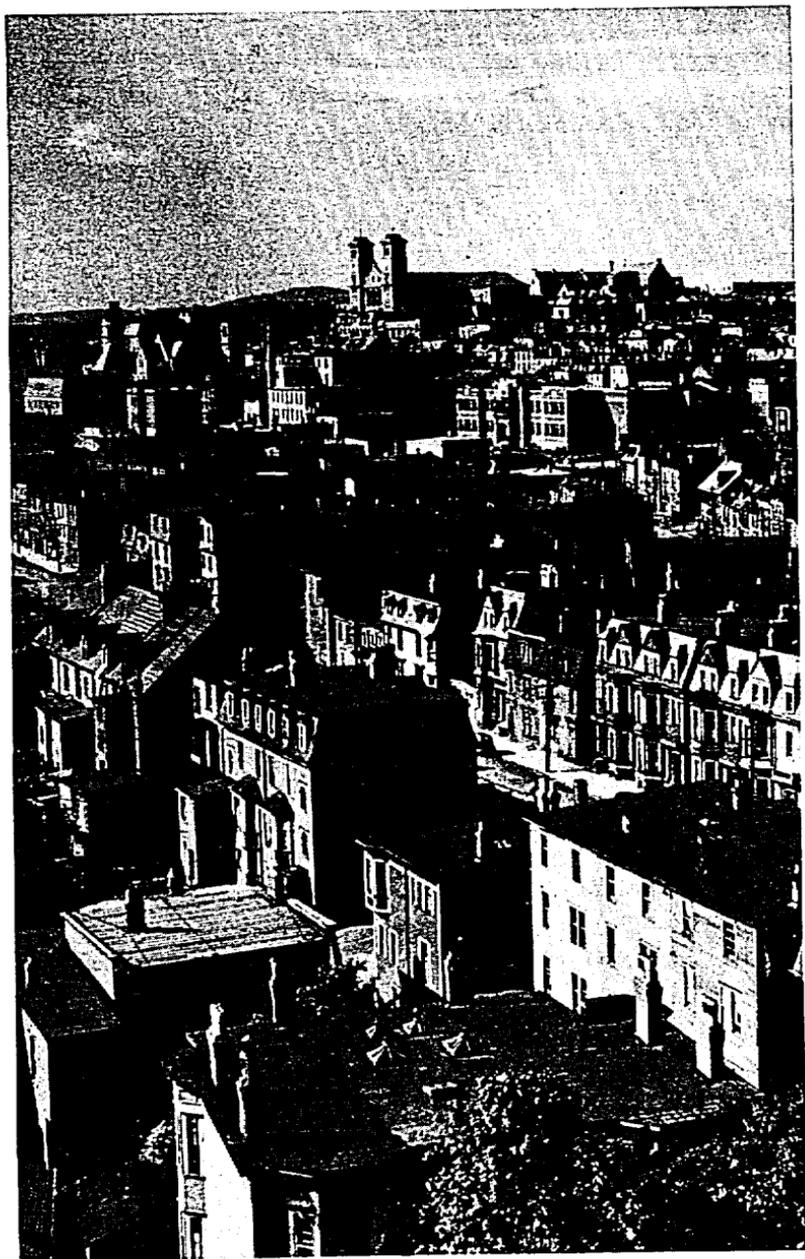
Les télégrammes échangés entre St. John's et Ottawa en septembre donnent une idée du ressentiment suscité par ce long retard.

Dans un télégramme daté du 8 septembre et adressé au président Bradley à Ottawa, vingt et un membres de la Convention nationale rappelèrent à leurs collègues à Ottawa leur requête antérieure (6 juillet) de convoquer à nouveau la Convention et ils ajoutèrent: «Vous savez pertinemment que vous négociez ouvertement avec le Gouvernement canadien sans y être autorisés et que vous outreprenez votre mandat.» Ils signalèrent à l'attention de Gordon Bradley une dépêche en provenance de la ville de Québec, parue dans le numéro du 5 septembre du *Herald* de Montréal et intitulée: «Québec déclare: le Labrador nous appartient, la nouvelle carte fait fi des frontières, la décision du Conseil privé n'est pas respectée.»

«Cela devrait vous faire comprendre nettement l'attitude antagoniste du Gouvernement québécois envers Terre-Neuve», lisait-on plus loin. «Quoi qu'il en soit, nous estimons que les négociations doivent cesser immédiatement et que la délégation doit rentrer à Terre-Neuve sur-le-champ.»

Dans sa réponse, Gordon Bradley nia que la délégation à Ottawa excédait les pouvoirs que lui avait confiés la Convention nationale. Rien n'indiquait que le Labrador serait détaché de Terre-Neuve. «Je tiens à répéter que, dès le départ, le Labrador constitue un droit acquis pour Terre-Neuve qui n'acceptera jamais de s'en départir.»

Voici la teneur de la réponse du groupe dissident de Terre-Neuve qui expédia un deuxième télégramme où il élabora sur les craintes qu'inspire le Labrador: «Comme la province francophone de Québec fait partie de l'union fédérale du Canada et qu'elle exerce de fortes pressions politiques au sein du gouvernement fédéral canadien, nous estimons que cette province est décidée à



Montreal Standard

St. John's face au soleil levant. 1946

tout mettre en œuvre pour s'appropriier le Labrador terre-neuvien; il semble qu'ils (les Québécois) aient l'intention d'entamer des procédures contre Terre-Neuve pour tenter de faire renverser la décision de 1927 du Conseil privé. Étant donné les circonstances, nous estimons que le gouvernement fédéral du Canada serait forcé de défavoriser Terre-Neuve.»

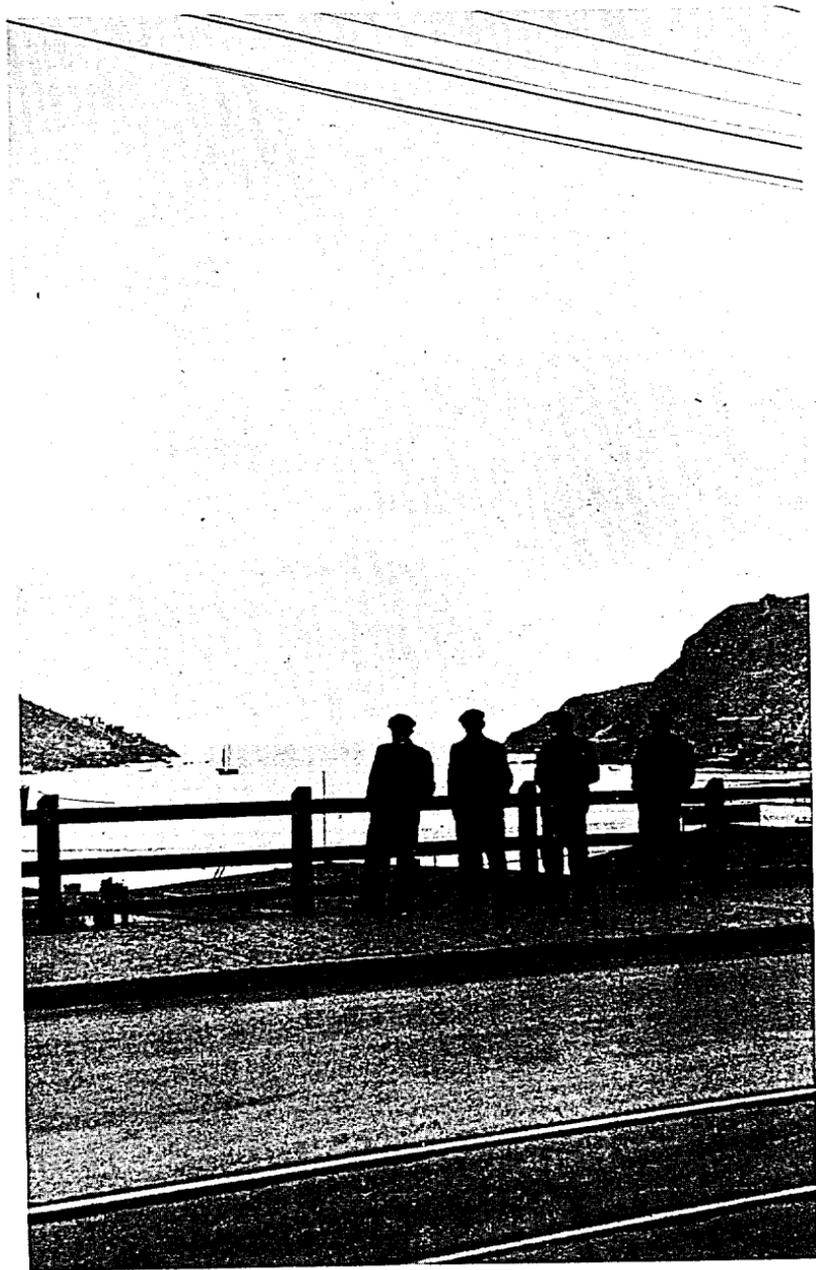
À cela, le président Bradley répondit avec humeur: «Le fait de chercher à faire jouer la question du Labrador découle soit de l'ignorance des faits, soit d'un effort délibéré pour exploiter les politiques partisans.» Il qualifia les tentatives «visant à faire échouer le travail de la délégation» de démarches «qui pourraient bien se révéler n'être rien d'autre «qu'un crime de lèse-patrie.»

Malgré la position hardie adoptée par le président Bradley, la délégation terre-neuvienne à Ottawa se trouva enfermée dans un grave dilemme. Si les membres de la délégation rentraient dès lors à St. John's, ce serait les mains vides. Il faudrait convoquer immédiatement la Convention nationale, et les tenants de la Confédération seraient sans défense. Tandis que le fait de demeurer à Ottawa, sans rien ou presque à faire, les exposait au flot des critiques exprimées dans les télégrammes de juillet et de septembre.

Le malaise que suscitait le Labrador à Terre-Neuve se trouva envenimé par la parution, dans le numéro de septembre de la revue québécoise *Relations*, d'un article qu'on lut *in extenso* à la radio pour le bénéfice des auditeurs terre-neuviens. L'article insistait sur les droits que faisait valoir le Québec sur l'intérieur du Labrador. À Ottawa, le 15 septembre, on consigna officiellement ce qui suit au compte rendu des séances Canada-Terre-Neuve: «Le Gouvernement canadien accepte sans réserve la situation actuelle relative au Labrador.» Les rumeurs voulant qu'une levée de terrain soit bientôt effectuée au Labrador furent interprétées comme un projet visant simplement à déterminer au sol la frontière entre le Québec et le Labrador définie par la décision du Conseil privé qui avait attribué le Labrador à Terre-Neuve.

LA POPULATION APPELÉE À DÉCIDER

Après la dernière séance plénière des pourparlers d'Ottawa, le 29 septembre, les délégués terre-neuviens rentrèrent chez eux. On convoqua la Convention nationale pour le 10 octobre. Les délégués avaient dit au Gouvernement canadien qu'ils ne pouvaient



Montreal Standard

Débardeurs flânant face à l'entrée du port de St. John's. 1946

rentrer les mains vides. Comme l'avaient indiqué les ministres canadiens, toutefois, on ne pouvait rendre public le détail de l'offre du Canada avant que ne soient connus les résultats de l'élection complémentaire du 20 octobre organisée suite au décès du membre du Cabinet du Nouveau-Brunswick. Heureusement, le compte rendu des pourparlers d'Ottawa était prêt. Le texte comptait 350 pages et il fut publié simultanément à Ottawa et à St. John's le jour de l'ouverture de la Convention nationale.

Lorsque débuta la séance, ce jour-là, l'opposition contenue des adversaires de la Confédération s'exprima dans un effort pour présenter une motion de censure visant le président Bradley. Cette attaque avait été prévue, et avant même qu'elle ne s'amorce, le président interrompit l'orateur (Albert B. Butt) et lut le texte de sa démission, après quoi il quitta sa place immédiatement.

Les dépêches du haut commissariat à St. John's firent état de cet événement dramatique. Scott Macdonald s'entretint avec Gordon Bradley peu après la démission de ce dernier «et le trouva d'humeur sereine, car il estimait que la séance de l'après-midi avait définitivement dissipé chez les Terre-Neuviens tout désir de rétablir le présumé gouvernement autonome et que la nomination d'un nouveau président de même que le débat sur le rapport fiscal de P. J. Cashin permettraient de gagner un temps précieux pendant que le Gouvernement canadien poursuivait l'étude des conditions.» Le successeur de Gordon Bradley à la présidence, John B. McEvoy, «était considéré comme favorable à la Confédération». Un mémorandum du 16 octobre rédigé à l'intention de Louis St. Laurent expliquait que Gordon Bradley avait démissionné pour pouvoir mener la lutte en faveur de l'union sur le parquet de la Convention.

Au cours des semaines entre le départ de la délégation terre-neuvienne et l'élection complémentaire au Nouveau-Brunswick, les fonctionnaires canadiens parachevèrent les *Arrangements proposés en vue de l'entrée de Terre-Neuve dans la Confédération* qui avaient en grande partie été élaborés pendant le séjour à Ottawa de la délégation de Terre-Neuve.

Au Nouveau-Brunswick, on recruta un candidat libéral de marque (Milton Gregg) et il fut élu à l'élection du 20 octobre. Étant donné ces circonstances le premier ministre du Nouveau-Brunswick accepta que les *Arrangements proposés en vue de l'entrée de Terre-Neuve dans la Confédération* soient envoyés à

Terre-Neuve. De plus on s'attendait à ce que la Nouvelle-Écosse adopte la même attitude.

Le Cabinet approuva le projet le 28 octobre et, le jour suivant, le Premier ministre en fit tenir une copie à St. John's ainsi qu'une lettre d'explication adressée au président de la Convention nationale. Se composant de vingt-trois articles et de quatre annexes, le document exposait en détail l'offre fédérale. Terre-Neuve accèderait au statut de province avec tous les droits, pouvoirs et obligations qui s'y rattachent. La province de Terre-Neuve comprendrait le territoire du Labrador, défini par le Comité juridique du Conseil privé en 1927. Elle obtiendrait tous les services publics du Canada. Au nombre des services de bien-être figuraient les allocations familiales, la pension de vieillesse, la pension destinée aux aveugles, l'assurance-chômage, les indemnités accordées aux marins malades et l'aide domiciliaire. Le Canada prendrait à sa charge le chemin de fer terre-neuvien, l'Hôtel Terre-Neuve, les services postaux et télégraphiques, l'aviation civile, y compris Gander, les phares, les aides à la navigation et au transport maritime, les hôpitaux navals et nombre d'autres services coûteux, sans autre obligation envers Terre-Neuve.

Quant à la question épineuse de l'assiette fiscale, le Canada fit des concessions importantes (bien que la générosité des concessions ait été chaudement contestée). Le Canada prendrait à sa charge la dette consolidée de l'Île d'environ 72 millions de dollars. La nouvelle province conserverait l'excédent budgétaire terre-neuvien. Outre les subventions annuelles habituelles, des versements annuels de \$1 100 000 seraient accordés parallèlement aux subventions spéciales souscrites aux provinces maritimes. Terre-Neuve aurait, au même titre que les autres provinces, la possibilité de conclure des accords de partage fiscal avec Ottawa. Une «subvention de transition» spéciale, qui s'établirait au départ à \$3 500 000 pour s'éteindre graduellement au bout de trois ans, permettrait de surmonter les premières années de difficulté. Dans les huit ans, une commission royale serait créée pour étudier l'opportunité d'accorder une aide spéciale accrue.

Terre-Neuve aurait sept députés à la Chambre des Communes et six sénateurs. Elle exercerait une compétence exclusive en matière d'éducation. La fabrication et la vente de la margarine n'y seraient pas interdites comme elles l'étaient alors au Canada. Terre-Neuve resterait maîtresse de ses richesses naturelles. Ses

fonctionnaires pourraient accéder à la fonction publique canadienne sans perte de traitement ou d'indemnités de retraite. Nombre d'autres dispositions facilitaient le transfert et garantissaient à la nouvelle province la perspective encourageante d'entrer en douceur et en sécurité dans une ère nouvelle.

Dans la lettre d'explication qu'il adressa au gouverneur de Terre-Neuve, le Premier ministre du Canada disait: «J'estime devoir souligner que, pour ce qui est des aspects financiers du projet d'union, le Gouvernement du Canada croit que le projet va aussi loin que le Gouvernement peut aller dans les circonstances. Le Gouvernement ne peut vraiment pas envisager de modifier le projet et d'alourdir le fardeau financier du Canada.»

Le document contenant l'offre et intitulé *Arrangements proposés en vue de l'entrée de Terre-Neuve dans la Confédération* fut déposé à la Convention nationale le 6 novembre; les trois mois suivants furent marqués par un débat orageux et se terminèrent avec la dernière session de la Convention nationale et sa dissolution le 30 janvier 1948. La scène politique comptait alors la Ligue pour le gouvernement autonome et ses sympathisants, les tenants de la fédération avec le Canada, un parti pour une union nouvelle avec l'Amérique¹ (annoncé en novembre, mais qui n'a jamais livré de lutte sérieuse) et les tenants de la Commission gouvernementale. L'action ne se limitait cependant pas à Terre-Neuve. Le *Tribune* de Chicago et son propriétaire, le colonel McCormick, étaient entrés dans la lutte pour sauver Terre-Neuve de «la perfide Albion». Le premier ministre Maurice Duplessis armait les forces antiunionistes en réitérant les revendications du Québec relatives au Labrador.

A Terre-Neuve les propositions du Gouvernement canadien suscitèrent de vives réactions favorables ou défavorables. Les éditoriaux et les articles de journaux commentant sérieusement les avantages et les désavantages des propositions augmentèrent sans cesse au fil des mois. Il y eut aussi certains articles qui déclenchèrent des polémiques acerbes. On utilisa l'image du «gros méchant loup canadien» cognant à la porte et on accusa les délégués qui s'étaient rendus à Ottawa de conduire ce loup à la porte de Terre-Neuve.

¹ A ne pas confondre avec le Mouvement pour l'union économique avec les États-Unis (voir ci-après).

Pour faire échec aux propositions fiscales d'Ottawa, le major Peter Cashin déposa à la Convention les prévisions du comité des finances selon lesquelles Terre-Neuve pourrait escompter, si elle était indépendante, des surplus annuels d'environ 5 millions de dollars qu'elle pourrait investir. L'excédent de 25 millions de dollars accumulé au cours des six ou sept dernières années pourrait être versé dans un fonds en fiducie et servir seulement en cas d'urgence nationale.

Le 8 décembre, J. R. Smallwood amorça, à partir des propositions d'Ottawa, un débat qui se prolongea jusqu'au 12 décembre, date où la session fut ajournée pour les vacances de Noël. Dans le rapport daté du 13 décembre qu'il expédia à Ottawa, le haut commissaire fit part d'une impression intéressante, à savoir: «La Convention et le pays ont assisté pendant toute une semaine au spectacle fascinant d'un homme sans autorité ou charge officielles qui, par la seule force de sa personnalité et la connaissance étendue et exacte qu'il a des relations fédérales-provinciales, a dominé tout le débat . . . La valeur de la publicité conférée aux conditions par le débat de la Convention s'est cependant trouvée grandement amoindrie par les événements qui sont malheureusement survenus en même temps au Canada. Il s'agit de l'adoption du «programme d'austérité» comportant l'interdiction d'importer des voitures, des laveuses et des centaines d'autres articles qui sont importés à Terre-Neuve sans restriction et l'annonce du premier ministre Duplessis, qui souligne la richesse minière du Labrador et qui suppose que le Québec ne considère pas comme définitive la décision rendue par le Conseil privé relativement à la frontière. Comme on pouvait s'y attendre, on a fortement fait état de ces événements.»

En effet, malgré le travail héroïque de J. R. Smallwood et de Gordon Bradley, le bilan pessimiste de Scott Macdonald quant aux possibilités de l'union l'incita à écrire ce qui suit le 22 décembre: «Si, cette fois, la Confédération échoue, il semble très probable que l'union avec les États-Unis occupera une place de premier plan lorsque la question de l'avenir politique de Terre-Neuve reviendra à l'étude.» Le programme d'austérité inopportun du Canada l'inquiétait toujours. Le même jour, il écrivit à R. A. MacKay pour en souligner le malencontreux effet sur l'opinion terre-neuvienne. Il se trouvait qu'à l'époque, Terre-Neuve possédait «une accumulation considérable de dollars américains»; les

Terre-Neuviens étaient libres de commercer avec les États-Unis; ils ne pouvaient que réfléchir à la situation qui serait la leur s'ils devenaient province canadienne.

La crainte selon laquelle Terre-Neuve, si elle ne se joignait pas au Canada, glisserait tôt ou tard dans la sphère d'influence des États-Unis influença fortement l'opinion de nombreuses personnalités tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des cercles gouvernementaux canadiens. Scott Macdonald avait sommairement exprimé cette crainte dans le mémorandum, rédigé en octobre 1946, qui avait été à l'origine de la création du Comité du Cabinet sur les relations Canada-Terre-Neuve. Sur la question de Terre-Neuve par rapport au Canada et aux États-Unis, Scott Macdonald écrivit: «Nous ne pouvons vraiment pas écarter la possibilité d'une évolution beaucoup plus grave, à savoir l'union politique avec les États-Unis. Cette possibilité, bien que improbable pour l'instant, pourrait facilement se faire menaçante si le Gouvernement des États-Unis, à la suite d'événements graves devait souhaiter avoir ses coudées franches à Terre-Neuve et au Labrador. Les avantages économiques immenses qu'entraînerait l'entrée libre du poisson sur le marché américain, la communauté d'origine terre-neuvienne déjà considérable et prospère qui vit dans les états de la Nouvelle-Angleterre et qui maintient de nombreux liens avec sa terre natale, le grand nombre de personnes d'origine irlandaise dans la population de Terre-Neuve et l'impression favorable créée par les Américains qui ont largement dépensé dans l'Île donneraient aux États-Unis des armes puissantes pour influencer sur la population de Terre-Neuve s'ils le désiraient.»

La Convention nationale n'avait pas encore accompli sa tâche principale lors de la reprise des séances le 5 janvier 1948. Les membres de la Convention devaient encore communiquer au Gouvernement britannique les mesures à prendre pour s'assurer de la volonté de la population terre-neuvienne quant au futur mode de gouvernement. Le 19 janvier, Gordon Higgins présenta une résolution demandant que le gouvernement autonome tel qu'il existait en 1934¹, et la Commission gouvernementale (dans sa forme courante) fussent inscrits sur le bulletin de référendum. Cette motion fut adoptée à l'unanimité le 22 janvier.

Le lendemain, J. R. Smallwood proposa que le bulletin présente en outre une troisième option, soit la fédération avec le

¹ La Commission gouvernementale exerçait ses pouvoirs depuis le 16 février 1934.

Canada sur la base de l'offre présentée à la Convention nationale le 6 novembre par le Premier ministre du Canada. Après une longue discussion, cette motion fut battue par 29 voix contre 16.

Le mois écoulé avait été orageux; la seule chronologie des événements ne permet pas d'en juger. Dans sa dépêche du 6 janvier, Scott Macdonald décrivit l'animation qui régnait à la Convention et il ajouta ce qui suit: «Bien que M. Smallwood se soit employé à faire connaître et comprendre les conditions de l'union, il fait preuve de beaucoup trop de véhémence; s'il poursuit ainsi, il fera plus de tort que de bien à la cause de l'union.» Le lendemain, le haut commissaire signala que le gouverneur de Terre-Neuve avait été prié de se rendre à Londres pour s'entretenir avec les autorités du Bureau des Relations avec le Commonwealth. Le haut-commissaire estima que cela pouvait signifier que le Bureau du Commonwealth «s'impatientait et qu'il envisageait de rendre sa propre décision.» Il avait l'impression que le gouverneur favorisait la tenue d'un référendum offrant seulement deux options et qu'il se constituait un dossier pour maintenir la Commission gouvernementale. Scott Macdonald répéta que, si le Royaume-Uni convenait d'absorber les déficits pendant le mandat subséquent de la Commission gouvernementale, les conditions faites par le Canada en vue de l'union ne sauraient se gagner la faveur de la majorité des électeurs terre-neuviens. Il s'inquiétait également de l'aide éventuelle que pourrait recevoir l'industrie de la pêche terre-neuvienne, ce dont discuterait le gouverneur à Londres. Cela s'inscrivait dans le cadre de l'ouverture des nouveaux marchés dans la zone dollar suite aux projets des Nations Unies d'acheter du poisson pour aider au rétablissement de l'Europe. «Il suffit simplement de signaler que si la suggestion déjà exposée était agréée, cela aurait pour effet d'électrifier Terre-Neuve et mettrait évidemment fin à toute question de fédération.»

Le 15 janvier, Scott Macdonald révélait que J. R. Smallwood avait «réussi enfin à adopter un ton beaucoup plus modéré et conciliant que celui qui avait caractérisé ses premières interventions; l'effet est généralement des plus salutaires.»

Le 30 janvier, la Convention nationale fut enfin dissoute par l'administrateur L. E. Emerson. Nombreux étaient ceux qui estimaient irrécupérable l'union avec le Canada, puisque la recommandation de la Convention au Royaume-Uni semblait limiter les options inscrites sur le bulletin au Gouvernement autonome et à la

Commission gouvernementale. Les partisans de l'union ne se tenaient cependant pas pour battus. Le lendemain de la dissolution, Gordon Bradley prit la parole à la radio pour demander à la population terre-neuvienne d'exiger l'inscription de la fédération avec le Canada sur le bulletin avec les deux options déjà entérinées par la Convention.

Même les opposants de l'union furent impressionnés par la réaction du public à l'appel de Gordon Bradley. Le 2 février, le haut commissaire communiqua à Ottawa que «des montagnes de télégrammes arrivaient». *L'Evening Telegram* jugea cette réaction spontanée «l'une des démonstrations de l'opinion publique les plus fascinantes de l'histoire politique de ce pays.» Ce qui frappait dans cette effusion de protestations, c'était que la moitié provenait de régions représentées par des membres de la Convention nationale qui avaient voté contre la motion Bradley-Smallwood. Signa-lons également le télégramme expédié par une communauté catho-lique portant 375 signatures, celle du curé en tête. En effet, on estimait que le tiers environ des télégrammes provenait de com-munautés catholiques. Cela eut pour effet d'apaiser les craintes existantes selon lesquelles la hiérarchie catholique était, dans l'ensemble, opposée à l'union et qu'elle pourrait même tenter de «conseiller» ses fidèles si le bulletin de référendum présentait l'option de la fédération avec le Canada.

Le 7 février, Scott Macdonald fit état de signatures provenant de 670 ports isolés, pour un total de 1 550 télégrammes représen-tant 44 000 électeurs. En conséquence, estimait-il, «le Gouverne-ment britannique se sentira certes obligé d'inscrire la Confédéra-tion sur le bulletin». Le 14 février, le grand total s'élevait à 50 000, et J. R. Smallwood déclara publiquement que cela repré-sentait 2 000 voix de plus que l'ensemble des voix accordées aux quarante-cinq délégués à la Convention nationale même.

Pendant ce temps, les organisateurs politiques favorables aux diverses options se préparaient à mener une campagne vigoureuse qui se terminerait par le référendum. Le 7 février, le Mouvement pour l'Union économique avec les États-Unis fut lancé. Le 19 février, le haut-commissaire suppléant, J. C. Britton, fit part à Ottawa d'une nouvelle parue dans la presse de St. John's selon laquelle le Parti de la Confédération, que dirigeaient Gordon Bradley et Joseph R. Smallwood, avait ses bureaux et qu'il se proposait de diffuser son message dans tous les coins de Terre-

Neuve au moyen de la radio et d'imprimés. Quelques jours plus tard, on attribua à J. R. Smallwood la déclaration selon laquelle les forces de l'union commenceraient à publier un journal portant le titre *Union with Canada*. Le 22 mars, on signala que le nouveau parti favorable à l'union économique avec les États-Unis avait choisi comme président un exportateur de poisson bien connu, Chesley A. Crosbie. Le même jour, la Ligue pour le Gouvernement autonome publiait le premier numéro de *The Independent*.

Le Gouvernement britannique chercha à obtenir l'opinion du Gouvernement canadien sur l'épineuse question de savoir si la fédération avec le Canada devait être inscrite sur le bulletin de référendum. Bien que Louis St. Laurent eût estimé depuis longtemps préférable que la question de la Confédération fût tranchée à Terre-Neuve par voie de référendum, il fit valoir que cette question ressortissait au Gouvernement britannique.

En fait, il n'était plus tellement question d'inscrire la Confédération sur le bulletin. Le 2 mars 1948, le secrétaire d'État britannique aux Relations avec le Commonwealth, P. J. Noel-Baker, déclara ce qui suit dans une dépêche adressée au gouverneur de Terre-Neuve: «Le Gouvernement de Sa Majesté au Royaume-Uni croit savoir que certains membres de la Convention estiment que l'entrée de Terre-Neuve dans la fédération canadienne ne devrait se réaliser qu'après des négociations directes entre le gouvernement local au pouvoir et le Gouvernement canadien. Toutefois, les conditions faites par le Gouvernement canadien représentent le fruit de longues discussions avec un groupe de Terre-Neuviens élus à la Convention, et les questions à l'étude semblent avoir été suffisamment élucidées pour permettre à la population de Terre-Neuve de se prononcer sur la possibilité de se fédérer avec le Canada. Dans ces circonstances et vu le nombre des membres de la Convention qui ont appuyé l'inscription de la fédération avec le Canada sur le bulletin, le Gouvernement de Sa Majesté en conclut qu'il serait injuste de refuser à la population de Terre-Neuve l'occasion de trancher la question lors du référendum. Il a donc décidé que la fédération avec le Canada devra être inscrite comme troisième option sur le bulletin du référendum.»

Dans la même dépêche en provenance de Londres, le secrétaire d'État aux Relations avec le Commonwealth précisa le texte des questions qui devaient être inscrites sur le bulletin du référendum national, à savoir:

- (a) Commission gouvernementale pour un mandat subséquent de cinq ans
- (b) Gouvernement autonome comme il existait en 1933 avant la création de la Commission gouvernementale
- (c) Fédération avec le Canada

La dépêche de P. J. Noel-Baker précisait en outre ce qui suit: «Si le scrutin devait favoriser la fédération, des moyens seraient prévus pour permettre aux représentants autorisés de Terre-Neuve et du Canada de discuter et d'arrêter l'ensemble des conditions et des dispositions en vue de la constitution de Terre-Neuve en province du Canada.»

CAMPAGNE POLITIQUE ANIMÉE

Le simple fait de l'inscription de la fédération sur le bulletin fut acclamé par J. R. Smallwood comme «une victoire du peuple». Aussi étrange que cela puisse sembler maintenant, le libellé de la possibilité (c) plongea son collègue, Gordon Bradley, dans la consternation. Le haut commissaire du Canada signala (le 19 mars 1948) que Gordon Bradley «est très déçu — indigné serait plus juste —, de ce que le Gouvernement britannique ait jugé bon d'inscrire la Commission gouvernementale en premier sur le bulletin et de présenter la Confédération en des termes si ambigus.» Gordon Bradley estimait que le fait de limiter la Commission gouvernementale à un mandat subséquent de cinq ans en rehaussait arbitrairement l'attrait¹ et que l'omission «des dispositions prévues» et élaborées à Ottawa en vue de la fédération rendait cette possibilité plus nébuleuse que réelle.

«M. Bradley formulait des griefs plus sérieux encore quant à l'effet de l'avant-dernier paragraphe de la dépêche, poursuivit Scott Macdonald. Il a souligné que même si la Confédération obtient l'appui massif de la population terre-neuvienne, elle serait inopérante si des personnes en qui les fédéralistes n'ont pas confiance sont choisies par le gouverneur (comme il croyait que les choses se passeraient si le gouverneur avait carte blanche) pour mettre les dispositions au point de constituer le nouveau gouver-

¹ Le délai s'explique si l'on convient qu'on ne pouvait continuer indéfiniment à gouverner Terre-Neuve comme une quasi-colonie. Cela représentait probablement aussi une certaine volonté de la part de Londres d'accéder au désir du gouverneur, sir Gordon Macdonald, de parachever la tâche de développement social et économique à Terre-Neuve avant que le territoire ne franchisse l'étape suivante de son évolution politique.

nement provincial. Je lui ai simplement dit que les conditions en vertu desquelles devait se tenir le référendum avaient été imposées par le Gouvernement britannique et que le Canada n'avait pas voix au chapitre. Il sembla croire la situation invraisemblable, mais il n'ajouta rien.»

Gordon Bradley était tellement déçu des modalités du référendum et des dispositions à prendre advenant la victoire de la Confédération, poursuivit Scott Macdonald, «qu'il envisage carrément de se retirer de la lutte.» J. S. Macdonald ne savait pas à quel point J. R. Smallwood partageait cette opinion. J. S. Macdonald ajouta que, quoi qu'il en soit, si Gordon Bradley se retirait, «la Confédération arriverait bonne dernière.» Scott Macdonald estimait que, bien que J. R. Smallwood fut une personnalité de taille, il lui manquait l'expérience politique nécessaire. Il croyait même que, si Gordon Bradley se retirait, «les voix en faveur de la Confédération seraient si peu nombreuses que personne n'oserait plus s'en réclamer.»

Quoi qu'il en soit, les craintes du haut commissaire au sujet du retrait de Gordon Bradley se révélèrent non fondées. Gordon Bradley demeura à son poste de chef officiel du mouvement fédéraliste. La date du scrutin fut fixée au 3 juin et, entre-temps, les semaines mouvementées étaient remplies d'éloquence et de passion.

Le 24 mars, le haut commissaire signala que le numéro de mars de *The Monitor* (mensuel catholique) avait critiqué l'inscription de l'option confédérative sur le bulletin de vote. On y qualifiait l'entente de «choquante et d'injuste». On y comparait la Confédération à un mariage comploté par les parents sans consulter le jeune couple, «sans tenir compte (précisait le haut-commissaire), curieusement, que le système proposé prévoit l'approbation de la population de Terre-Neuve.» Dans la même dépêche, Scott Macdonald avança que la victoire du Gouvernement autonome lors du scrutin mettrait un terme aux pourparlers de la Confédération car, estimait-il, les deux partis politiques de la nouvelle législature «seraient régis par Water Street» et les marchands verraient à ce que les arrangements de la Confédération ne soient pas présentés.

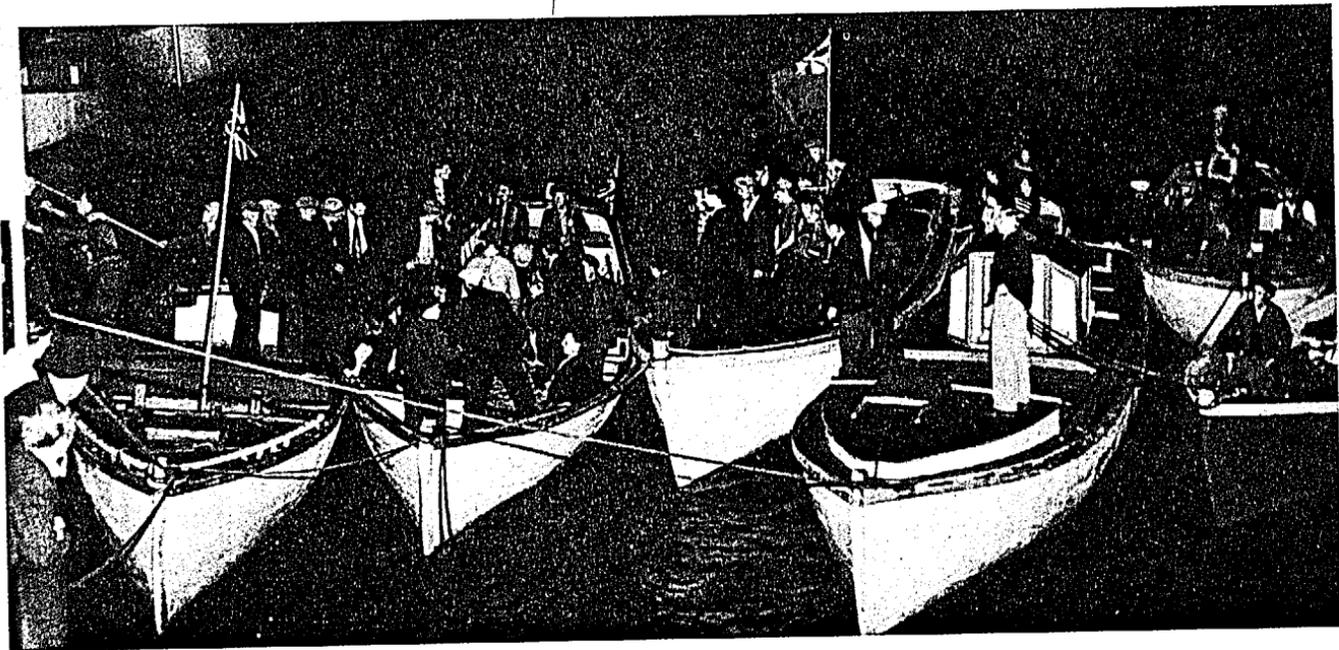
Le lendemain (25 mars), le haut commissaire fit état de ce que la campagne pour l'union économique avec les États-Unis avait bien débuté sous la direction de Don Jamieson.¹ Elle «semble

¹ Après l'union, Don Jamieson fut élu à la Chambre des Communes. Actuellement il est le titulaire du ministère de l'Expansion économique régionale dans le Cabinet fédéral.

obtenir un accueil chaleureux.» L'union aurait pour avantage d'offrir une perspective de salut économique sans perte d'indépendance politique. Par conséquent, dans le cadre du référendum, le Mouvement pour l'Union économique avec les États-Unis se gagnait les voix favorables au gouvernement autonome.

Le nom du major Peter Cashin fut omniprésent dans le déroulement de la campagne au cours de ces semaines. Il raconta aux Terre-Neuviens que, dans le cadre de la Confédération, leurs impôts serviraient à maintenir deux gouvernements au lieu d'un et que cela serait presque ruineux. Dans sa dépêche du 15 avril 1948, Scott Macdonald donna un exemple de l'éloquence électorale du major: «Rappelez-vous bien ceci, déclara le major Cashin, voter pour la confédération avec le Canada signifie: (1) Que notre pays serait envahi par les étrangers et par la concurrence étrangère; (2) que chaque manufacture et industrie de petite taille fermera ses portes et que leurs employés seront sans travail; (3) que nos pêcheurs, nos bûcherons, nos mineurs et tous nos travailleurs verront leurs filets, leurs bateaux, leurs maisons, tout ce qu'ils possèdent, lourdement taxé; (4) que nos marchés de grande pêche seront anéantis, ce qui privera nos pêcheurs de leur gagne-pain; (5) que les habitants quitteront ce pays par milliers, surtout les jeunes, le fuyant comme une terre maudite pour chercher du travail dans le pays des étrangers; (6) que nos enfants grandiront pour s'enrôler dans les armées du Canada; (7) que s'envolera à jamais pour nous le brillant espoir de vendre notre poisson aux États-Unis ou de conclure un accord économique et commercial avec ce riche pays; (8) et, en dernier lieu, que nous abandonnerons à jamais l'espoir et l'ambition de vivre en peuple libre... Le jour où triomphera la fédération avec le Canada, — ce jour même, je vous dis —, s'éteindra l'âme de Terre-Neuve.»

Les fédéralistes, quant à eux, n'y allaient pas de main morte non plus. Se rappelant ce printemps tumultueux, de nombreuses années plus tard, Joseph Smallwood, principal propagandiste de l'union fédérale, écrivait: «Cette campagne se prête à d'innombrables interprétations, car ce fut pour Terre-Neuve une expérience unique. Les sensibilités étaient à vif et pleines d'amertume. Les églises étaient ouvertement divisées, comme les associations, les syndicats et les familles. Des amitiés se rompaient. Chacun accusait l'autre de crimes indescriptibles, et les accusations ont fusé longtemps après que la question fut réglée... Dans certains milieux, la haine à mon endroit me semblait épouvantable...»



Book of Newfoundland, Vol. III
Les organisations politiques rejoignent même les électeurs des villages de pêche les plus éloignés. 1948



Newfoundland Provincial Archives

La propagande motorisée. 1948

Au début de la campagne, Scott Macdonald raconta qu'il croyait que la nouvelle Association fédéraliste (créée le 26 mars) souffrait d'une sérieuse pénurie de fonds. Par contraste, estimait-il, ses adversaires pouvaient compter sur les nantis de St. John's et sur les grandes sociétés industrielles.¹ Il croyait que les catholiques, surtout ceux d'origine irlandaise, voteraient en faveur de l'indépendance politique, et ainsi pour le Gouvernement autonome. Cependant, la rumeur voulant que les voix catholiques aillent massivement au Gouvernement autonome pouvait bien déclencher une réaction contraire chez les protestants. Les éditeurs du *Monitor* étaient aussi conscients de cette possibilité. Datée du 22 avril, une dépêche de St. John's expédiée à Ottawa signale que le *Monitor* insiste sur le fait que «les électeurs catholiques sont totalement libres de voter selon leurs convictions personnelles lors du prochain référendum.». En privé, le haut commissaire du Canada estimait que les catholiques de Terre-Neuve avaient plus à gagner de la Confédération que tout autre groupe «et que, puisque les autorités ecclésiastiques ne s'opposent pas ouvertement à la Confédération, nombre d'entre eux voteront sans doute en ce sens.»

¹ On constata plus tard le contraire. L'Association fédéraliste recevait apparemment de substantielles contributions de sources canadiennes, de sorte qu'elle disposait de plus d'argent que ses adversaires.



La propagande. 1948

Le 26 avril, Scott Macdonald signala que Gordon Bradley et J. R. Smallwood s'inquiétaient de deux arguments utilisés par les adversaires de la fédération. Ces derniers affirmaient que l'union mettrait fin à l'occupation des bases de défense américaines et que le chômage et le ralentissement des affaires qui en résulteraient seraient déplorables. J. R. Smallwood croyait même que plus de 10 000 votes dépendaient de cette question. Quant à l'autre menace, on prétendait que les allocations familiales canadiennes étaient simplement une mesure de guerre qui pourrait être abolie dans deux ou trois ans. Gordon Bradley et J. R. Smallwood estimaient que des déclarations pouvaient être faites à la Chambre des Communes canadienne pour contrer ces rumeurs.¹

La propagande criarde utilisée dans le feu de la lutte politique ne doit pas masquer le fait que, dans les deux camps, fédéraliste et antifédéraliste, se trouvait un vaste public silencieux qui soupesait la question froidement et consciencieusement et qui se présenta à l'isoloir imperméable aux manœuvres démagogiques de part et d'autre. Les forces antifédéralistes manquaient de cohésion. La Convention nationale comptait de solides propagandistes du Gouvernement autonome dont les rangs grossirent au fur et à mesure qu'avancait la campagne, mais un nombre relativement faible de grands adversaires de la Confédération, soit les marchands, l'ensemble des hommes d'affaires, de nombreux avocats et d'autres gens de profession, s'y engagèrent peut-être en raison de la répugnance que leur inspirait le jeu politique de l'Île. Cette minorité silencieuse était profondément convaincue que l'union avec le Canada serait une erreur.

De semblables réflexions ou les devoirs de leur charge imposèrent également le silence à certains partisans de l'union. Mentionnons, à titre d'exemple, sir Edward Emerson, juge en chef, H. A. Winter et Brian Dunfield, juges à la Cour suprême. Au nombre de ceux qui se prononcèrent par la suite en faveur de la Confédération se trouvaient Albert (plus tard Sir Albert) Walsh, commissaire à la Justice, sir Leonard Outerbridge, homme d'affaires en vue, Arthur Monroe, exportateur de poisson influent, S. W.

¹ En réponse à une question posée aux Communes, Louis St. Laurent fit en effet une déclaration au sujet des bases américaines; toutefois, les adversaires de la Confédération s'en saisirent pour démontrer que, après l'union, le Gouvernement canadien négocierait la fermeture des bases. Un rapport de St. John's ayant exprimé cette inquiétude, L. B. Pearson fit de son mieux pour rassurer les Terre-Neuviens lors d'une conférence de presse à Ottawa.



La propagande. 1948

Collection particulière

Moores, également exportateur de poisson influent et père de l'actuel premier ministre de Terre-Neuve, Eric A. Bowring, un des «marchands de Water Street» et Will Roberts, médecin éminent.

Toujours à l'affût de faits et de tendances favorables ou défavorables, Scott Macdonald jugea la date du référendum comme une autre circonstance malheureuse. C'était plus tard qu'on avait prévu. À moins que des dispositions spéciales ne soient prises pour installer des isolements sur les terre-neuviens, quelque deux mille pêcheurs seraient incapables de voter¹. Cependant, malgré craintes et alarmes, et dans le brouillard de la propagande, le haut commissaire du Canada commençait à voir s'améliorer les chances d'une victoire substantielle en faveur de l'union avec le Canada. (Ses prévisions du 2 avril sur le scrutin se révélèrent justes.)

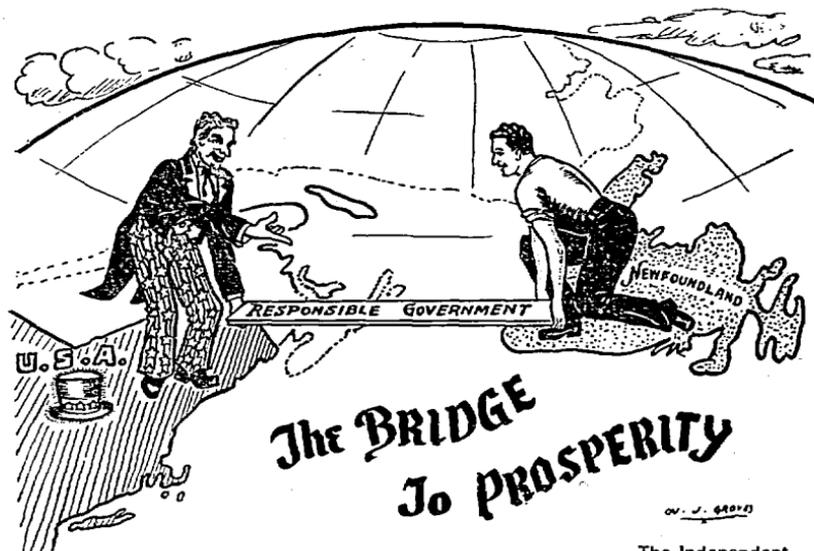
L'attrait général et profond de l'union économique avec les États-Unis se répandait grâce à deux publicistes habiles, Don Jamieson et Geoffrey Stirling.² Pendant un certain temps, leur campagne fit naître la plus vive inquiétude chez les forces fédéralistes. Si les exportations terre-neuviennes pouvaient avoir libre accès au vaste marché des États-Unis, l'union politique avec le Canada perdrait beaucoup d'attrait. Cependant, l'idée était-elle réaliste? L'Association fédéraliste en chercha les faiblesses pour les exploiter.

Le 3 mai, Scott Macdonald signala que H. B. McEvoy rentrait tout juste des États-Unis «convaincu que l'union économique est, à toute fin pratique, irréalisable.» Il avait accepté de le dire à la radio. H. B. McEvoy était un personnage très respecté dans les milieux d'affaires terre-neuviens, et le haut commissaire du Canada estima que «cela influencerait grandement sur l'issue de la campagne.» Sans doute inspiré par cette tournure favorable, il signala dans sa dépêche du 8 mai qu'il avait maintenant lieu de croire que, à moins d'un événement imprévisible, la Confédération prendrait la tête et qu'elle pourrait même obtenir la majorité absolue dès le premier tour de scrutin.» C'était là tout à fait l'opposé du morne pessimisme qu'il avait ressenti six semaines auparavant. Il fit état d'une quelconque sensation créée par la publication, dans l'*Evening Telegram* de documents que J. B. McEvoy avait obtenus aux États-Unis et qui semblèrent couper court aux espoirs d'obtenir

¹ Des mesures spéciales furent en effet prises afin de permettre aux pêcheurs terre-neuviens d'exercer leur droit de vote.

² Devenu depuis un radiodiffuseur canadien important.

Don't Throw The Golden Opportunity Away



The Independent

Caricature favorable au Gouvernement autonome. 1948

une union économique ou le libre-échange avec les États-Unis. Il semblait évident que les relations entre les États-Unis et le Royaume-Uni et celles entre les États-Unis et le Canada interdiraient absolument toute intervention susceptible de nuire à l'une quelconque d'entre elles. De plus, les pêcheurs de Gloucester (Mass.) exerceraient de fortes pressions pour parer à toute menace de concurrence supplémentaire de la part de Terre-Neuve ou d'ailleurs.

Le 12 mai, Scott Macdonald fit allusion au fait qu'il quitterait bientôt St. John's pour assumer ses nouvelles fonctions au Brésil. Il était allé voir le gouverneur, sir Gordon Macdonald, qui, disait-il « bien qu'il eût sans doute souhaité le maintien de la Commission gouvernementale pour un autre mandat . . . avait toujours soutenu que la Confédération constituait la solution ultime des problèmes de Terre-Neuve. Si le vote allait en ce sens, poursuivit-il, je suis certain qu'il collaborera de tout cœur pour que le changement se fasse d'une façon aussi ordonnée que possible. »

Le 15 mai, Paul Bridle, faisant alors fonction de haut commissaire suppléant, signala « une reprise de confiance de la part des partisans de l'union économique avec les États-Unis. » Ces derniers



The Independent

Caricature favorable au Gouvernement autonome. 1948

avaient obtenu une réponse étonnante lors de leurs démarches auprès des sénateurs américains qui consentaient à rencontrer une délégation «d'un gouvernement terre-neuvien autonome» pour discuter de l'union économique. Cinquante sénateurs avaient répondu, et des personnalités aussi influentes que Robert Taft, Wayne Morse et Leverett Saltonstall avaient envoyé des réponses encourageantes. Chesley Crosbie se rendit par la suite à Washington au nom du Mouvement pour l'Union économique.

JOURS MÉMORABLES

La veille du scrutin, le haut commissaire suppléant à St. John's (Paul Bridle) télégraphia à son ministre à Ottawa qu'il était certain «que la Confédération ne serait pas éliminée lors du scrutin de demain.» L'idée de la Confédération, estimait-il, «avait pris racine dans l'esprit de nombreux Terre-Neuviens comme jamais auparavant.» Même si elle était battue au référendum, «la cause de la Confédération n'est pas prête à mourir en ce pays.»

Le 3 juin, par un temps frais et sous un ciel nuageux, les

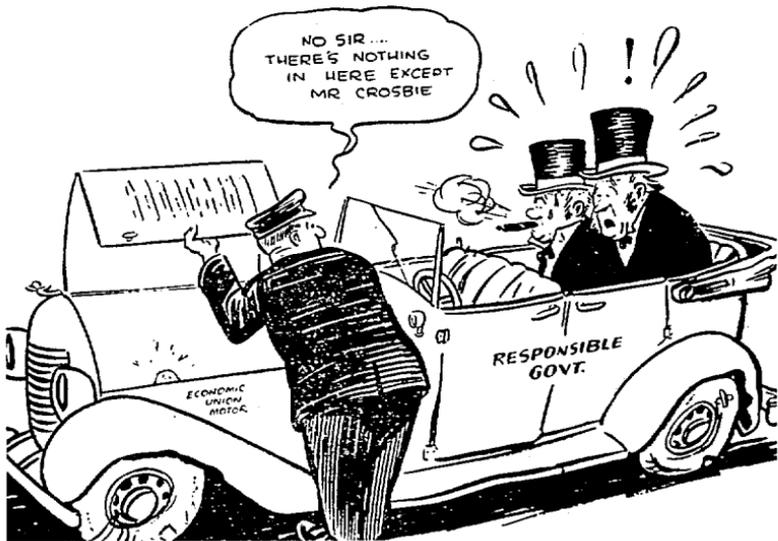


Book of Newfoundland, Vol. III

Caricature favorable à la Confédération. 1948

électeurs se présentèrent aux bureaux de scrutin en grand nombre (88%). À la fermeture des bureaux et une fois le dépouillement commencé, on s'aperçut vite qu'aucune des trois options n'obtiendrait de majorité absolue, que la Commission gouvernementale arriverait dernière et que le Gouvernement autonome était en tête. Un message expédié à Ottawa le 4 juin précisait que le Gouvernement autonome avait obtenu 69 230 voix, la Confédération 63 110 et la Commission gouvernementale 21 944. (Le dernier compte¹ ne modifia guère les résultats.) Au début, de nombreux partisans de l'union estimaient avoir perdu. «Jamais je n'oublierai la mine déconfite de mes amis, en cette soirée de juin, au moment où les résultats nous parvenaient», raconte J. R. Smallwood. «Ils ne pou-

¹ Gouvernement autonome 69 400, Confédération 64 066, Commission gouvernementale 23 311.



Book of Newfoundland, Vol. III

Caricature favorable à la Confédération. 1948

vaient comprendre ma satisfaction.» J. R. Smallwood sut prévoir, à juste titre, qu'un second référendum scellerait la victoire de l'union.

Dans son analyse du scrutin, le haut commissariat à St. John's signala qu'à l'extérieur de la péninsule d'Avalon, la Confédération avait obtenu 54 pour cent des suffrages, le Gouvernement autonome 26 pour cent et la Commission gouvernementale 20 pour cent. Dans la péninsule d'Avalon, qui comprenait évidemment la ville de St. John's, le suffrage exprimé se répartissait comme suit: 67 pour cent pour le Gouvernement autonome, 25 pour cent pour la Confédération et seulement 8 pour cent pour la Commission gouvernementale.

La date (le 22 juillet) du second référendum ne fut annoncée que le 14 juin, mais déjà les spéculations portaient sur ceux (plus de 20 000 personnes) qui avaient voté pour la Commission gouvernementale. Pour qui voteraient-ils lors du second référendum? Combien s'abstiendraient carrément de voter?

Les dépêches de Paul Bridle au cours de cet intervalle entre les deux scrutins présentaient une analyse des résultats du premier référendum ainsi que des pronostics quant aux chances de la

Confédération au second tour. L'une des raisons pour lesquelles la Commission gouvernementale avait obtenu peu de voix était que ses membres n'avaient pas pu mener de campagne. «Le nombre relativement élevé de voix accordées au Gouvernement autonome traduisait le désir ranimé dans la population terre-neuvienne de diriger ses propres affaires.»

Parallèlement, estimait-il «deux facteurs assez spéciaux» avaient aussi entraîné le gonflement du suffrage en faveur du Gouvernement autonome. Le premier était l'influence exercée par la hiérarchie catholique. «Je tiens de sources autorisées que, de différentes façons, l'Église a fait jouer tout son prestige en faveur du Gouvernement autonome.» En outre, elle avait exhorté chacun à aller voter. Néanmoins, «rien ne permettait de conclure à une influence morale indue.» L'intervention de la hiérarchie catholique donnait lieu à une réaction contraire chez les protestants. Quant au second facteur, l'idée de restaurer le Gouvernement autonome, il pouvait permettre de prendre contact avec les États-Unis dans le but de négocier l'union économique; la campagne retentissante menée en faveur de cette option impressionna sans doute un nombre considérable d'électeurs. L'influence politique de Chesley A. Crosbie, véritable ami du peuple, fut soulignée. Le haut commissaire suppléant croyait que ni la Confédération ni le Gouvernement autonome n'obtiendraient de majorité numérique considérable au second tour. Cependant, «les partisans du Gouvernement autonome s'inquiètent réellement des chances de la Confédération au prochain scrutin.»

Les spéculations quant au second tour ne se limitaient pas à St. John's. Les Communes canadiennes furent la scène d'un échange de vues important le 19 juin. Au cours d'un débat sur les approvisionnements (Affaires extérieures), les membres de l'Opposition interrogèrent le ministre, (Louis St. Laurent) à fond sur le scrutin qui se déroulait à Terre-Neuve. John Diefenbaker donna lecture d'un télégramme qu'il avait reçu le jour même et qui demandait «si, pour le Gouvernement canadien, 50 pour cent du suffrage exprimé ou 70 pour cent des voix suffisaient pour qu'il accède à la demande de Terre-Neuve de se joindre au Dominion du Canada?» Louis St. Laurent répondit qu'il ne pouvait s'engager à cet égard. Cependant, John Diefenbaker insista. «Le ministre ne reconnaît-il pas qu'il faudrait un vote presque unanime de la population pour que Terre-Neuve puisse se joindre au Canada?»



Book of Newfoundland, Vol. III

Un propagandiste. 1948



Newfoundland Provincial Archives

La votation. 1948

Ce à quoi le ministre répondit, avec prudence toujours, ce qui suit: «Le consentement proportionnel que devrait exprimer la population de Terre-Neuve devrait être établi par les responsables actuels des affaires de Terre-Neuve. Si, après avoir consulté la population, le Gouvernement de Terre-Neuve nous faisait valoir que la population souhaite se fédérer, je crois que nous n'analyserions pas les prémisses de cette affirmation pour vérifier le bien fondé d'une telle démarche.»¹

Quelque temps plus tard, J. M. Macdonnell (député de la circonscription de Muskoka-Ontario) souleva une question hypothétique. A supposer qu'il soit satisfait aux exigences constitutionnelles, mais que le Canada sache qu'il existe une forte minorité, peut-être presque la moitié de la population de Terre-Neuve, qui s'oppose à l'union avec le Canada, «selon le ministre, cela nous serait-il indifférent?»

«Non, je ne crois pas que cela nous serait indifférent» répondit le ministre. «Toutefois, nous avons fait une offre aux autorités constituées de Terre-Neuve, et je ne crois pas que nous puissions nous en dégager.» Il ajouta que, selon lui, ce serait une

¹ Ce n'était pas là réponse improvisée. Louis St. Laurent chercha par la suite à obtenir du Gouvernement britannique, en sa qualité d'autorité ultime concernant les affaires terre-neuviennes, qu'il se prononce d'abord sur le nombre requis des voix accordées par Terre-Neuve à la Confédération. Cependant, le Gouvernement britannique estimait que cela ressortissait au Canada.



Newfoundland Provincial Archives

Le dépouillement des votes. 1948

grave responsabilité que de faire ou dire quoi que ce soit qui puisse empêcher Terre-Neuve de s'unir au Canada. «Je suis convaincu que le peuple canadien est appelé à occuper une place importante dans les affaires mondiales. Je crois également que ce rôle serait mieux protégé par un territoire qui s'étendrait jusqu'à la mer et si l'accès à la haute mer n'était pas interdit au Canada par une autre juridiction ayant compétence dans les territoires de Terre-Neuve et du Labrador.» Pour ces raisons, ajouta-t-il, le Canada avait fait des offres «qui entraîneraient alors pour la population canadienne des dépenses considérables. Mais j'estime que nous aurions failli à notre devoir envers la postérité canadienne si nous nous étions abstenus de le faire.» Il admettait la possibilité qu'une division de l'opinion terre-neuvienne consacrait l'inopportunité de l'union, mais il espérait que le Canada y échapperait. «J'espère que ce second tour permettra de trancher la question. J'espère que les résultats ne soient pas si serrés que nous nous retrouvions dans la position de devoir intégrer un groupe important de récalcitrants ou de devoir renoncer à l'occasion de compléter le projet originel de Pères de la Confédération.»

LE CANADA FAIT BON ACCUEIL À LA DÉCISION

Le nombre fort respectable du suffrage exprimé en faveur de la Confédération lors du référendum du 3 juin et la possibilité d'obtenir des résultats plus encourageants encore au second tour expliquent sans doute le libellé du télégramme daté du 24 juin expédié par Ottawa à St. John's dont voici la teneur: «M. Robertson a ordre d'informer les autorités du Royaume-Uni, à titre confidentiel, que la date la plus rapprochée qu'il est possible de prévoir pour réaliser l'union est le 31 mars prochain.» (Norman Robertson était alors haut commissaire du Canada à Londres.)

La campagne qui précéda le second tour fut animée et souvent aigre. De nouvelles questions raciales et sectaires s'y ajoutèrent. Des affiches portant le slogan «La Confédération signifie l'union des Britanniques avec le Canada français» furent placardées dans tout St. John's. L'union signifierait la fermeture des bases de défense américaines et la perte de milliers d'emplois, prétendait-on. L'offre canadienne de l'automne précédent n'était qu'une proposition du parti libéral qui n'engageait en rien la population canadienne.¹ L'intensité de l'agitation en certains milieux se trouve illustré par un souvenir de Don Jamieson, publié dans *The Book of Newfoundland* portant sur la campagne: «Les positions anti-fédéralistes étaient si fortes à St. John's que des milliers de personnes boycottaient tout marchand assez téméraire pour s'afficher partisan de la Confédération.»

Les tenants de la Confédération s'inquiétèrent d'une allocution prononcée par Raymond Gushue, président de l'Office des Pêcheries de Terre-Neuve, lors d'un dîner offert le 15 juillet par une association de médecins. Gushue dit craindre que l'Office des

¹ Les Progressistes-Conservateurs et le parti CCF (maintenant NPD) furent consultés sur cette question. John Bracken, chef national des Progressistes-Conservateurs nota que son parti n'avait pas été consulté officiellement; il estimait toutefois que les offres faites par le Gouvernement libéral seraient respectées si son parti prenait le pouvoir. Si Terre-Neuve en refusait les conditions, les Progressistes-Conservateurs étaient disposés à discuter d'autres offres. Dans une lettre qu'il écrivit le 21 juin 1948, il terminait en exprimant «l'espoir que la population de Terre-Neuve juge dans son intérêt de s'associer au Dominion.» David Lewis, secrétaire national du parti CCF, se chargea de soulever la question lors de la rencontre suivante du comité de direction national du CCF prévue pour les 26 et 27 juin 1948. L'issue de la discussion ne se trouve pas dans les dossiers consultés, mais la position favorable à l'union de M. J. Coldwell y est maintes fois corroborée. M. J. Coldwell était alors président national du CCF. A cette époque, comme on devait s'y attendre, les trois partis tentaient de prolonger leurs racines jusqu'à Terre-Neuve et Libéraux et Progressistes-Conservateurs étaient en contact avec des personnes qui éventuellement joignirent leurs rangs.

Pêcheries ne soit abandonné si l'union devait se réaliser. Les journaux de St. John's montèrent son allocution en épingle. Tout ce qui pouvait aliéner ou alarmer les pêcheurs nuirait à la cause de la Confédération.

Les partisans de l'union jugeaient plus favorables les allocutions radiophoniques prononcées le 16 juillet par H. L. Pottle et J. B. McEvoy. H. L. Pottle (membre terre-neuvien de la Commission gouvernementale) déclara que le Gouvernement avait été soucieux du bien-être des Terre-Neuviens mais que, dès lors que la Commission gouvernementale n'était plus inscrite sur le bulletin, il s'estimait libre d'appuyer l'union avec le Canada.¹ Il déclara que les dispositions qui seraient mises en œuvre lors de l'union permettraient de poursuivre le travail de la Commission gouvernementale beaucoup plus qu'un retour au gouvernement autonome. En effet, la Confédération offrirait aux Terre-Neuviens «des services sociaux dont ils ne pouvaient pas faire les frais en se gouvernant eux-mêmes.»

Dans son allocution prononcée le même jour, J. B. McEvoy rassurait la population au sujet de l'Office des Pêcheries ce qui semblait riposter efficacement à l'allocution de Raymond Gushue. Dans la bouche du dernier président de la Convention nationale et d'un homme public éminent, ces paroles avaient du poids. Un exportateur de morue qui avait déjà été ministre de la Marine et des Pêcheries exprima le même optimisme quant à l'avenir des pêcheries terre-neuviennes. Dans un message radiophonique diffusé le 17 juillet, il soutint que les pêcheurs de Terre-Neuve auraient beaucoup à gagner si l'industrie terre-neuvienne de la pêche s'intégrait au même secteur d'exploitation canadien qui était plus considérable.

C. C. Pratt, autre homme d'affaires hautement respecté, prit aussi la parole sur les ondes au cours de cette période pour appuyer le Gouvernement autonome. Paul Bridle jugeait C. C. Pratt «probablement le plus réfléchi et le plus habile des adversaires de la Confédération, compte tenu des propositions actuelles.»

La teneur de l'allocution radiophonique prononcée le 20 juillet par J. R. Smallwood fut transmise à Ottawa. J. R. Smallwood y prédit que la Confédération obtiendrait 30 000 voix de

¹ Un autre commissaire terre-neuvien H. L. Quinton se prononça aussi pour la Confédération à ce moment.

plus lors du second référendum, et le Gouvernement autonome environ 5 000 de moins.

Comme Ottawa, Londres suivait le déroulement des événements de près. Un mémorandum daté du 21 juillet révèle que le Royaume-Uni rédigeait déjà le communiqué de presse qui serait utilisé advenant qu'une majorité se prononce en faveur de la Confédération lors du second scrutin, — une majorité «jugée recevable par le Gouvernement canadien». A ce sujet, les autorités du Royaume-Uni se demandaient si le Canada en était venu à une décision quant à la proportion majoritaire qu'il jugerait recevable. Ottawa ne pouvait encore avancer de chiffre. Trop d'impondérables étaient en jeu.

Les premiers résultats du 22 juillet avaient de quoi tenir en haleine. La lutte s'annonçait chaude. A 1 h 10 du matin, lorsque le haut commissariat communiqua avec Ottawa, les résultats étaient les suivants: pour le Gouvernement autonome, 64 890; pour la Confédération, 64 160. On attendait encore cependant 20 000 bulletins, nombre d'entre eux provenant de ports isolés ou du Labrador; une fois le compte des votes de la péninsule d'Avalon presque terminé, les perspectives de la Confédération étaient assez encourageantes. Le lendemain matin, le recomptage tourna progressivement en faveur de la Confédération, mais il s'en fallait encore de peu. Qu'advierait-il si la marge était si mince qu'Ottawa refusait d'intervenir? Les adversaires de l'union se creusèrent la cervelle et se persuadèrent qu'il était encore possible de battre l'union. De nombreux partisans de l'union étaient déconcertés.

J. W. Pickersgill, alors conseiller spécial du Premier ministre, a rappelé¹ d'une façon saisissante l'atmosphère qui régnait ce matin-là. «Lors de l'annonce radiophonique des résultats à Ottawa, j'étais encore au lit. On signala 50 pour cent, disons presque 51, un peu plus et un peu moins de 49. Je me suis rendu tôt à mon bureau. Je réussis à joindre Gordon Robertson . . . et je lui ai dit: «Je voudrais que vous me disiez le pourcentage du vote populaire obtenu par Mackenzie King à chacune des élections depuis 1921 . . . J'avais une bonne idée de la réponse. Je savais qu'il n'avait jamais recueilli de majorité claire, sauf à une occasion.»

¹ Lors d'un colloque organisé le 31 mai 1971 à l'Université Memorial au cours duquel J. R. Smallwood et J. W. Pickersgill firent revivre en détail le fil des événements de cet été-là.

Lorsque le Premier ministre l'appela, J. W. Pickersgill était prêt. Il dit: «Pickersgill, que pensez-vous de ce scrutin à Terre-Neuve?» Je répondis: «Monsieur, c'est un triomphe, un triomphe éclatant. Écrasant!» Je dis: «Vous rendez-vous compte que la proportion des gens qui ont voté pour la Confédération est plus élevée que celle qui n'a jamais voté pour vous? Sauf en 1940, et les résultats sont presque identiques à ceux de 1940.» Il y eut une longue pause. Alors il reprit: «Est-ce vrai, Pickersgill? Avez-vous vérifié?» Je répondis: «Oh! oui et je peux vous faire parvenir les données, Monsieur.» «Eh bien, dit-il, cela change un peu les choses.»

Les documents de cette période illustrent l'inquiétude manifestée par les partisans de l'union entre le dépouillement des bulletins et l'annonce de la décision d'Ottawa une semaine plus tard. Après le second référendum, le ministre des Affaires extérieures envoya R. A. MacKay à St. John's pour obtenir des renseignements et faire part de ses constatations. Avec l'aide du haut commissaire suppléant, R. A. MacKay rencontra les tenants et les adversaires de la Confédération¹, mais c'est l'opinion des partisans qui le retint au stade où en étaient les choses. Par exemple, J. B. McEvoy, nouvellement acquis à l'union et l'un des chefs de l'Association fédéraliste, exprima sa vive inquiétude en ces termes: «Moi et le groupe qui avons choisi d'appuyer la Confédération, nous serions dans de beaux draps si jamais le Canada décidait d'abandonner Terre-Neuve après l'acquisition d'une majorité comme celle qui semble s'annoncer.»

Le 27 juillet, L. B. Pearson adressa le mémorandum suivant à son ministre, Louis St. Laurent: «Je viens de m'entretenir au téléphone avec M. MacKay. Hier soir, après avoir discuté avec certains des chefs du parti fédéraliste, il a eu la nette impression que la décision du Gouvernement canadien de ne pas réaliser la Confédération suite aux résultats du référendum susciterait un grave mécontentement et serait considérée comme désastreuse par le parti fédéraliste.»

Rentrant à Ottawa en provenance de Terre-Neuve, R. A. MacKay élabora sur le rapport téléphonique traitant de l'inquiétude des partisans de l'union. Il dit que J. B. McEvoy estimait «que si le Gouvernement canadien devait maintenant agir différem-

¹ L'un des adversaires, Chesley Crosbie, fit entrer le haut commissaire suppléant par une porte tendue d'un crêpe noir, lui versa un verre d'alcool et lui dit: «Maintenant, dites à votre gouvernement de se hâter!».

ment et exiger un nombre ou une proportion arbitraire au-delà d'une majorité, ou encore s'il devait déclarer qu'il fallait d'abord restaurer le Gouvernement autonome, cela constituerait un manquement à la parole donnée à la population de Terre-Neuve. En ce cas, lui-même ne voudrait plus rien entendre de la Confédération ni du Gouvernement canadien. Il croyait que certains de ses amis se rangeraient à son avis.»

L'analyse du scrutin faite par R. A. Mackay laissait entendre que ni les groupes sectaires ni les classes économiques n'avaient voté en bloc, bien que *The Monitor* (catholique) se soit fortement opposé à l'union dans sa page éditoriale. On avait dit à R. A. Mackay que l'Église catholique constituait un très important propriétaire foncier, et que la crainte du changement aurait pu jouer dans son opposition à l'union avec le Canada¹. On lui confia également que la position prise par la hiérarchie catholique avait mis en branle les Orangistes qui avaient mené une campagne d'intrigues et semblaient avoir fait front commun pour appuyer la Confédération.

On s'accordait, poursuivit R. A. MacKay, pour affirmer qu'un grand nombre de ceux qui s'étaient prononcés en faveur du Gouvernement autonome n'étaient pas contre la Confédération proprement dite; c'était simplement qu'ils préféraient aborder la question dans le cadre des négociations menées par le gouvernement au pouvoir. L'ensemble du long rapport et des recommandations de R. A. MacKay peuvent se résumer comme suit: (a) ce serait une grave erreur pour le Canada d'hésiter maintenant; (b) la Confédération serait maintenant acceptée par une bonne majorité (peut-être forte) de Terre-Neuviens. La Ligue pour le Gouvernement autonome ne suscitait pas, selon lui, d'intérêt ou de réaction dans la masse.

Un résumé des articles de presse publiés peu après le référendum dans les journaux canadiens indiquait que plusieurs rédacteurs en chef étaient soucieux du risque d'inviter Terre-Neuve à se joindre à l'union fédérale, puisque près de la moitié des électeurs avaient préféré un autre mode de gouvernement. Il était cependant évident que certains des éditoriaux s'appuyaient sur des résultats incomplets. Une fois dépouillés les derniers bulletins, la majorité favorable à l'union avait atteint près de 7 000 voix, le compte final

¹ Elle craignait peut-être de perdre, entre autres choses, sa longue tradition d'autonomie relative qui pouvait se comparer à celle dont jouissaient, dans des situations différentes, l'Église catholique en Irlande ou au Québec.



MACKENZIE KING ACCEPTS CONFEDERATION DECISION

Newfoundland's Decision Is Approved by British Press

Good Wishes for Island's Future Expressed by Daily Telegraph

LONDON, July 24.—The news that Canada is going to make Newfoundland an integral province in the British group today, "The Liberal" says "Canada and Confederation are bound together by ties of destiny" and added "Canada has become a party and has agreed to reach such arrangements."

Tiff on Language At Dundee Parley

EDINBURGH, July 24.—The Dundee parley between the British and Canadian representatives today was a "tiff" over the question of language. The British representative, Mr. G. G. MacNeil, said that the British Government would not accept the use of French in the Dominion of Newfoundland. The Canadian representative, Mr. J. G. MacNeil, said that the Canadian Government would accept the use of French in the Dominion of Newfoundland.

Govt. of Britain Approves Arrangements for Union

Representative Delegation of Seven Newfoundlanders to Negotiate Terms



LONDON, July 24.—An official statement issued by the Secretary of the War Office today announced that the British Government had agreed to the terms of the proposed union with Newfoundland. The statement said that the British Government would accept the use of French in the Dominion of Newfoundland.



The statement said that the British Government would accept the use of French in the Dominion of Newfoundland. It also said that the British Government would accept the use of French in the Dominion of Newfoundland.

Canadian Parliament May Ratify Nfld. Union in Fall

Ottawa News Awaited Arrival of Newfoundland's Delegation

(Special To The Telegram)

OTTAWA, July 24.—The possibility of a formal session of the Canadian Parliament in the fall to ratify the act of union with Newfoundland was mentioned in Ottawa tonight following the announcement of Prime Minister King's acceptance of the terms of the proposed union with Newfoundland.

Britain Agrees to Canada-Nfld. Union

LONDON, July 24.—Britain has agreed to the terms of the proposed union with Newfoundland, it was announced today. The British Government will accept the use of French in the Dominion of Newfoundland.

St. John's Evening Telegram, 31 juillet 1948

s'établissant à 78 323 pour la Confédération et à 71 334 pour le Gouvernement autonome. La proportion du suffrage exprimé en faveur de la Confédération était donc de 52,34 pour cent. Dix-huit des vingt-cinq circonscriptions électorales avaient accordé une nette majorité à la Confédération.

Le 29 juillet, la Ligue pour le Gouvernement autonome envoya, par l'intermédiaire de son secrétaire, W. L. Collins, un télégramme au Premier ministre Mackenzie King pour lui demander d'accueillir une délégation de Terre-Neuve «qui se ferait l'interprète de plus de soixante et onze mille électeurs terre-neuviens représentant quarante-huit pour cent de ceux qui avaient participé au référendum du 22 juillet.» Ces personnes voulaient le rencontrer avant que le Canada n'arrête sa décision. La rencontre aurait pour objet de présenter au Gouvernement canadien «les possibilités envisagées par la Ligue comme étant au mieux des intérêts de Terre-Neuve et du Canada.» Par le refus poli, mais ferme, qu'il leur opposa, le Premier ministre du Canada fit valoir que toute délégation terre-neuvienne devait être mandatée par «les autorités dûment constituées de Terre-Neuve.»

Le lendemain, le Gouvernement canadien annonça sa décision. Le communiqué de presse émis par Mackenzie King affirmait que le Gouvernement canadien «accepte, de même je crois que la population canadienne, les résultats du référendum.» Le Gouvernement du Canada «sera heureux d'accueillir le plus tôt possible



Victoire



Book of Newfoundland, Vol. III

Jour de deuil

les représentants autorisés de Terre-Neuve pour négocier les termes de l'union.»

Si, par ailleurs, la Confédération avait triomphé, le haut commissaire suppléant à St. John's savait bien qui était l'artisan de la victoire. Dans une dépêche du 24 juillet, Paul Bridle présenta J. R. Smallwood comme «l'apôtre de la Confédération», ajoutant «que c'est indiscutablement à lui que revient la plus grande part du crédit de la victoire que la Confédération s'est acquise au référendum.»

Dans une dépêche datée du 8 septembre et provenant de St. John's on pouvait deviner la nomination à nouveau de C. J. Burchell au poste de haut commissaire à Terre-Neuve. De plus, un indice intéressant de ce qui allait se produire fut donné le 13 septembre lorsque, en réponse à une demande faite par le ministère des Affaires extérieures, le haut commissaire suppléant expédia à Ottawa un exemple des armoiries de Terre-Neuve, accompagné de sa description héraldique.

Deux semaines exactement après le second référendum, le Gouvernement de Terre-Neuve annonça la composition de la délégation qui devait se rendre à Ottawa pour négocier les termes de l'union. Le président serait Albert Walsh, alors vice-président de la Commission gouvernementale. Une dépêche en provenance de St. John's signala à ce moment que ce choix d'un nouveau converti avait suscité beaucoup de ressentiment chez les partisans «de la première heure». C'était cependant un choix judicieux, comme les événements devaient le démontrer. Dans une note destinée au sous-secrétaire d'État aux Affaires extérieures et traitant de cette décision, R. A. MacKay écrivit (à propos du ressentiment à Terre-Neuve): «Je suis porté à croire que c'est un choix des plus judicieux. M. Walsh est un catholique romain fort respecté comme homme et comme commissaire. C'est un négociateur tenace, mais souple et il possède un jugement très sûr; il doit avoir une connaissance approfondie des questions gouvernementales.» Son expérience des domaines juridique et gouvernemental était hors du commun. De nombreuses années après cet automne de négociations, le Premier ministre Joseph R. Smallwood énumérait par écrit la suite impressionnante des hautes fonctions qu'avait assumées Albert Walsh et il ajouta ce qui suit: «Il fut l'un des hommes les plus sûrs que j'aie connus, et tous ceux qui le connaissaient le respectaient. Il dirigea de main de maître la seconde délégation qui s'est rendue à Ottawa.»

Les six autres membres de la délégation étaient également des Terre-Neuviens éminents, notamment: J. B. McEvoy, qui avait été le troisième (et dernier) président de la Convention nationale; Gordon Bradley, qui avait surveillé les travaux de la délégation de 1947; J. R. Smallwood lui-même, dont le rôle était bien connu; Philip Gruchy, directeur de l'usine de papeterie de Grand Falls; Gordon Winter¹, éminent homme d'affaires de St. John's, et Chesley Crosbie, le riche marchand de St. John's qui avait vaillamment défendu la cause de l'union économique avec les États-Unis. Chesley Crosbie avait accepté cette charge à la condition expresse de conserver le droit de s'opposer (les communiqués de presse ont dit «de se retirer») «si j'estime que les conditions sont insuffisantes ou inéquitables pour l'Île.»

¹ Actuel lieutenant-gouverneur de Terre-Neuve.

Les ministres canadiens du Cabinet désignés pour négocier avec la délégation terre-neuvienne étaient dirigés par Louis St. Laurent qui venait à peine de succéder à Mackenzie King comme chef libéral et qui allait devenir premier ministre du Canada au cours de cette conférence. Au nombre de ses collègues se trouvaient L. B. Pearson, nouveau secrétaire d'État aux Affaires extérieures et vice-président du Comité du Cabinet sur les Relations entre le Canada et Terre-Neuve, Brooke Claxton, ministre de la Défense nationale, qui devait assumer la vice-présidence pendant l'inévitable absence de L. B. Pearson occupé aux problèmes de l'OTAN et la présidence lorsque L. St. Laurent était à Londres; le ministre des Pêcheries, R. W. Mayhew; C. D. Howe, le dirigeant ministériel de l'activité commerciale et industrielle canadienne; Douglas Abbott, ministre des Finances; Milton Gregg, ministre des Affaires des Anciens combattants; et J. J. McCann, ministre du Revenu national.

De part et d'autre, l'équipe de négociateurs était solide. Il ne faut pas oublier les conseillers officiels et le secrétariat qu'on passe si souvent sous silence dans les annales gouvernementales. Les deux parties avaient choisi leurs collaborateurs parmi des autorités en matière de relations fédérales-provinciales, ce qui constituait en partie l'héritage de la *Commission royale sur les Relations entre le Dominion et les Provinces* (1937-1940).

Cette commission avait effectué l'examen le plus fouillé et le plus exhaustif des relations fédérales-provinciales de toute l'histoire du Canada. Ce fut l'une des coïncidences heureuses de cette période que l'un des principaux conseillers de la commission, Louis St. Laurent, fut appelé à présider la délégation canadienne lors des négociations avec Terre-Neuve. Il y a également lieu de se réjouir de ce que l'un des cinq membres de la commission royale, R. A. MacKay, ait assumé la vice-présidence du Comité interministériel sur les Relations Canada-Terre-Neuve et la présidence de son comité de direction¹. Outre son personnel terre-neuvien compétent,

¹ Au nombre des autres hauts personnages canadiens qui jouèrent des rôles importants, mentionnons, Mitchell Sharp, ex-secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, mais qui était alors haut fonctionnaire au ministère des Finances; Alex Skelton, un économiste du ministère de l'Industrie et du Commerce; George Watts et J. E. Howes de la Banque du Canada; Stewart Bates, sous-ministre des Pêcheries et J. R. Baldwin, secrétaire adjoint du Cabinet.

la délégation de St. John's¹ retint les services de James C. Thompson, un comptable qui avait joué un rôle clé dans la compilation des données fiscales pour la commission Rowell-Sirois, et ceux de Vince C. Macdonald, l'un des experts constitutionnels de cette même commission.

Il est certain qu'un grand nombre parmi les chefs politiques et les autorités constitutionnelles les plus compétents et les plus expérimentés du Canada et de Terre-Neuve collaborèrent à la rédaction des cinquante *Termes de l'Union* grâce auxquelles Terre-Neuve devait se joindre à l'union fédérale du Canada.

Les négociations débutèrent par une rencontre officielle, ouverte à la presse et au public, le 6 octobre 1948. Les délégués s'attaquèrent à la tâche et entreprirent leurs rudes négociations le lendemain. Il y eut pas moins de vingt et une séances plénières, sans compter les nombreuses séances des comités et des sous-comités auxquelles participaient les organismes ministériels et gouvernementaux.

Les négociations se déroulèrent à huis clos et sans procès-verbaux. Le récit détaillé de ces pourparlers historiques ne fut jamais publié. Il est cependant possible d'en signaler les points saillants. Les cinquante articles des *Termes de l'Union* s'inspiraient, dans une certaine mesure, des bases utiles jetées dans les *Arrangements proposés* de l'année précédente. Toutefois, nombre de dimensions et d'ajouts parachevèrent le projet de 1947.

Il fallut régler plusieurs centaines de questions, dont cinq ou six se révélèrent particulièrement difficiles. À plus d'une reprise, le président de la délégation de Terre-Neuve annonça qu'il était sur le point de rentrer à St. John's. Cependant, la patience et la diplomatie eurent progressivement raison de tous les obstacles et, le 9 novembre, l'épineuse question des conditions financières était presque réglée. Le 17 novembre, R. A. MacKay était en mesure d'écrire que les discussions allaient bon train et que «presque toutes les principales questions avaient été réglées, au moins provisoire-

¹ La plupart des principaux conseillers de Terre-Neuve étaient des fonctionnaires du Gouvernement terre-neuvien et, à ce titre, constituaient surtout une source d'information; ils renseignèrent la délégation avant et pendant les rencontres à Ottawa, mais dans l'ensemble, ils demeuraient à St. John's. Signalons, entre autres, W. J. Carew, secrétaire de la Commission gouvernementale; Walter Marshall, secrétaire aux Finances; Raymond Manning, secrétaire aux Travaux publics; Gordon Howell, secrétaire aux Douanes; et Harold Puddester, secrétaire à la Justice. H. Puddester, accompagna la délégation terre-neuvienne de 1948 à titre de conseiller juridique, et d'autres fonctionnaires de Terre-Neuve vinrent à Ottawa à titre de conseillers *ad hoc*.

ment». Restait la tâche fastidieuse mais capitale de rédiger le texte final des termes. Cela exigea trois autres semaines, et avant d'y parvenir, les rédacteurs reprirent neuf ou dix versions.

Parmi les points les plus litigieux, mentionnons l'éducation, les pêcheries, la margarine, le divorce, les exemptions fiscales accordées par Terre-Neuve à certaines sociétés et, peut-être le plus crucial, les conditions fiscales ou financières ressortissant aux domaines des subsides et de subventions, la répartition de l'assiette fiscale, la prise en charge de la dette provinciale et la disposition prévoyant la révision des subventions à la lumière de la situation fiscale, de nombreuses années plus tard.

En 1948, Terre-Neuve possédait un seul système scolaire, système toujours en vigueur. Il s'était façonné en fonction de la géographie du pays et s'inspirait des traditions et des institutions sociales ecclésiastiques. Dans toutes les discussions antérieures sur l'union, les conséquences de l'union au Canada, à cause des régimes scolaires tout à fait différents, furent une question névralgique. On aurait pu offrir la réponse spéculaire qu'au Canada, l'éducation était un des domaines qui ressortissaient exclusivement aux provinces et que, par conséquent, Terre-Neuve pouvait se doter du régime scolaire de son choix. Ce n'était pas tout à fait exact. Il est vrai que l'article 93 de l'*Acte de l'Amérique du Nord britannique* débutait comme suit: «Dans chaque province et pour chaque province, la législature pourra exclusivement légiférer sur l'éducation...» Si l'article s'était arrêté là, il n'y aurait eu aucun problème. Mais l'article 93 ajoutait «... sous réserve et en conformité des dispositions suivantes: ...» Ces dispositions étaient au nombre de quatre et elles prévoyaient des obligations et des interdictions précises. Comme la langue utilisée s'appliquait aux provinces en 1867, mais non pas aux conditions de Terre-Neuve en 1948, cet article avait soulevé un malaise parmi les Terre-Neuviens. On finit par trouver une formule satisfaisante au cours des pourparlers de 1948; les *Termes de l'Union* comprenaient la condition 12 qui substituait à l'article 93 deux dispositions qui, croyait-on, garantiraient aux institutions d'enseignement de Terre-Neuve une protection suffisante contre d'éventuels effets défavorables après l'union. Les principaux éléments de ces conditions furent élaborés par Albert Walsh et Louis St. Laurent à l'extérieur des grandes rencontres.

Depuis les débuts, les pêcheries constituaient un facteur

important pour la prospérité, les recettes et la sécurité de Terre-Neuve, et il pouvait naturellement devenir inquiétant que, au sein du régime fédéral canadien, les pêcheries ressortissent au gouvernement central. Cette question joua un rôle important dans les pourparlers de 1947; on trouva le moyen d'apaiser, en partie tout au moins, les craintes des Terre-Neuviens. L'Office des Pêcheries existant et les accords d'exportation en vigueur ne devaient pas être modifiés pour une période d'au moins cinq ans, à moins que Terre-Neuve elle-même ne le souhaitât. Parallèlement, les services avantageux déjà offerts au Canada pour tout ce qui touchait à la pêche devaient évidemment être offerts à Terre-Neuve et à son industrie de la pêche.

La fabrication de la margarine avait été interdite au Canada pour protéger l'industrie laitière du pays. Les *Termes de l'Union* prévoyaient que, à moins que la législature de Terre-Neuve ne le désire, aucune restriction ne devait frapper la fabrication ou la vente de ce produit dans la nouvelle province, mais qu'il ne devait pas être expédié dans d'autres provinces.

La loi sur le divorce était inexistante à Terre-Neuve lorsque furent négociées les *Termes de l'Union*, et il ne s'y trouvait aucun tribunal compétent pour entendre les causes de divorce. On ne semblait pas non plus sentir le besoin d'instituer de tels services; on s'inquiétait aussi de ce que, par le fait même de l'union, les Terre-Neuviens puissent dès lors chercher à obtenir la dissolution de leur mariage grâce à un bill du Parlement (qui devait, cependant, être adopté par les deux Chambres à Ottawa et obtenir l'assentiment royal). L'union avec le Canada n'allait évidemment pas *exiger* que Terre-Neuve instituât un tribunal provincial de divorce. Bien que les délégués ne s'en soient pas réjouis, les adversaires du divorce se sont en quelque sorte consolés en raison de la lourdeur et du coût de la procédure permettant d'obtenir un divorce grâce à un bill privé présenté à Ottawa; il semblait peu probable que la chose devienne pratique courante, même si les Terre-Neuviens devaient entre-temps changer d'attitude.

Différente, mais tout aussi litigieuse, était la question des accords que le Gouvernement de Terre-Neuve avait auparavant conclu avec certaines sociétés, accords visant à limiter les recouvrements de l'impôt et de la douane frappant leurs opérations. Selon l'article 4 du 27^e *Terme de l'Union*, le futur gouvernement provincial n'était pas tenu de rompre les accords déjà conclus avec ces sociétés.

Il restait, en plus de questions d'ordre secondaire, les conditions financières qui valent la peine qu'on s'y attarde. On se rappellera que le projet d'accord de 1947 avait jeté les bases d'une offre fiscale qui comportait la prise en charge de la dette consolidée de l'Île, les subventions habituelles accordées à toutes les provinces depuis 1867, une subvention spéciale de \$1 100 000 par an pour que Terre-Neuve reçoive le même traitement que les provinces maritimes, une entente fiscale (en vertu de laquelle Terre-Neuve céderait certaines portions de l'assiette fiscale en échange de sommes annuelles substantielles) et, en dernier lieu, une série de subventions provisoires à raison de \$3 500 000 par an pendant trois ans, qui iraient en diminuant jusqu'à \$350 000 la douzième année. Les accords de 1947 prévoyaient également la révision (dans les huit ans) de la situation fiscale de la nouvelle province. À l'ensemble des offres s'ajoutait l'avertissement un peu glacial servi par le Premier ministre du Canada, Mackenzie King, à savoir que ces offres constituaient la limite de ce que le Canada était alors disposé à céder. Comme on a pu le constater, les termes utilisés n'étaient cependant pas aussi catégoriques qu'on aurait pu le croire. Mackenzie King avait écrit que «le Gouvernement ne pouvait véritablement envisager de modifier ces accords, car cela alourdisait la charge financière du Canada.»

Quelques semaines avant l'amorce des pourparlers de 1948, la portée de cette déclaration quant aux prochains entretiens commença à inquiéter R. A. MacKay. Dans un mémorandum du 30 septembre adressé au sous-secrétaire d'État aux Affaires extérieures, il écrivait: «Je suis profondément convaincu de l'importance d'accorder à la délégation de Terre-Neuve toute latitude pour soulever les questions qu'elle désire poser. Il se peut que le Comité du Cabinet s'en tienne fermement à la déclaration qu'a faite le Premier ministre dans sa lettre du 29 octobre dernier». R. A. MacKay, par la suite, recommanda d'apporter des modifications aux accords fiscaux proposés, ce qui avait pour effet de rendre l'offre plus alléchante aux yeux de la délégation terre-neuvienne et d'accroître ainsi les chances de l'union.

Il semble que les délégués se soient attaqués à la question cruciale de «l'écart monétaire» au début de novembre 1948. L'année précédente, on avait suggéré des subventions provisoires annuelles de \$3 500 000 comme moyen de combler le fossé entre les recettes provinciales dont disposerait Terre-Neuve après l'union



Book of Newfoundland, Vol. III

Les membres de la délégation de Terre-Neuve chargée de négocier les Termes de l'Union en 1948. De g. à d.: Chesley A. Crosbie, Philip Gruchy, Albert Walsh, Gordon Bradley, J. R. Smallwood, Gordon Winter. J. B. McEvoy n'apparaît pas sur cette photo.



Book of Newfoundland, Vol. III

La mission de la Ligue pour le Gouvernement autonome en route pour Londres en novembre 1948. De g. à d.: John G. Higgins, Peter Cashin et Fred Marshall.

et les dépenses prévues. Depuis lors, les prévisions fiscales de Terre-Neuve avaient été revues et elles laissaient entrevoir la perspective d'un écart beaucoup plus grand, à savoir plusieurs millions de dollars de plus par année. Au cours des deux premières semaines de novembre, on consacra beaucoup de temps et d'énergie à chercher les moyens de combler l'écart financier.

Bien que cela n'ait pas rempli la délégation terre-neuvienne d'enthousiasme, on explora la possibilité pour la nouvelle province de lever plusieurs millions par an grâce à une hausse des impôts. On parla d'une taxe de 5% sur les ventes, ce qui aurait pu donner \$3 500 000 par an. On suggéra que les Terre-Neuviens, vu peut-être la profonde répugnance que leur inspirait l'imposition directe, obtiennent pour plusieurs années le droit de percevoir cet impôt indirectement, au titre d'un impôt sur le chiffre d'affaires. Cela allait cependant à l'encontre des dispositions de l'*Acte de l'Amérique du Nord britannique*. On proposa aussi, pour y renoncer aussitôt, de demander au Royaume-Uni de prendre en charge la dette consolidée de Terre-Neuve et, en reconnaissance des économies qu'il réaliserait ainsi le Canada conviendrait de hausser ses subventions annuelles à Terre-Neuve.

Aucune de ces suggestions ne fit long feu. À condition de pouvoir se défendre sur le plan politique, la solution logique était que le Canada «comble ce nouvel écart» en haussant considéra-



Archives publiques du Canada
Cérémonie de la signature des Termes de l'Union au Sénat en décembre
1948.

blement les subventions provisoires. Un mémorandum préparé par de hauts fonctionnaires en date du 6 novembre et adressé à Brooke Claxton faisait croire, pour justifier une hausse substantielle des subventions provisoires, que la somme à recouvrer des contribuables terre-neuviens par le gouvernement fédéral après l'union avait été considérablement sous-estimé en 1947. Si cela était exact, alors une telle hausse des subventions provisoires n'imposerait pas en réalité «de plus lourdes charges financières au Canada.» Aucune province ne pouvait alors rouspéter, d'autant plus que selon le mémorandum, les autorités canadiennes estimaient que la délégation de Terre-Neuve «ne se ferait pas prier si on doublait les subventions provisoires alors prévues.» Il s'agissait en somme d'offrir 7 millions de dollars les trois premières années pour ensuite réduire cette somme progressivement comme dans les propositions de 1947.

La délégation canadienne n'était pas disposée à aller aussi loin, mais elle fit une offre bien plus généreuse que les propositions de 1947, à savoir \$6 500 000 par an les trois premières années et des sommes inférieures les neuf années suivantes soit un total de \$42 750 000 en douze ans comparativement à l'offre globale de \$26 250 000 faite en 1947.

Outre cette disposition de subventions en espèces, il y avait certains services et exemptions dont la valeur était plus difficile à établir. Le maintien de la gratification de service de guerre et les crédits de rétablissement des anciens combattants terre-neuviens dans la vie civile ainsi que la période de grâce accordée aux contribuables terre-neuviens pendant l'établissement de l'impôt sur le revenu constituent des exemples d'avantages supplémentaires.

La condition 29, qui devait se révéler si litigieuse au cours des années suivantes, reprenait la promesse faite dans les arrangements de 1947, c'est-à-dire que dans les huit ans après la date de l'union, une commission royale serait chargée d'examiner la situation financière et les perspectives de Terre-Neuve et ferait des recommandations quant aux subventions supplémentaires et aux avantages fiscaux accrus que pourraient commander les circonstances, et cela, afin de permettre à Terre-Neuve de maintenir la qualité des services publics attendus à ce moment sans pour autant recourir à une imposition plus sévère que celle qui avait cours en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick et à l'Île-du-Prince-Édouard.



Newton Studios

La signature des Termes de l'Union*

Six des sept délégués de Terre-Neuve s'estimaient suffisamment satisfaits de l'ensemble des conditions, y compris la hausse des subventions, pour accepter de signer le document des *Termes de l'Union*; la cérémonie donc fut fixée au 11 décembre. Comme pour la cérémonie d'ouverture, celle de la signature se déroula dans le décor de rêve de la salle du Sénat qu'ornaient encore des murales de la Première Guerre mondiale et qui avait été le théâtre de nombreux événements marquants de l'histoire parlementaire canadienne. Les galeries furent ouvertes à la presse et au public. Sur le parquet de la Chambre avaient pris place les parties aux négociations et le Premier ministre sortant, W. L. Mackenzie King (qui avait pris sa retraite le 15 novembre) ainsi que de hauts fonctionnaires des deux gouvernements. L'Office national du film s'y trouvait pour capter quelques images de cet événement historique dont Radio-Canada diffusa une description à l'intention des Canadiens et de ceux qui allaient bientôt le devenir.

C'est le Premier ministre, Louis St. Laurent, qui prit d'abord la parole. À titre d'information, il fit le bilan des événements depuis la Deuxième Guerre mondiale. «L'accord a exigé une étude longue et minutieuse» déclara-t-il. «Vous, pour Terre-Neuve, et nous, pour le Canada, avons dû faire de notre mieux pour protéger les intérêts de nos commettants. Heureusement, nous n'avons pas cherché avant tout à protéger notre seul intérêt, mais bien à assurer nos intérêts communs au sein d'un pays agrandi . . .»

«Nous avons, il est vrai, rencontré certaines difficultés» poursuivit-il. «Mais, comme l'a déjà dit D'Arcy McGee à propos des objections soulevées au sujet de la Confédération, je ne sache pas qu'aucun État ait été fondé, agrandi ou sauvé du danger si ce n'est en surmontant des difficultés.»

À plus d'un titre, les difficultés avaient été plus grandes et plus complexes que celles auxquelles avaient fait face les Pères de la Confédération, ajouta Louis St. Laurent. «Le mariage entre adultes d'âge mûr exige une plus grande capacité d'adaptation et plus de tolérance de part et d'autre qu'un mariage de jeunes qui commencent à peine à assumer les responsabilités de la vie.»

* Assis, Louis St. Laurent et sir Albert Walsh. Debout, de g. à d.: Milton Gregg, J. J. McCann, Brooke Claxton, Gordon Bradley, Gordon Winter, Philip Gruchy, J. R. Smallwood, J. P. McEvoy. L'encrier sur la table était le même que celui utilisé par les Pères de la Confédération lors de la Conférence de Québec.

L'union resserrerait les liens entre les populations du Canada et de Terre-Neuve. «Selon moi, ce sera là sa répercussion la plus valable».

En réponse, A. J. Walsh, président de la délégation terre-neuvienne, souligna l'importance des dispositions financières. En signant les *Termes de l'Union*, les délégués terre-neuviens «étaient conscients que l'accord intervenu répondait mieux aux besoins de la province nouvellement constituée que les conditions dont la population avait été saisie lors du référendum et «selon nous, il assure au gouvernement provincial une période de stabilité financière.»

Il ajouta encore: «La signature de ce document historique est d'une portée capitale... La présente cérémonie est un pas nécessaire et important vers la réalisation définitive de la vision des Pères de la Confédération qui entrevoyaient un grand pays chevauchant la partie septentrionale du continent. Une fois entérinée par votre Parlement et le Gouvernement de Terre-Neuve et acquise la confirmation du Gouvernement du Royaume-Uni, cette vision s'inscrira dans les faits le 31 mars prochain.»

Sur la table du greffier, où deux exemplaires du document attendaient les signatures officielles, se trouvait un seul objet, à savoir le même encrier qu'avaient utilisé les Pères de la Confédération à Québec en 1864. Sous l'œil attentif des caméras, le Premier ministre Louis St. Laurent et Brooke Claxton (remplaçant Lester B. Pearson appelé à l'extérieur par les affaires de l'OTAN) apposèrent leur signature pour le Canada; A. J. Walsh et ses collègues, Gordon Bradley, Philip Gruchy, John B. McEvoy, Joseph R. Smallwood et G. A. Winter signèrent pour Terre-Neuve. (Le septième délégué, Chesley Crosbie, avait annoncé deux jours auparavant qu'il refusait de signer car il n'acceptait pas les dispositions financières des conditions). Les dés étaient jetés: à moins d'un imprévu des plus inconcevables, l'union était maintenant réalisée. Elle pouvait encore attendre, mais elle ne pouvait guère être évitée.

Lors de la signature de l'accord, il restait seulement un peu plus de trois mois avant la date de l'union, le 31 mars 1949, et il y avait encore beaucoup à faire. Une loi importante devait être adoptée à Ottawa et à Londres. Il fallait arrêter le processus de constitution du nouveau gouvernement provincial à St. John's et

prendre des mesures pour étendre les services publics fédéraux à Terre-Neuve et permettre au Gouvernement fédéral de prendre en charge les institutions et les domaines qui ressortiraient à la compétence fédérale après l'union. Sur le plan international, il fallait prendre les dispositions nécessaires pour faire reconnaître les accords de Terre-Neuve dans les domaines comme le commerce, l'aviation civile et les télécommunications en prévision du moment où cette province ferait partie du Canada.

Au cours des trois premiers mois de 1949, outre le fait d'ouvrir des bureaux à St. John's, le Gouvernement fédéral y envoya des fonctionnaires chargés de discuter avec le Gouvernement de Terre-Neuve du transfert de certains services et des fonctionnaires qui s'y trouvaient rattachés. Ottawa envoya également des fonctionnaires pour informer les milieux d'affaires et l'ensemble du public sur les règlements fédéraux, comme ceux de la douane et de l'impôt sur le revenu, qui les viseraient après l'union. Par ailleurs, des fonctionnaires terre-neuviens se trouvaient à Ottawa pour prendre connaissance des règlements et des méthodes de travail qu'ils devraient utiliser comme membres de la fonction publique ou qui se rapporteraient à leur travail en tant que membre de la fonction publique provinciale.

Terre-Neuve avait été administrée par une commission gouvernementale pendant quinze ans. Devenue province du Canada, elle serait gouvernée par un lieutenant-gouverneur en Conseil et une législature. Elle devait se doter d'un premier ministre, d'un conseil des ministres et, comme avant 1933, d'un corps législatif, soit l'Assemblée législative, comme on désigne traditionnellement les Communes à Terre-Neuve. Il fallait attendre l'union, mais aussitôt après, tout devait être en place. La désignation d'un lieutenant-gouverneur ne posait aucun problème, mais le premier ministre et son conseil des ministres étaient habituellement choisis parmi les représentants *élus*. Terre-Neuve ne pouvait pas organiser d'élection générale provinciale, si ce n'est plusieurs semaines après la date de l'union; il fallait aussi songer sérieusement au gouvernement provisoire ou intérimaire qui dirigerait le pays entre-temps.

Dès le 6 novembre 1948, la délégation terre-neuvienne qui se trouvait à Ottawa avait décidé que, immédiatement après l'union, on désignerait un lieutenant-gouverneur qui, à son tour, nommerait un conseil exécutif (c'est-à-dire, un premier ministre

et un conseil des ministres) qui exerceraient leurs fonctions en attendant l'élection générale. Les ministres canadiens membres du comité conclurent aussi un accord provisoire quant à la recevabilité du projet. On aurait pu, par ailleurs, maintenir la Commission gouvernementale, dirigée par l'administrateur, sir Edward Emerson, jusqu'à l'élection générale.¹

LE DERNIER SOUBRESAUT

Entre-temps, à St. John's, à partir d'août, l'opposition s'organisa contre les mesures à prendre pour négocier et signer les termes de l'union et pour adopter les textes de loi nécessaires.

À la fin de juillet, une dépêche provenant de St. John's et expédiée à Ottawa signala un «net durcissement» de l'opposition et la fusion de la Ligue pour le Gouvernement autonome et du Parti pour l'Union économique. La tentative d'envoyer une délégation à Ottawa en guise de protestation se révéla futile, mais au mois d'août, on fit circuler, dans toute la population, une pétition contenant des objections visant l'activité politique de la Commission gouvernementale et, le 2 septembre, on organisa un rassemblement massif. On radiodiffusa la réunion. La sollicitation dans tout St. John's permit de recueillir des milliers de signatures pour la pétition.

Le 7 septembre, le *Times* de Londres publiait une éloquente lettre rédigée par sir Alan Herbert à l'appui de l'appel lancé pour rétablir le Gouvernement autonome.

Un second rassemblement eut lieu au local de la Church Lad's Brigade de St. John's. Une autre dépêche datée du 11 octobre informa Ottawa d'une allocution radiodiffusée par le président, F. W. Marshall, de la nouvelle Ligue pour le Gouvernement autonome, qui invitait tous les auditeurs à signer la pétition monstre qu'on faisait alors circuler. «La plupart de ceux qui ont voté pour la Confédération ont maintenant changé d'avis», affirmait l'auteur.

¹ La mise à exécution du plan approuvé exigea de nombreuses semaines de négociations ardues en plus des séances mêmes. On décida finalement que le premier lieutenant-gouverneur serait Albert Walsh, chef de la délégation terre-neuvienne en 1948 et catholique très respecté dont la nomination rassurerait en quelque sorte certains de ceux qui s'étaient opposés à la Confédération. On savait que A. Walsh estimait que J. R. Smallwood (qui avait choisi de demeurer sur la scène politique terre-neuvienne, pendant que G. Bradley entrait au conseil des ministres fédéral) devait être appelé à former le gouvernement provisoire le 1er avril. C'est effectivement ce qui se produisit.

Le 12 novembre, le haut commissariat signala à Ottawa qu'une délégation de trois membres partait le jour même pour Londres, emportant la pétition adressée au Parlement britannique. Le groupe se composait du major F. W. Marshall, du major Peter J. Cashin et de J. Gordon Higgins.

Le 4 novembre, Londres câbla à Ottawa pour signaler qu'une «pétition signée par environ 50 000 personnes a été présentée aux Communes hier par sir A. P. Herbert, député. Les pétitionnaires demandaient qu'on prenne immédiatement les dispositions nécessaires pour rétablir le Gouvernement autonome . . .» Une dépêche provenant de Londres (Agence Reuters) et datée du 26 novembre exposait en détail une «motion non partisane», présentée aux Communes par sir Alan Herbert et ses collègues, demandant au Gouvernement «de présenter immédiatement un bill pour abroger la Loi sur Terre-Neuve de 1933 et rétablir l'autodétermination à Terre-Neuve.»

Le matin du 30 novembre, la délégation terre-neuvienne se présenta chez Philip Noel-Baker, secrétaire d'État aux Relations avec le Commonwealth. C'est sir Alan Herbert qui fit les présentations. On formula une kyrielle de griefs et d'accusations, y compris l'allégation selon laquelle le gouverneur de Terre-Neuve et deux des commissaires avaient, «à titre officiel participé directement à la campagne pour la fédération avec le Canada.»

Le ministre écouta poliment les accusations jusqu'à ce que la délégation s'en prenne au gouverneur. Alors, comme il le raconta tard à sir Gordon Macdonald, il «avait vertement reproché à la délégation de vous incriminer.» Il n'allait pas prêter l'oreille à de simples rumeurs, dit-il. Il faudrait en présenter la preuve circonstanciée et littérale. Quant aux deux commissaires, (H. L. Pottle et H. W. Quinton), ils étaient libres, en leur qualité de citoyens, d'exprimer leur opinion comme tout le monde.

Une autre tactique consistait à mettre en doute la constitutionnalité des actes antérieurs posés par la Commission gouvernementale. Le 13 novembre, plusieurs anciens membres de la législature et du conseil obtinrent de la Cour suprême de Terre-Neuve un jugement déclaratoire qui précisait, entre autres choses, «que la Commission gouvernementale avait l'obligation de chercher à obtenir le rétablissement du Gouvernement autonome dès que Terre-Neuve accéderait à l'indépendance financière, que la Loi



Office national du film
Gordon Bradley

Quelques partisans de la Confédération



© Karsh, Ottawa

J. R. Smallwood



Office national du film
J. P. McEvoy



Book of Newfoundland, Vol. III
Gregory Power

de la Convention nationale est incompatible avec la Loi sur Terre-Neuve de 1933; que la Loi du référendum était invalide et les actes posés sous son régime, nuls et nonavenus.» Le jugement contestait que l'union puisse se réaliser par les moyens mis en œuvre et elle précisait que «le Gouvernement impérial n'a pas compétence pour adopter une loi créant la Confédération, sauf à la demande d'un parlement terre-neuvien élu.»

L'instance judiciaire fut attendue en référé le 6 décembre. Le 9 décembre, les trois membres de la délégation rentrèrent de Londres, et un autre rassemblement s'organisa au local de la Church Lad's Brigade à St. John's. On y adopta une résolution de protestation contre les moyens supposément utilisés pour forcer Terre-Neuve à adhérer à la Confédération. On savait alors que les pourparlers d'Ottawa étaient presque terminés et que les *Termes de l'Union* devaient être entérinés le 11 décembre. Après la rencontre, la foule marcha vers «Government House» pour y exiger que le gouverneur annule la cérémonie de signature prévue pour le lendemain.

Certains protestataires étaient d'humeur massacrate, et on craignait, à «Government House», un déchaînement de violence. Le lendemain, la Commission gouvernementale se proposait de demander au Royaume-Uni de mouiller un navire près des côtes pour rétablir l'ordre à bref délai en cas d'émeute. Heureusement, les esprits se calmèrent, et les craintes de «Government House» se dissipèrent.

La signature des termes à Ottawa ne mit cependant pas fin à l'opposition à l'union. Le 13 décembre, le juge Dunfield statua que l'ordonnance contre la Commission gouvernementale était invalide. Le gouverneur et la Ligue pour le Gouvernement autonome échangèrent des messages. Le 14 janvier 1949, on interjeta appel devant la Cour suprême de Terre-Neuve suite au jugement défavorable rendu par le juge Dunfield. À Londres, le 15 juillet, sir Alan Herbert fit circuler le texte du projet de loi sur la *libération de Terre-Neuve*.

Le même jour, à St. John's, le major Peter Cashin adressa au haut commissaire du Canada (C. J. Burchell)¹, une lettre contenant de graves accusations à l'endroit de plusieurs dirigeants canadiens. Il écrivit ce qui suit: «Permettez-moi de vous

¹ La nouvelle nomination de C. J. Burchell au poste qu'il avait déjà occupé (1941-1944) avait été annoncée au mois de septembre précédent.

dire que tout le complot malsain conçu à Québec en 1943, — que vous connaissez sans doute puisque vous étiez le premier haut commissaire du Canada à Terre-Neuve —, est probablement la plus formidable supercherie de l'histoire de l'Empire britannique... Votre gouvernement libéral est malhonnête. Le Gouvernement du Royaume-Uni est malhonnête, et il a fait en sorte de désigner ici à Terre-Neuve certaines personnes déterminées à influencer par tous les moyens les électeurs de notre pays.» Il alléguait que le Canada acceptait Terre-Neuve en raison de ses propres difficultés courantes en matière de changes et parce qu'il voulait renégocier l'accord conclu avec les États-Unis sur les bases de défense. «Le Canada souhaite nous voler notre territoire pour être à nouveau en mesure de négocier avec son voisin d'outre-frontière» termina-t-il. Il ajouta qu'il diffusait des exemplaires de sa lettre à la presse et qu'il en envoyait aussi un au gouverneur de Terre-Neuve.

En temps utile, on publia les textes des jugements rendus par le juge en chef Emerson et par le juge Winter, qui avaient réformé l'ordonnance en invoquant l'inconstitutionnalité de la démarche contre le Gouvernement de Terre-Neuve. On analysa à fond le «manquement à l'engagement» allégué contre les autorités du Royaume-Uni. Les appelants avaient fait valoir qu'en 1933, le parlement britannique avait promis de rétablir un jour le gouvernement autonome à Terre-Neuve et qu'ils avaient le droit, à titre de citoyens de Terre-Neuve ou en groupe, d'exiger l'exécution de cette promesse. S'appuyant sur le fait que la Loi de 1933 prévoyait, entre autres choses, une demande en ce sens de la population terre-neuvienne comme condition préalable au rétablissement du Gouvernement autonome, le juge en chef Emerson précisa ce qui suit: «Le seul moyen pour la population de demander ce rétablissement (du Gouvernement autonome) est le référendum. Il est certain que nul ne saurait prétendre sérieusement que le Gouvernement autonome devrait être rétabli pour ensuite solliciter de la population qu'elle en demande le maintien. Cela est non seulement absurde, mais ce serait un bris du contrat réputé tel. Ce pourrait être une restauration avant même que la population ne le demande.» La Cour suprême de Terre-Neuve néanmoins autorisa les anciens membres de l'Assemblée d'en appeler de la réformation de l'ordonnance qu'ils avaient obtenue devant le Comité juridique du Conseil privé à Westminster.



Newfoundland Provincial Archives

Peter J. Cashin

**Quelques partisans
du Gouvernement
autonome**



© Karsh, Ottawa

Chesley A. Crosbie



Book of Newfoundland, Vol. III

Don Jamieson



Book of Newfoundland, Vol. III

A. B. Perlin

Le seul espoir de l'opposition antifédéraliste se trouvait maintenant au Royaume-Uni. On pouvait tout au moins tenter de battre ou de différer le projet de loi de l'*Acte de l'Amérique du Nord britannique* à Westminster; on pouvait également hâter l'appel interjeté devant le Conseil privé en mettant en doute la constitutionnalité des dispositions préalables aux négociations d'Ottawa. Le 23 février, sir Alan Herbert et treize autres membres des Communes britanniques réclamèrent instamment de remettre à plus tard l'étude du bill sur Terre-Neuve en attendant la décision du Conseil privé. Cet amendement fut cependant battu le 2 mars par 217 voix contre 15. Le 12 mars, Lord Sempill annonça que lorsque la Chambre des Lords serait saisie du bill, il en demanderait le rejet; toutefois, trois jours plus tard, il retira sa motion. Le 23 mars, la Chambre des Lords adopta le bill en troisième lecture. L'assentiment royal fut accordé le même jour.

Le dernier obstacle législatif était franchi. Cependant, le 28 mars, dans un dernier geste de défi, la Ligue pour le Gouvernement autonome envoya au président de la Chambre des Communes à Ottawa un message dans lequel les membres de la Ligue déclaraient qu'ils se réservaient le droit de prendre, le temps venu, les mesures nécessaires pour se séparer du Canada et rétablir à Terre-Neuve la souveraineté perdue.

LE DÉBAT AU PARLEMENT CANADIEN

Le 27 janvier, une nouvelle session parlementaire s'ouvrit à Ottawa; le discours du trône prévoyait l'entrée de Terre-Neuve dans la Confédération. Le 7 février, le Premier ministre, Louis St. Laurent, présenta aux Communes le bill prévoyant l'adhésion de Terre-Neuve.

En présentant la résolution préalable au bill qui allait entériner les *Termes de l'Union*, le Premier ministre Louis St. Laurent qualifia la mesure proposée d'historique. La cinquième session de la vingtième législature, dit-il «est saisie de la tâche historique d'étudier l'adjonction au Canada du dernier segment du projet originellement conçu par les Pères de la Confédération.» Il exposa brièvement l'état des relations entre les deux pays et l'histoire de Terre-Neuve. Au cours de la Deuxième Guerre mondiale, ajouta-t-il, Terre-Neuve est devenue «l'avant-poste de la défense du continent nord-américain et la base avancée des expéditions vers l'Europe.» Il rappela la nature des négociations qui s'étaient

déroulées l'automne précédent. «J'aborde maintenant la question des conditions financières» poursuivit-il. «Ce fut une question ardue.» L'offre faite en 1947 se révéla nettement insuffisante après une étude plus fouillée de la situation; on convint donc d'accorder des subventions provisoires plus substantielles assorties de la disposition selon laquelle, dans les huit ans qui suivront l'entrée en vigueur de l'union, une commission royale serait créée pour réexaminer la situation financière de Terre-Neuve.» Il termina son long exposé avec l'espoir que les conditions proposées seraient acceptées «par le Parlement canadien, par la vaste majorité de la population canadienne et terre-neuvienne.»

Le débat à la Chambre des Communes dura presque deux semaines; tous les partis exprimèrent leur opinion. Presque tous les aspects de l'union y furent examinés; on y formula des accusations relativement aux procédés antidémocratiques, accusations qui furent réfutées. Règle générale, tous les partis accordèrent un accueil chaleureux à la nouvelle province. Pour les partisans de l'union, la seule note discordante fut l'amendement présenté par le chef de l'Opposition, George Drew, le 14 février et où il insistait pour que «le Gouvernement du Canada consulte les gouvernements provinciaux à ce sujet» avant de saisir le Gouvernement du Royaume-Uni de la demande d'amendement visant l'*Acte de l'Amérique du Nord britannique*.

Le long débat qui suivit porta en réalité sur les droits des provinces plutôt que sur l'entrée de Terre-Neuve. Les partisans de l'union s'inquiétaient du délai législatif et constitutionnel déjà fort entamé tandis qu'il restait tellement à faire pour que l'union devienne réalité avant le 31 mars.

Une dépêche du haut commissaire à St. John's laisse entendre que l'ensemble du public terre-neuvien ne s'est pas ému de cette menace d'adopter rapidement le projet de loi nécessaire. Un résumé des réactions des principaux journaux terre-neuviens indique que même les anciens rédacteurs antifédéralistes considéraient l'amendement de George Drew comme «une tentative pour faire échec» au vœu des Terre-Neuviens qui avaient voté pour l'union. Le *Daily News* affirma que c'était là un moyen «pour se rendre populaire dans la province-clé de Québec. Tout ce qu'a produit l'intervention de M. Drew est peut-être un peu plus de gloriole politique pour un parti qui espère fortement prendre le pouvoir à la fin de l'année.»

Le débat sur l'amendement Drew, comme sur la motion principale fut l'occasion d'exprimer une foison d'observations et d'opinions. Des voix dissidentes se firent entendre: deux ou trois nationalistes québécois soulevèrent des objections acerbes; on critiqua, une fois de plus, la façon dont l'union avait été réalisée. Dans l'ensemble, cependant, les députés non seulement accueillirent Terre-Neuve avec chaleur, mais ils continrent toute tentative visant à faire traîner les délibérations, de sorte que l'amendement de George Drew fut battu le 16 février par 140 voix contre 74. Le lendemain, le projet de loi fut entériné par les deux Chambres du Canada; l'assentiment royal fut accordé le 18 février. Le 21 février, la Commission gouvernementale approuva également les *Termes de l'Union* à Terre-Neuve, ce qui laissait maintenant au Parlement britannique toute latitude pour modifier officiellement l'*Acte de l'Amérique du Nord britannique* en mars.

CRÉPUSCULE ET AUBRE

Une fois les *Termes de l'Union* entérinés par le Parlement canadien, on pouvait dès lors prévoir les mesures officielles pertinentes à l'adhésion de Terre-Neuve le 31 mars, date fixée par l'accord de décembre. Le 21 février, le haut commissaire du Canada, C. J. Burchell, informa son ministre à Ottawa que, selon lui, «plus discrète se fera la transition du 1^{er} avril mieux cela vaudra pour les futures relations entre ce pays et le reste du Canada.» Il rappela à Ottawa la modeste majorité obtenue lors du référendum et il ajouta que «vous ne pouvez espérer que la vaste majorité jubile le jour où l'union deviendra un fait accompli.» Cela valait surtout, a-t-il ajouté, pour la ville de St. John's et la péninsule d'Avalon où près des deux tiers de la population avaient voté contre la Confédération.

Le haut commissariat signala une allocution qui venait d'être prononcée devant les membres de la *Patrician Association* et qui reflétait la nostalgie de ceux que n'enthousiasmait pas la modification du statut politique de Terre-Neuve. Un avocat terre-neuvien de réputation, Charles E. Hunt, avait déclaré que «la plus ancienne colonie britannique est sur le point de devenir la plus jeune province canadienne, et l'avenir s'annonce triste pour nombre de personnes plus âgées.» L'aube qui allait succéder aux «ténèbres crépusculaires» pourrait bien apporter des avantages considérables, mais aussi «un renouveau de doctrines étranges...

Il est de beaucoup préférable, soutenait C. E. Hunt, d'appartenir à un petit pays, car il est alors plus facile de le porter en son cœur.»

Vers la fin de mars, le greffier du Conseil privé à Ottawa adressa une lettre officielle au juge en chef, sir Edward Emerson, qui, en raison de sa charge, servirait de lien constitutionnel au cours de la mutation politique de Terre-Neuve. On informa sir Edward que, le 1^{er} avril 1949, par un décret du Conseil, A. J. Walsh serait désigné premier lieutenant-gouverneur de la province de Terre-Neuve. On demandait à sir Edward de lui faire prêter le serment d'allégeance et le serment professionnel. La cérémonie de prestation de serment «peut être aussi élaborée ou aussi simple que vous et M. Walsh en jugerez.» Colin Gibson, secrétaire d'État, et son secrétaire, J. G. Levy, y assisteraient. Le texte de la nomination de Albert Walsh devait être lu et diffusé «en présence de vous-même, des autres membres de la Commission gouvernementale de Terre-Neuve et des membres du conseil exécutif désigné.»

LES CÉRÉMONIES DE L'UNION

Terre-Neuve se joignit au Canada sur le coup de minuit le 31 mars 1949. Le lendemain, eut lieu à St. John's une cérémonie discrète; elle fut suivie à Ottawa par une cérémonie en plein air qui se déroula sur la colline du Parlement. Toutes deux furent diffusées «d'un océan à l'autre» par Radio-Canada. L'union était donc consacrée; c'était l'aube d'une ère nouvelle pour le pays.

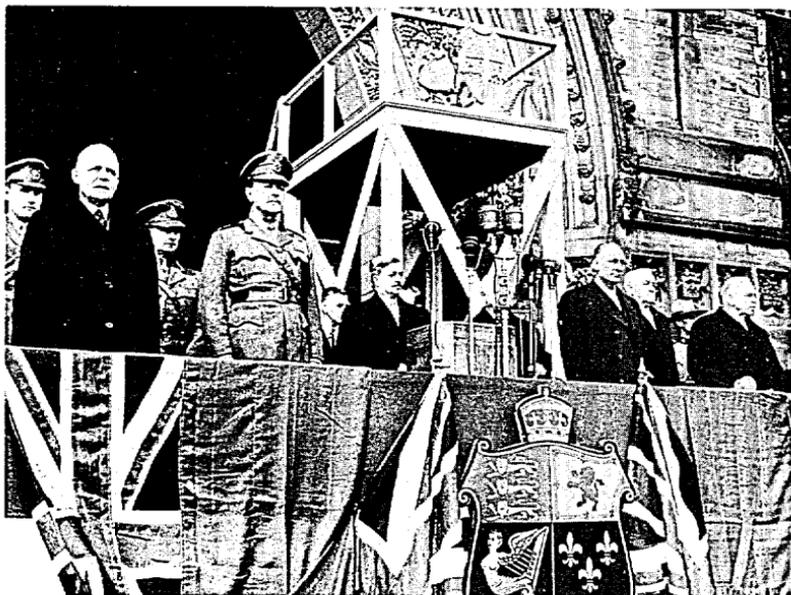
Voici comment les événements se déroulèrent. Dans la salle de bal de «Government House» à St. John's, se trouvait réuni un petit groupe de dignitaires dirigés par sir Edward Emerson, juge en chef de Terre-Neuve. Au nombre des personnes qui l'accompagnaient, mentionnons: sir Albert Walsh (comme on l'appelait alors) lieutenant-gouverneur désigné, les autres juges de la Cour suprême, les chefs spirituels de plusieurs églises; le haut commissaire suppléant du Canada, des représentants des États-Unis, de la France et du Portugal (qui avaient ouvert des consulats généraux à St. John's), le maire de St. John's, d'autres membres de l'administration locale, le Premier ministre désigné, J. R. Smallwood, et ses collègues, des représentants des citoyens et leurs femmes et des membres de la presse de Terre-Neuve, d'autres régions du Canada et d'ailleurs.

Une chorale de St. John's dirigée par Robert McLeod, ouvrit la cérémonie de Terre-Neuve en entonnant deux vers de l'*Ode à Terre-Neuve*. Le nouveau lieutenant-gouverneur prêta serment devant le juge en chef, sir Edward Emerson. Colin Gibson présenta alors au nouveau lieutenant-gouverneur un certificat de citoyenneté canadienne. «Comme vous le constaterez» dit-il au moment de la présentation «ce document atteste que chaque sujet britannique terre-neuvien assujetti aux dispositions pertinentes de la *Loi sur la citoyenneté canadienne* ajoute à sa qualité de sujet britannique celle de citoyen canadien... et il jouit des mêmes droits, pouvoirs et privilèges et il est assujetti aux mêmes obligations, devoirs et responsabilité qu'un Canadien de naissance.» Colin Gibson prit la parole au nom de toute la population canadienne; il «accueillit la population de Terre-Neuve dans la communauté canadienne.»

En acceptant le certificat, sir Albert Walsh se dit certain que toute la population terre-neuvienne souhaitait remercier Colin Gibson de l'accueil qui lui était réservé et offrir ses meilleurs vœux au peuple avec lequel les Terre-Neuviens étaient si étroitement associés depuis de nombreuses années.

Radio-Canada se reporta alors à Ottawa où le carillonneur du Dominion, Robert Donnell, exécuta une version pleine d'entrain de la chanson folklorique terre-neuvienne *Squid Jiggin' Ground*. Le temps se prêtait merveilleusement à une cérémonie à l'extérieur; la brise était fraîche et le soleil brillait de tous ses feux. La foule massée sur la colline du Parlement comprenait des centaines de citoyens d'Ottawa et des fonctionnaires dont on avait avancé l'heure du lunch. Une garde d'honneur et la fanfare de la Garde à pied du gouverneur général ajoutaient de l'éclat à la cérémonie, tandis qu'à la pointe Nepean, on s'apprêtait à faire tonner la salve des dix-neuf coups de canon. Le vicomte Alexander of Tunis, gouverneur général du Canada, et les membres de sa suite furent accueillis au son du salut royal et des six premières mesures de l'hymne national canadien. Les photographes tourbillonnaient autour de l'estrade érigée spécialement pour l'occasion aux pieds de la Tour de la Paix. Parmi les invités de marque se trouvaient le Premier ministre du Canada, Louis St. Laurent, W. L. Mackenzie King et sir Lyman Poore Duff, juge en chef du Canada.

L'allocution du Premier ministre commença par un accueil chaleureux. «L'union officielle est aujourd'hui consacrée» dit Louis



Archives publiques du Canada

Les principales personnalités assistant à la cérémonie du 1er avril à Ottawa. De g. à d.: Louis St. Laurent, Premier ministre du Canada; le vicomte Alexander of Tunis, gouverneur général du Canada; Gordon Bradley et W. L. Mackenzie King.

St. Laurent. Cependant, l'union véritable, l'union des esprits et des cœurs, s'est réalisée au cours de la dernière guerre monstrueuse où Canadiens et Terre-Neuviens ont été si étroitement associés . . . Terre-Neuve se trouve au cœur même de la communauté de l'Atlantique Nord. L'ensemble du Canada occupe une portion importante de cette région. Les nations qui la partagent seront davantage en sécurité dans la nouvelle association de l'Atlantique Nord. De la même façon, le Canada et Terre-Neuve, liés l'un à l'autre par l'union fédérale, jouiront d'une plus grande sécurité.» Après avoir signalé les grandes possibilités du Canada, il ajouta ce qui suit: «La population de Terre-Neuve, qui a accédé aujourd'hui à la citoyenneté canadienne, partagera avec le reste de la population canadienne le travail et la prospérité de notre pays. Ensemble, selon la volonté de Dieu et confiants en notre avenir, nous tenterons d'ériger un pays plus vaste et meilleur.»

Louant les qualités de la population terre-neuvienne, il cita



Montreal Standard

Les personnalités présentes lors de la cérémonie tenue à «Government House» le 1er avril 1949. De g. à d.: Colin Gibson, secrétaire d'Etat du Canada; sir Albert Walsh prêtant le serment en tant que premier lieutenant-gouverneur de la nouvelle province; sir Edward Emerson, administrateur et juge en chef officiant la cérémonie, (W. J. Carew, secrétaire du gouvernement assiste à la scène).

un passage de l'œuvre poétique de E. J. Pratt, originaire de Terre-Neuve:

*C'est bien leur culture, leur véritable passion:
 Offrir le gîte et partager son pain
 Répondre aux signaux de fusées
 En perdant la vie pour la donner. Avec le passage
 Du temps, — la période Gilbert-Grenfell-Bartlett, —
 Les manchettes ne peuvent tamiser leur vie quotidienne
 Non plus que des appels comme Londres! Gander! Téhéran!
 Ni jeter dans l'ombre l'œuvre du forgeron et de son marteau.¹*

Lorsqu'il eût terminé, Gordon Bradley, qui avait le matin même prêté serment en qualité de secrétaire d'État du Canada, déclara ce qui suit: «Ce jour s'inscrit dans l'histoire de l'Amérique

¹ Traduction libre.



Montreal Standard

Le premier Cabinet provincial. De g. à d., Gordon Winter, ministre des Finances; Samuel J. Hefferton, ministre de l'Education; Philip Forsey, ministre des Affaires intérieures; William J. Keough, ministre des Ressources naturelles; Herman W. Quinton, ministre de la Santé; J. R. Smallwood, premier ministre et ministre du Développement industriel; Herbert L. Pottle, ministre du Bien-être; C. H. Ballam, ministre du Travail; Michael J. Sinnott, ministre des Travaux publics; Leslie R. Curtis, ministre de la Justice et solliciteur général.

Debout: W. J. Carew, secrétaire du Cabinet.

du Nord.» Il ajouta que c'était un jour d'action de grâce, «celui où se réalise la vision des hommes éminents qui ont conçu le Canada plus de quatre-vingts ans auparavant.» On évoqua le souvenir d'hommes comme Macdonald, Brown et Cartier pour le Canada, et de Carter et Shea pour Terre-Neuve. Ils avaient de l'avenir une vision plus vaste et plus exacte que leurs contemporains. «Nous pouvons maintenant les imaginer, assistant à cette scène de là-haut, dans un profond silence approbateur.

«Nous sommes maintenant tous Canadiens» déclara en terminant Gordon Bradley. «On peut maintenant dire, plus que jamais auparavant, que ce pays s'étend d'une mer à l'autre. Du littoral oriental de la nouvelle province de Terre-Neuve jusqu'à

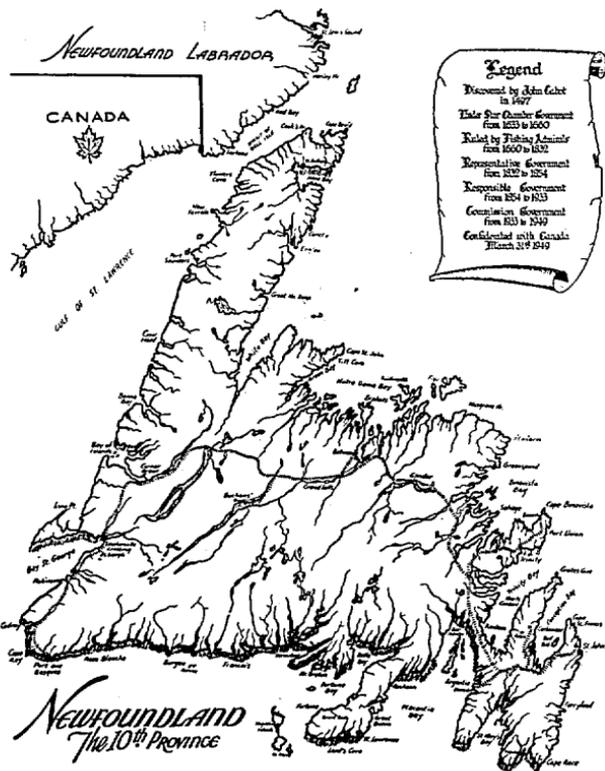
la côte de la Colombie-Britannique, marchons la main dans la main, imbus des principes et des traditions que nous partageons.»

Vint ensuite l'inscription du premier tracé dans l'écusson de pierre destiné à porter les armoiries de Terre-Neuve. Un échafaud avait été installé à l'entrée des édifices du Parlement et, sur l'estrade surélevée, le maître sculpteur, Cléophas Soucy, Gordon Bradley et le Premier ministre St. Laurent posèrent le geste symbolique pendant que clignaient les obturateurs de caméra et que ronronnaient les cinécaméras. À propos du blason jusque-là non attribué, le Premier ministre déclara «qu'il attendait le jour, prévu par les Pères de la Confédération, où Terre-Neuve se joindrait au Canada. Ce jour est arrivé.» Il rendit hommage à Mackenzie King pour le rôle important et décisif qu'il avait joué dans la réalisation de l'union et il termina en disant: «Je suis confiant que l'union représentée par l'inscription dans la pierre tenace et durable survivra à son symbole.»

Le gouverneur général lut le message chaleureux de Sa Majesté le Roi. «Puisse l'union maintenant consacrée s'épanouir, selon la volonté de Dieu, dans la force, la prospérité, le bonheur et puisse-t-elle apporter de nouveaux avantages à la population ainsi constituée d'un littoral à l'autre»; tel était le vœu de Sa Majesté.

À la fin de la cérémonie, on joua le *Dieu sauve le Roi*, l'*Ode à Terre-Neuve* et l'*O Canada*, et enfin, le salut royal. Comme le déclarait le vicomte Alexander, l'arc et l'union étaient maintenant achevés.

"God Guard Thee, Newfoundland"



CONCLUSION

HOMMAGES ET TÉMOIGNAGES

Avant que ne s'amorçât le débat sur la Confédération canadienne en 1864, les habitants dispersés de l'Amérique du Nord britannique ne savaient presque rien de leurs voisins. Les conférences et les négociations de 1864-1867 eurent particulièrement pour effet de multiplier les longs voyages et de permettre aux gens de se découvrir grâce à des lettres privées et aux discussions publiques. L'union fédérale peut être consignée dans des documents officiels, mais elle doit être scellée et s'épanouir dans les esprits, les cœurs et la mémoire de l'ensemble des gens. Comme en 1864-1867, les discussions qui aboutirent à l'union de Terre-Neuve en 1947-1949 permirent, pour la première fois, à nombre de Canadiens de prendre conscience de cette terre voisine et de ses habitants. Certaines des observations les plus poétiques et les plus perspicaces de cette période sont dignes de mention. En voici quelques-unes:

«La beauté de Terre-Neuve est proverbiale» déclara T. W. G. Ashbourne (membre de la délégation de 1947 qui se rendit à Ottawa) à la Chambre des Communes le 26 septembre 1949. «Notre pays déploie des promontoires majestueux dont certains s'élèvent à des centaines de pieds tandis que des chutes d'eau se précipitent le long de pentes abruptes.»

• • •

«Les pêcheurs terre-neuviens sont les descendants d'hommes robustes et, grâce à leur courage et à leur sens de l'initiative, ils ont établi une longue et valeureuse tradition de vie maritime» déclara R. W. Mayhew, ministre des Pêcheries, à la Chambre des Communes le 9 février 1949. «De génération en génération, ils font face, sans broncher, au défi et aux périls de la mer; ils prennent la mer dans des embarcations fort réduites et se mesurent aux éléments; ils ont exercé leur métier longtemps avant l'utilisation de la vapeur et d'autres inventions ou mesures de sécurité modernes. Malgré les nombreux obstacles qu'ils avaient à franchir, et ils les ont franchis, ils se sont imposés sur les marchés mondiaux. Ils ont réussi non seulement grâce à leur sens de l'initiative et à leur courage, mais aussi grâce à leur compétence en matière de procédés et de transformation et en raison de l'importance qu'ils accordent à la qualité de leurs produits.»

• • •



Newfoundland Historical Society

C. J. Burchell

«Terre-Neuve est le paradis du tourisme» affirma John R. MacNicol à la Chambre des Communes le 8 février 1949. «Tout le pourtour de l'Île se découpe en baies magnifiques.» Et de remercier le sénateur Ray Petten dans son discours inaugural à Ottawa le 20 septembre 1949: «La beauté de notre pays tient à ce que le climat et le paysage ne sont jamais les mêmes. Le calme absolu et la quiétude miroitante des longues baies et des profonds détroits qui s'avancent sur des milles à l'intérieur des terres aux baies Bonavista et Trinité et les îles paisibles qui font de la baie Notre-Dame un véritable paradis où des boisés touffus se répandent le long des collines jusqu'à la rive contrastent nettement avec les caps et les promontoires rocheux énormes qui, dans leur splendeur naturelle, se projettent dans le tumulte de l'Atlantique Nord. Le rude climat de la côte orientale est tempéré par l'air plus clément et plus sec de la Vallée Humber. Les tempêtes hivernales et le printemps tardif sont compensés par un été qui, si bref soit-il, apporte le meilleur climat qui soit où le soleil chaud se trouve tempéré par de saines brises venues de la mer. Dans ce creuset de richesses naturelles, le sportif trouve son Eden; où le saumon prudent attend qu'on le déjoue et où foisonne la grande truite, avide de lutter contre le pêcheur, tandis qu'à l'intérieur des terres,



Newfoundland Historical Society

J. Scott Macdonald

l'élan hautain et l'agile caribou errent dans les landes pittoresques aux paysages magnifiques.»

• • •

Au cours du même débat M. J. Coldwell, chef du CCF, lui-même originaire de la partie occidentale de l'Angleterre d'où sont venus les ancêtres d'un si grand nombre de Terre-Neuviens cita d'autorité un passage de l'hommage rendu à la population de Terre-Neuve par lord Ammon en 1943: «Je tiens à signaler le respect que m'inspirent l'intégrité, l'ingéniosité et le haut degré d'intelligence des Terre-Neuviens. Dans l'ensemble, ils forment un peuple sympathique et hospitalier, laborieux et insouciant à la fois, poli mais ayant son franc-parler, économe et généreux envers l'étranger. Vivant très près de la nature, se livrant la plupart du temps à un travail manuel rude et souvent dangereux, ces gens éprouvent un sentiment inné et sain de mépris à l'endroit du danger; ils affichent leur insouciance, peut-être trop facilement, quant au lendemain et ils entreprennent n'importe quoi, de la construction navale à la construction domiciliaire. Leur réputation de marins est établie et leur apport en hommes au cours de la présente guerre se passe de commentaire. On trouverait difficilement un peuple plus loyal et plus agréable.»

M. J. Coldwell signala aussi que «la population terre-neuvienne descend principalement des solides gens de mer qui ont traversé l'Atlantique dans de petites embarcations en provenance d'endroits comme Bristol, Bideford, Plymouth, de villages de pêcheurs situés le long des côtes du Devon et de Cornouailles et de hameaux longeant le littoral de la Bretagne, de la Normandie et de l'Écosse.» (C'est le texte que nous livre le Hansard, mais l'auteur n'a-t-il pas aussi ajouté l'Irlande?)

• • •

La population, «rompue au désastre dans sa lutte quotidienne avec la mer, a pris courage dans l'adversité» écrivait St. John Chadwick qui accompagnait lord Ammon en 1943 au cours de la mission de bonne volonté à Terre-Neuve et qui a par la suite rédigé le livre intitulé *Newfoundland, Island into Province*.

«Nombreux parmi ceux qui se sont prononcés contre l'union (à la Convention) appartenaient à une tradition de fierté et d'indépendance acharnées,» écrivit Don Jamieson dans *The Book of Newfoundland*. «Ils appartenaient aux anciennes familles terre-neuviennes qui avaient fait de Watér Street un important centre commercial nord-américain bien avant la fondation de Montréal et lorsque New-York n'était encore qu'un marais. Il y en avait dont les ancêtres s'étaient battus vaillamment pour que Terre-Neuve obtienne le gouvernement autonome. Ils estimaient que le fait d'appuyer la Confédération aurait été trahir leur héritage.»

Sir Alan Herbert, humoriste de réputation et ardent défenseur des droits de Terre-Neuve, jugea les Terre-Neuviens «un peuple timide et plutôt hésitant . . . gai, d'humeur agréable et généreux, tolérant, tempéré, robuste, craignant Dieu, observant le sabbat et respectueux des lois.»

• • •

J. R. Smallwood n'a pas craint d'ajouter ce qui suit: «Aussi fier que le diable et aussi hardi et indépendant qu'aucun peuple qui se puisse trouver en Amérique du Nord.»

• • •

Lors de son dernier discours aux Communes (16 février 1949), Mackenzie King déclara: «Il est indubitable que la réunion de Terre-Neuve sera à l'avantage mutuel des citoyens des deux parties du pays. Elle comportera plus qu'un simple avantage mutuel. Le talent, l'esprit d'entreprise, les ressources que chacun

apportera à l'autre contribueront à les fortifier toutes deux. De plus, à une époque comme celle que nous traversons, elle nous vaudra à chacun un surcroît de confiance en face des aléas de l'avenir.»

BIBLIOGRAPHIE

Sources officielles

Canada, *Débats de la Chambre des Communes*, Ottawa, 1940-49.

Canada, *Débats du Sénat*, Ottawa, 1940-49.

Ouvrages.

Chadwick, St. John. *Newfoundland, Island into Province*, Londres, Cambridge University Press, 1967. 268 p.

Gwyn, Richard, *Smallwood, the Unlikely Revolutionary*, Toronto et Montréal, McClelland and Stewart Limited, 1968. 304 p.

Kennedy, Ludovic, *Newfoundland dans The British Empire*. Edité par B. T. Batsword Ltd., Londres, 1947. p. 127-132.

MacKay, R.A. Ed. *Newfoundland, Economic, Diplomatic and Strategic Studies*. Toronto, Oxford University Press, 1946. 577 p.

Noel, S. J. R. *Politics in Newfoundland*. Toronto, University of Toronto Press, 1971. 328 p.

Pickersgill, J. W. et Foster, D. F. *The Mackenzie King Record (1939-1948)*. Toronto, University of Toronto Press, 1960-70. 4 vols.

Saunders, S. A. et Back, Eleanor, *Newfoundland-Sentinel of the St. Lawrence*. Toronto, Canadian Institute of International Affairs et Canadian Association for Adult Education, 1943. 24 p.

Smallwood, J. R. Ed. *The Book of Newfoundland*. Vol. III, St. John's, Newfoundland Book Publishers Ltd., 1960.

Smallwood, J. R. *I Chose Canada*. Toronto, Macmillan of Canada, 1973. 600 p.

299

6297 X 4

DOCS

CA1 EA 75N26 FRE

Eggleston, Wilfrid, 1901-

Terre-Neuve en route vers la
confederation

43205225

IN

LIBRARY E / BIBLIOTHEQUE A E



3 5036 20026287 4



60984 81800

Two Houses in the Spring
SE 9638126 de CHRISTOPHER PAUL

